

La participation sociale des jeunes d'origine haïtienne dans la communauté d'Ottawa-Gatineau

Présenté par :
Thamara Labossière

Mémoire déposé à :
L'École de Service Social
En vue de l'obtention de la maîtrise en service social

Sous la direction de Sonia Ben Soltane

Université d'Ottawa

Septembre 2018

Remerciements

Je tiens à adresser de vifs remerciements à ma directrice de mémoire, Sonia Ben Soltane dont la générosité n'a d'égales valeurs. Je lui exprime toute ma gratitude pour son appui continu et sa confiance en mes capacités. Notre expérience a été très fructueuse.

Je dois également une fière chandelle au directeur de l'école de service social, Marc Molgat, pour ses précieux conseils et sa disponibilité au cours de ses douze mois intenses en dur labeur. En plus, de profonds remerciements sont adressés au personnel de l'université d'Ottawa pour leurs gentillesse et leur disponibilité.

Du fond du cœur, je remercie mon conjoint Olof, sans qui ce rêve n'aurait pas pu voir le jour. Je remercie toute ma famille pour leur encouragement, leur sacrifice et leur amour. Je remercie mes amis, particulièrement Beatrice.

Évidemment, ce mémoire n'aurait pas pu être sans le partage d'expériences des jeunes d'origine haïtienne. Merci à vous !

Résumé

Ce mémoire porte un regard sur la participation sociale des jeunes d'origine haïtienne à Ottawa-Gatineau, particulièrement sur la manière dont ces jeunes vivent ces expériences. Nous nous sommes référées au paradigme interactionniste pour analyser notre objet d'étude, les pratiques de participation sociale. Ensuite, nous avons réalisé une collecte de données de type qualitative par le biais de l'approche ethnographique. Trois entrevues semi-directives ont été effectuées dans le cadre de cette recherche. Celle-ci met en exergue la perception de la participation sociale des jeunes d'origine haïtienne dans un premier temps. Pour eux, la participation sociale est un moyen de s'impliquer dans leur communauté locale, d'origine et de s'affirmer dans la société canadienne en apportant leur touche personnelle. Dans un second temps, cette recherche nous a permis de conclure que les liens sociaux s'expriment par le biais de différents instruments et prennent multiples formes dans les pratiques de participation sociale de ces jeunes. Enfin, à partir de cette recherche, nous avons dégagés multiples rapports de pouvoir des expériences de participation sociale de ces jeunes. Ces rapports de pouvoir concernent plusieurs aspects de leur vie et dans la plupart des cas, ils se révèlent préjudiciables.

Mots-clés : Participation sociale, jeunes, immigration, communauté, interactionnisme, liens sociaux, rapports de pouvoir.

Table des matières

Remerciements	ii
Résumé	iii
Liste de tableaux et graphes	8
Introduction	9
Chapitre 1. La problématique de la participation sociale des jeunes	11
1.2. Participation sociale : définitions	12
1.2.1. Différentes définitions de la participation sociale.....	13
1.2.2. Participation sociale, engagement social, intégration sociale et bénévolat.....	14
1.3. Le concept de communauté.....	16
1.5. La participation sociale des jeunes : pratiques contemporaines	21
1.6. La participation sociale, les jeunes, les structures étatiques et communautaires.....	23
1.7. Des obstacles à la participation sociale des jeunes.....	25
1.8. Des études sur la participation de jeunes issus de minorités visibles.....	26
Chapitre 2. Cadre théorique et conceptuel	31
2.1. La participation sociale, une interaction.....	31
2.2. L'intersectionnalité.....	34
2.3. La « race », la racialisation et le racisme.....	37
Chapitre 3. Cadre méthodologique.....	40
3.1. Approche générale de la recherche.....	40
3.2. Présentation et justification des techniques méthodologiques	43
3.2.1. Population à l'étude.....	43
3.2.2. Échantillon de l'étude.....	43
3.2.3. Critères d'inclusion et d'exclusion de l'échantillon.....	43
3.2.4. Processus de recrutement	43
3.3. Méthodes de collecte de données	44

3.4.	Guide d’entrevue	45
3.5.	Déroulement des entrevues.....	45
3.6.	Considérations éthiques et limites de la recherche.....	46
3.6.1.	Relation entre chercheure et participants	46
3.6.2.	Considérations autoréflexives	46
3.6.3.	Limites de notre étude	47
3.7.	Modalités de l’analyse des données.....	48
Chapitre 4. Présentation et analyse des résultats		50
4.1.	L’immigration haïtienne au Canada	50
4.2.	Portrait des immigrants haïtiens au Canada	53
4.3.	Profil des répondants	55
4.4.	Portrait sociologique des jeunes de la recherche	58
Chapitre 5. La perception des jeunes d’origine haïtienne de la participation sociale		62
5.1.	Définitions de la participation sociale	62
5.2.	Participation sociale et intégration	64
5.3.	Caractéristiques de la participation sociale	65
5.3.1.	Participation sociale formelle : contrainte et obligation.....	65
5.3.2.	Participation sociale Informelle : une dette.....	67
5.3.	Participation sociale comme un privilège.....	68
5.4.	Participation sociale et défense d’une cause.....	69
5.5.	Les éléments facilitant de la participation sociale	70
5.5.1.	La participation sociale en général.....	71
5.5.2.	Participation sociale formelle.....	74
5.5.3.	Participation sociale informelle.....	76
5.6.	Apports de la participation sociale	77
5.6.1.	Au niveau professionnel.....	77

5.6.2. Au niveau personnel.....	78
5.7. Contribution à sa communauté : vecteur de solidarité et de visibilité.....	79
5.8. Participation sociale et les besoins sociaux en tant que jeune noire.....	80
Chapitre 6 : Les liens sociaux dans les pratiques de participation sociale	83
6.1. Création de liens sociaux et de socialisation	83
6.2. Des instruments du lien social	87
6.2.1. Le tissage du lien social par le don	87
6.2.2. Tissage de lien par auto-identification	89
6.2.3. Tissage de liens par la langue.....	90
6.2.4. L'échange culturel.....	91
6.3. L'expression des liens sociaux dans la participation sociale.....	92
6.3.1. Les liens professionnels	92
6.3.2. Les liens intergénérationnels.....	95
6.4. La neutralité dans les liens sociaux	97
6.5. Maintenir des liens sociaux	101
Chapitre 7 : Les rapports de pouvoir dans les pratiques de participation sociale.....	104
7.1. Le pouvoir dans les pratiques de participation sociale	104
7.2. Les formes de rapports de pouvoir	106
7.2.1. Les stéréotypes	107
7.2.2. Le sexisme.....	108
7.2.3. L'âgisme.....	110
7.2.4. L'immigration ou le rapport Occident/Tiers-Monde	112
7.2.5. Les micro-agressions et le racisme.....	113
7.3. Les milieux de pratiques et les rapports de pouvoir	117
7.4. Répercussions des facteurs de pouvoir sur la participation sociale.....	119
7.5. Les stratégies de lutte et d'évitement	120

Conclusion.....	124
Bibliographie.....	128
Annexe.....	146

Liste de tableaux et graphes

Graphe 1 : Nombre d'immigrants d'origine haïtienne au Canada par période d'immigration.

Tableau 1 : Portrait des participants à la recherche

Introduction

L'immigration est employée par de nombreux pays pour pallier le manque de main d'œuvre ou le vieillissement de leur population, ou encore pour répondre à des objectifs humanitaires. Certains pays mettent sur pied des programmes d'immigration pour attirer des catégories de personnes bien spécifique, nous trouvons parmi ceux-ci l'Australie, les États-Unis, et le Canada. Depuis 1867, l'immigration a été indispensable au peuplement et au développement du Canada (Daniel, 2003). Selon Parant (2001), l'immigration participe à une proportion de 50% dans la croissance démographique annuelle du pays. Près d'un canadien sur cinq est d'origine étrangère (Thomas, 2015). Entre 2011 et 2016, le Canada a accueilli 1 212 075 nouveaux immigrants (Statistique Canada, 2017). Ces immigrants proviennent d'un éventail de pays comme ceux de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, et de l'Amérique. Cette immigration donne lieu à la présence d'une grande diversité de communautés ethniques et culturelles sur le sol canadien.

Parmi ces communautés, la présence des Haïtiens est incontestable. Cette présence des Haïtiens remonte vers l'époque coloniale avec l'existence d'esclaves de Saint-Domingue en Nouvelle-France (Amazan, 2015). Et depuis, le nombre d'immigrants haïtiens ne cessent de croître au Canada. Ce qui fait qu'aujourd'hui, au Canada, il y a plusieurs générations d'Haïtiens.

Ces générations d'immigrants sont, dans la littérature académique, des objets d'études multiples. Aussi, depuis bientôt quelques années diverses études scientifiques au Canada s'intéressent aux jeunes issus de l'immigration, notamment des jeunes de la deuxième génération, à propos de thèmes variables comme l'ethnicité à travers les générations, la stratification sociale ethnique, les inégalités ethniques (Potvin Venel et Eid, 2007). Nous avons été amenés à nous questionner sur ces jeunes à partir d'expériences personnelles au cours de notre installation au Canada. Et étant aussi une jeune d'origine haïtienne, nous avons orienté notre sujet sur des jeunes de même origine

que nous. En plus, à partir de nos recherches, nous avons relevé que très peu d'études portent sur la participation sociale des jeunes Haïtiens qui évoluent dans la région d'Ottawa-Gatineau, alors qu'il y a une présence significative de la communauté haïtienne dans cette région. Dans la présente étude, nous abordons les pratiques de participation sociale des jeunes d'origine haïtienne dans la communauté d'Ottawa-Gatineau.

Cette étude est présentée en sept chapitres rangés en deux parties, en plus de l'introduction et de la conclusion. La première partie, les cadres d'analyse, compte trois chapitres. Le premier chapitre présente la problématique de la participation sociale des jeunes incluant le problème de recherche, la pertinence et les objectifs de l'étude. Le second chapitre expose la théorie et les concepts retenus dans le cadre de l'étude. Il traitera du paradigme interactionniste, des concepts d'intersectionnalité, de « race », de racisme et de racialisation. Le troisième chapitre, le cadre méthodologique présente l'approche méthodologique, la méthode de collecte de données, le guide d'entrevue, les modalités d'analyse, les considérations éthiques, les considérations autoréflexives et les limites de l'étude.

La deuxième partie fait la présentation et la discussion des données recueillies, afin de répondre à notre question de recherche. Elle comprend les chapitres quatre, cinq, six et sept. Le quatrième chapitre présente l'immigration haïtienne au Canada, le portrait des immigrants haïtiens et le profil des répondants. Le cinquième chapitre aborde la perception des jeunes de la participation sociale. Le sixième chapitre dessine les liens sociaux établis dans les pratiques de participation sociale. Et le dernier chapitre esquisse les rapports de pouvoir qui prennent place dans ces pratiques-là.

A la suite de ces chapitres, la conclusion prend place. Elle fait une synthèse de la recherche. En fin de cette recherche nous avons dressé une bibliographie non-exhaustive des documents consultés au cours de la recherche. Et, en annexe, figurent le guide d'entrevue et le formulaire de consentement des participants.

Chapitre 1. La problématique de la participation sociale des jeunes

Dans ce premier chapitre, nous nous proposons de présenter la problématique de la participation sociale des jeunes. Nous nous pencherons sur le contexte de la participation sociale. Puis, sur les différentes acceptions et réalités que recouvre ce concept. Ensuite, nous allons faire le point autour du concept de communauté dans le cadre notre recherche. Nous analysons aussi le concept de jeunesse, particulièrement la jeunesse à Ottawa-Gatineau et ses imbrications avec la participation sociale à travers ses pratiques, et les obstacles qu'elle rencontre. Pour finir, nous parlerons de la pertinence et des objectifs de la recherche.

1.1. Contexte de la participation sociale des jeunes

La participation sociale a été étudiée sous plusieurs angles et elle demeure un sujet d'actualité, surtout dans les sociétés qui soutiennent l'immigration. La société canadienne n'échappe pas à cette constance, étant une société d'immigration, elle accentue sur la participation sociale de ses membres. D'une part, la participation sociale occupe une place importante dans la construction des liens sociaux et de la cohésion sociale de la population canadienne (Jones, 2000) dans une dynamique de cohabitation multiculturelle. D'autre part, cette notion s'avère incontournable car elle est un facteur déterminant dans l'expression de la citoyenneté de la population canadienne (Jones, 2000).

La participation sociale des individus dans leur communauté favorise l'éveil et l'entretien d'un sentiment d'appartenance à celle-ci, (Gaudet et Reed, 2004). Il est même révélé que les personnes qui participent activement à leur société d'accueil expriment un sentiment fort d'appartenance à leur communauté (Gaudet et Reed, 2004).

Parmi ces communautés, nous retrouvons une communauté d'origine haïtienne qui ne cesse de s'agrandir au Canada. De 2001 à 2006, elle est passée de 36 225 personnes à 40 225 personnes (Fouron, 2010). Il s'agit d'une communauté très jeune. En 2001, selon statistique Canada, « les enfants de moins de 15 ans représentaient 28 % de la communauté haïtienne, comparativement à 19 % pour l'ensemble de la population. La même année, 20 % de la communauté haïtienne, contre seulement 13 % de la population totale, était âgée de 15 à 24 ans».

Cette communauté joue un très grand rôle dans la reproduction de la société canadienne au niveau de la diversité culturelle et de l'économie. Un regard sur cette catégorie de la population canadienne peut nous aider à mieux comprendre leur apport à leur société d'accueil.

C'est dans ce cadre que nous nous intéressons aux pratiques de participation sociale des jeunes d'origine haïtienne dans leur communauté. Dans la partie qui suit, nous abordons la problématique de la participation sociale des jeunes. Nous nous intéressons d'abord à la notion de participation sociale, ses différentes définitions, ses affinités avec des concepts comme l'engagement et l'intégration sociale.

1.2. Participation sociale : définitions

La participation sociale est un concept polymorphe (Raymond, 2008). Elle est un terme plastique, un fourre-tout (Proulx, 2008). Les définitions qu'on lui attribue sont « instables et fugitives, elles bougent et font bouger » (Pelchat et Labrie, 2011, p. 186). Ce concept revêt un grand nombre de sens dépendamment de l'aspect qui est étudié, de la catégorie à laquelle elle s'adresse comme les aînés, les personnes à mobilité réduite et les jeunes, ou du sens que lui accorde l'auteur qui s'y intéresse, rapporte Proulx (2008). Nous allons voir quelques définitions de ce concept, déterminer

les traits communs et définir ce qu'est la participation sociale des jeunes selon nous et quelles sont les différentes teintes que ce concept prend dans notre travail.

1.2.1. Différentes définitions de la participation sociale

Selon le dictionnaire des personnes âgées, de la retraite et du vieillissement, la participation sociale est « l'action de prendre part à la vie du groupe ou de la société » (Sournia, 1984, p. 75). C'est une définition très générale. De manière plus précise, d'après Rocque et al. (2002, p. 63), la participation sociale est « un processus par lequel un individu ou un groupe d'individu s'associe et prend part aux décisions et aux actions d'une entité ou d'un regroupement au niveau plus global, relativement à un projet, de plus ou moins grande envergure ». Celle de Proux (2008) s'en trouve encore plus raffinée. Pour lui, la participation sociale comporte deux idées centrales. La première est l'intégration dans un réseau social selon l'idée de faire partie de. La seconde, c'est l'idée de contribution sociale de la sphère familiale à la sphère publique. A cet effet, Proulx et Dumais (2010) présentent un ensemble d'indicateurs de la participation sociale. Ces indicateurs se situent sur un continuum allant de la famille, voisins, amis, collègues, communauté, aux affaires publiques et jusqu'au fait de se présenter à des postes électifs.

En effet, l'aspect de la contribution est très significatif dans la participation sociale. L'idée de contribution sociale y est évoquée, en fonction du don de son temps, de ses connaissances, de ses compétences, bref de soi. A cet effet, Tremblay (2002, p. 24), soutient que : « la participation sociale est caractérisée par une relation de réciprocité, elle marque un échange, une contribution, ou un don et on comprend qu'elle est valorisante et gratifiante pour la personne ».

En définitive, toutes ces définitions ne sont pas totalement éloignées les unes des autres. Elles ont fondamentalement en commun le fait de « prendre part à », et de « faire partie de », les aspects

d'interaction, de réciprocité et d'échange (Proulx, 2008), que ce soit à l'intérieur d'un réseau restreint, par exemple la famille, à un réseau plus large comme la communauté.

1.2.2. Participation sociale, engagement social, intégration sociale et bénévolat

La notion de participation sociale est souvent confondue avec celle d'engagement social. Cependant, chacune d'elle renvoie à une réalité spécifique. L'engagement social est le fait de prendre position dans l'espace social par l'action (Giraud, 2011). Il constitue également une valeur (Kaddouri, 2011) qui renvoie à la responsabilité (Ladrière, 1990), et à la contribution par la défense de causes jugées importantes. L'engagement social est généralement associé à la formalité c'est-à-dire au fait de faire partie d'une structure formelle (Bousquet, 2005).

D'une part, la participation sociale se différencie de l'engagement social car elle inclut des pratiques aussi bien formelles qu'informelles. Elle est plus englobante que l'engagement social. D'autre part, la participation sociale ne renvoie pas automatiquement à la défense de causes. Cependant, les deux concepts partagent la conception de responsabilité et de contribution sociale. De plus, l'engagement social attribue au concept de participation sociale une certaine passion dans l'action, une dimension psychologique (O'Neill, 2007).

La participation sociale est aussi analysée selon qu'elle se réalise dans un cadre institutionnel ou non. Au Canada par exemple, elle est généralement identifiée sous deux formes, le bénévolat et l'entraide auprès des proches (Turcotte et Gaudet, 2013). Autrement dit, une forme de participation formelle, le bénévolat à travers des organismes communautaires et une forme de participation informelle, l'entraide auprès des proches.

Turcotte et Gaudet (2013) recensent un ensemble de facteurs qui influencent la participation sociale formelle, c'est-à-dire la participation à travers des institutions au Canada. Ces facteurs sont le temps libre, la scolarité, la parentalité, l'étendue et la diversité des réseaux sociaux, de même que les pratiques religieuses. Un autre facteur important influençant également la participation est le revenu. En effet, le revenu ne doit pas être négligé quand il est question de participation sociale (Emond, 2006), considérant le temps consacré au travail rémunéré (Gaudet, 2011) pour acquérir ce revenu.

Par ailleurs, dans certains travaux la participation sociale est parfois associée au concept d'intégration sociale (dans la littérature française) surtout dans le cas des immigrants que ce soit directement ou indirectement (Jarotkova, 2017) et aussi au concept d'assimilation (dans la littérature anglaise). En plus, dans une société où la présence de moult communautés culturelles et ethnique s'accroît, la question de l'intégration, ou du moins des liens sociaux des jeunes avec leur société est posée (Jarotkova, 2017). Généralement, certains auteurs établissent un lien positif ou un lien de cause à effet entre la participation sociale et l'intégration /l'assimilation, et spécifiquement entre la participation sociale formelle et l'intégration (Jarotkova, 2017). Donc, généralement c'est la participation sociale de type formel qui est mise de l'avant dans l'intégration, et le type informel est souvent mis de côté.

L'intégration/ l'assimilation, selon ce que relève différents chercheurs, s'opèrent dans multiples sphères de la société (économique, culturelle, sociale, politique, géographique), et est un processus individuel (Gauthier, Lacroix, Liguori, Martinez, et Ngoc, 2010) et bilatéral (Jarotkova, 2012). Dans les recherches sur l'intégration sociale, dans le cas de l'immigration, le concept d'intégration suggère une perception normative de la société d'accueil (Jarotkova, 2017). Autrement dit, cette

position renvoie à une convergence des valeurs des immigrants vers celles de la société d'accueil sur les plans social, culturel et identitaire. La discussion autour des concepts d'intégration, d'assimilation est plus complexe que ce que nous avons relevé. D'ailleurs, il y a même certains auteurs qui évoquent le concept d'incorporation au niveau politique, dans le même esprit de l'intégration et de l'assimilation.

Dans notre travail, nous ne faisons pas nécessairement de lien causal et normatif entre la participation sociale et l'intégration des jeunes d'origine haïtienne. Nous n'appréhendons pas la participation sociale des jeunes dans une vision de convergence des valeurs des immigrants vers les normes de la société d'accueil. Ce que nous retenons dans notre travail à propos de l'intégration/l'assimilation est son caractère processuel et bilatéral, individuel et non-normatif.

1.3. Le concept de communauté

Le concept de communauté constitue l'une des pierres angulaires de notre sujet. C'est un concept empreint d'une telle complexité que les discussions autour d'elle n'en finissent pas. D'où une certaine difficulté de la saisir à travers une définition simpliste qui ne peut rendre compte de sa complexité. Cette notion est utilisée de manière empirique ou comme typologie, comme cadre d'analyse en témoignent les travaux d'auteurs comme Tönnies (1977), Durkheim (2004).

Pour parler de relations humaines, Tönnies (1977) se réfère à deux idéaux-types : *gemeinschaft* et *gesellschaft*. Le premier terme, *gemeinschaft* peut s'apparenter à la communauté et le second, *gesellschaft*, à la société moderne individualiste (Nisbet, 1993). Le concept de *gemeinschaft* intègre trois piliers : le sang, le lieu et l'esprit/la famille (Nisbet, 1993) ou le lien.

Durkheim (2004), de son côté, soutient que les véritables racines de la société se localisent dans la communauté (Nisbet, 1993). Cette dernière est caractérisée par la solidarité mécanique qui fait

primer la conscience et la responsabilité collectives sur l'individualisme, et le lien de sang (Durkheim, 2004).

Enfin, pour Doucet et Favreau (1991, p. 237) la notion de communauté, se réfère à un groupe de personnes caractérisé par des « conditions de vie semblables, l'appartenance physique et sociale à un même espace géographique, l'identité de sexe, d'âge et de race. » Ils ajoutent qu'en plus de ces traits communs, la communauté est caractérisée par des problèmes sociaux partagés, des intérêts et des valeurs communes.

En somme, les définitions de la communauté se ramènent à l'espace territorial, aux liens sociaux et aux intérêts des membres de la communauté qui est vue comme un creuset de socialisation, de production de normes, de mécanismes de régie sociale et de participation (Richardson, Jobson et Gauvin-Racine, 2014).

En outre, ces définitions donnent lieu à multiples typologies de la communauté. La typologie qui nous interpelle dans notre travail est celle de Lamoureux, Jocelyne Lavoie, Robert Mayer et Jean Panet-Raymond (2006). Ces auteurs identifient trois types de communautés : la communauté locale, la communauté d'intérêts et la communauté d'identité. Ils définissent ces types de communautés à l'instar de Doucet et de Favreau (1991). Pour ces derniers, la communauté locale est une communauté géographique en milieu urbain, semi-rural et rural. Ce type de communauté se caractérise par un territoire délimité physiquement et psychologiquement, ainsi qu'un fort sentiment d'appartenance. Nous y comptons également une dimension culturelle, une dimension institutionnelle qui suppose la participation de la population dans l'amélioration de sa communauté. La communauté d'intérêts selon Doucet et Favreau (1991) désigne des populations ou des segments d'une population locale partageant le même statut social et les mêmes conditions de vie. Et, la

communauté d'identité renvoie à l'idée d'une population qui partage à peu près la même identité culturelle ainsi que le même sentiment d'appartenance d'après Doucet et Favreau (1991).

Ajoutons qu'au niveau de la communauté, la participation sociale est située dans un contexte collectif à travers les liens qu'établissent des personnes avec leur communauté (April, et al. 2014) et aussi dans le but d'agir pour les autres (Raymond, Sevigny, et Tourigny 2012) et pour soi. Nous retrouvons dans cette action, un aspect de responsabilité (promesse, contrat moral) et de rapport à soi, aux autres et au monde (Greissler, 2014).

Dans notre étude nous faisons référence à la fois à une communauté géographique (Ottawa-Gatineau), une communauté d'intérêts car la plupart des immigrants haïtiens partagent les mêmes conditions de vie et une communauté d'identité parce que les jeunes d'origine haïtienne peuvent avoir en commun certaines pratiques culturelles comme la langue, la cuisine, la musique, la danse et un sentiment d'appartenance à Haïti.

1.4. La jeunesse dans un contexte multiculturel

Dans notre étude, nous abordons la jeunesse sur le continuum de l'âge pour circonscrire notre échantillon, et aussi en regard à ses parcours de vie. Toutefois, notons que l'âge n'est pas vraiment une indication de maturité (Le Breton et Marcelli, 2010) et n'est pas la plus déterminante dans les enjeux sur la question la jeunesse car étant vide de sens en lui-même (Bourdieu, 1980b). L'âge peut nous servir d'indicateur dans une définition opératoire du concept, cependant cet indicateur intègre une réalité plus enrichissante et plus complexe dans les faits. C'est ainsi que pour aborder les jeunes, nous devons considérer la complexité du concept et le cadrer dans le contexte canadien, en particulier à Ottawa-Gatineau.

Le concept de jeunesse est complexe (Pierre-Jérôme, 2010), et hétérogène (Charlebois, 2012). En effet, le dictionnaire de l'adolescence et de la jeunesse affirme que la jeunesse est une notion culturelle qui se définit d'une société à une autre, ou d'une époque à une autre (Le Breton et Marcelli, 2010; Brum Schäppi, 2011). Ces auteurs sont du même avis que Bourdieu (1980b) pour qui l'âge est un construit social, il évolue avec le temps et l'espace. C'est une notion qui est empreinte de relativité (Dartiguenave, Moreau et Savina, 2013).

En général, cette période de la vie est définie dans chaque société comme une période intermédiaire entre l'enfance et l'âge adulte et concède un statut particulier aux jeunes en matière d'engagement social (Le Breton et Marcelli, 2010). C'est une période émaillée de problèmes, de difficultés, d'«absences de repères institutionnels» (Charlebois, 2012, p. 52); Elle est aussi marquée par la recherche de sens et de la valeur à son existence (Le Breton et Marcelli, 2010) afin de transformer sa vie, car les jeunes se trouvent devant multiples possibilités (Arnett, 2004). En plus, ce concept est souvent associé à des normes sociales comme les lois, les rôles sociaux et ces normes varient en fonction de contexte macrosocial, méso-social et microsocal (Gaudet, 2007). En plus, parler de la jeunesse dans un contexte d'immigration nous interpelle sur des réalités comme les groupes ethniques, les statuts d'immigration (Charlebois, 2012), l'origine, la diversité culturelle et la race.

Dans la société contemporaine, la limite d'âge de la jeunesse se situe aux alentours de 30 ans (Dartiguenave, Moreau et Savina, 2013). Au Canada, la période de la jeunesse s'étend jusqu'à 35 ans (Gouvernement du Québec, 2006). Au-delà de cette référence à l'âge, le gouvernement du Canada (2017) conceptualise la jeunesse à partir des parcours de vie qui s'arriment à l'autonomie par rapport à la famille d'origine sur le plan financier et résidentiel, du choix de carrière et l'entrée

sur le marché du travail, de la vie de couple, de la fondation d'une famille et de la participation à la société en tant que citoyen à part entière.

D'autre part, au Canada, la jeunesse est appréhendée à travers des enjeux autant politiques que sociales (Fortin, 2006). Elle baigne dans une atmosphère de multiculturalisme où se côtoient langues, religions, cultures, trajectoires individuelles (Fortin, 2006) diverses et où les politiques sociales doivent tenir compte de ces facteurs pour intervenir sur des problématiques comme la marginalité (Soulière, 2006), les gangs (Bibeau et Perreault, 2006), les préjugés (Huss, 2006) et l'intégration (Alvarez, 2006).

La participation est aussi promue dans des politiques adoptées par le gouvernement du Canada, en particulier dans la loi sur le maintien et la valorisation du multiculturalisme ratifiée en 1988. Le multiculturalisme canadien sous-tend une reconnaissance de la diversité culturelle et raciale. Cependant, les diverses politiques sur le multiculturalisme contiennent parfois des effets pervers sur les minorités racialisées. Elles auraient tendance à encourager une « ghettoïsation » des minorités, une conception folklorique et statique de la culture et de l'identité, masqueraient les enjeux de pouvoir liés au racisme et aux inégalités socio-économiques et astreindraient la liberté individuelle à l'appartenance communautaire (Mc Andrew, Helly et Tessier, 2005). Cet effet de « ghettoïsation » des minorités peut avoir comme conséquence sur les jeunes de la deuxième génération par exemple, le fait qu'ils soient toujours vus comme des immigrants, ou du moins ils ne sont pas toujours vus comme des Canadiens à part entière, malgré leur statut d'immigration légal (citoyens, résidents permanents canadiens) ou du fait qu'ils sont nés dans le pays d'accueil de leurs parents et assimilent le modèle culturel majoritaire. Une situation que Dubet (2007) nomme

d'immigration bloquée ou enkystée, c'est-à-dire que c'est un processus d'immigration qui n'en finit pas.

C'est dans ce décor socio-politique marqué par une acceptation de la diversité culturelle qui cache parfois des rapports sociaux et économiques complexes dans les faits que nous allons approcher la participation sociale des jeunes d'origine haïtienne.

1.5. La participation sociale des jeunes : pratiques contemporaines

La participation sociale des jeunes se situe dans une dimension micro-personnelle et macro-collective ou sociétale (Larivière, 2008). Au niveau micro-personnel, il s'agit des rapports avec sa famille, son milieu scolaire et avec ses proches. Dans la dimension macro-collective, il réfère à l'implication au niveau communautaire.

En termes de statistiques, Turcotte et Gaudet (2013, p. 3), rapportent qu'« en 2010, les bénévoles Canadiens ont donné 2, 07 milliard d'heures à des groupes ou à des organismes de toutes sortes ». La participation sociale est donc très présente dans la vie des Canadiens, surtout parmi celles âgées de 65 ans et plus, en 2010, d'après Turcotte et Gaudet (2013). Chez les jeunes, il n'en est pas ainsi. Au cours des dix dernières années, des études ont montré un déclin de la participation sociale au Canada notamment chez les jeunes, surtout les jeunes immigrants (Lemieux, 2004).

Pour expliquer cette faiblesse de la participation sociale des jeunes, des auteurs avancent l'argument des changements structurels qui ont eu lieu dans la société (Mahéo *et al.* 2012). Le cycle de vie des jeunes d'aujourd'hui est différent de celui des générations passées, l'adhésion à la participation de la jeune génération se fait plus tard qu'avant (Bennet, 1998). En plus, les jeunes de cette génération combinent le temps des études et celui du travail, ce qui ne laisse pas ou du moins peu de temps pour la participation sociale (Mahéo *et al.*, 2012).

Certaines analyses qualitatives montrent par contre que les jeunes sont toujours impliqués (Gaudet, 2011 ; Lemieux, 2004 ; O'Neill, 2007) dans leurs communautés. Greissler (2014) est de l'avis que les jeunes participent à d'importantes actions collectives comme les mouvements étudiants ou communautaires et prennent des initiatives citoyennes personnelles. Cette participation des jeunes s'effectue dans un environnement où il y a des changements importants (Roy, Tanguay et Gaudreault-Perron, 2011).

Certains auteurs pensent que de nos jours, nous rencontrons chez les jeunes de nouvelles formes de participation (Ion, 2012). Lemieux (2004) pense que ces nouvelles formes d'implication sont dirigées vers la portée sociale de comportements individuels comme dans la promotion d'habitudes de consommation socialement et écologiquement responsables, le commerce équitable, l'investissement éthique ou encore la responsabilité sociale des entreprises. Et avec la globalisation et avec l'avènement de nouvelles technologies de l'information et des télécommunications (NTIC) comme l'internet, les jeunes s'engagent socialement de manière ponctuelle et limitée dans le temps (Lemieux, 2004). Cette participation est de type *post-it* (Gaudet, Claude, Cournoyer, Portilla, et Déry, 2017) car elle se réalise de manière informelle, sporadique ou temporaire (Gaudet, 2011 ; Lemieux, 2004).

La participation des jeunes a une portée plus individuelle (Conseil National de la vie associative, 2003) dans les problématiques qui les intéressent. Ils participent également avec une intensité différente, moins insistante du fait que cette forme de participation fait face à un frein relié à la nécessité de disposer « des ressources, des compétences, une organisation militante, un but commun » (Greissler, 2014, p. 51), plus précisément de disposer de ressources organisationnelles et culturelles (Matthieu, 2007). En ce sens, la participation des jeunes revêt trois caractéristiques :

« l'intérêt pour les causes locales et régionales, l'intérêt pour les enjeux à l'échelle de la planète et l'individualisation de l'engagement (...) proprement dit » (Lemieux, 2004, p. 28).

En somme, la participation sociale des jeunes peut-être le fait pour les jeunes de s'impliquer dans la sphère économique (Priou, 2007), dans leur milieu de vie comme leur milieu scolaire ou le fait de soutenir leurs proches, leur famille par l'entraide, de contribuer à leur communauté soit par l'engagement politique ou l'engagement social (Proulx, 2008). De nos jours, la participation sociale des jeunes se fait aussi par le biais de l'internet, différemment des époques passées.

1.6. La participation sociale, les jeunes, les structures étatiques et communautaires

La participation des enfants et des jeunes est d'abord une question de droit. L'article 12, de la Convention relative aux droits de l'enfant attribue aux enfants et aux jeunes le droit de participation (Association Canadienne de Développement International, 2007). Cette convention internationale rappelle l'importance de la participation des jeunes aux décisions qui les concernent (Caputo, 2000) de manière directe ou indirecte. Dans cette Convention, la participation des enfants et des jeunes est un principe fondamental et est renforcée par les articles 13 (accès à l'information et liberté d'expression), 14 (liberté de penser), et 15 (liberté d'association). Par ricochet, les jeunes ont donc le droit, dépendamment de leur âge et de leur capacité, de prendre part, dans la mesure du possible, à des activités dans les communautés au sein desquelles ils évoluent. A ce propos, le Conseil de l'Europe (Direction de la jeunesse et du sport 2015, p. 13) voit la participation des jeunes comme : « le droit des jeunes à être intégrés et à assumer des obligations et des responsabilités dans la vie quotidienne au niveau local (...) ». Cet accord a été signé par le Canada le 13 décembre 1991.

Au Canada, la participation des jeunes est aussi l'objet de beaucoup de préoccupations tant du côté du pouvoir public que de celui des fournisseurs de services à la jeunesse (Caputo, 2000). A cet effet, de nombreuses dispositions ont été adoptées et divers organismes se sont intéressés à la promotion de la participation des jeunes comme les maisons des jeunes, les comités consultatifs et des organismes communautaires.

Les différentes provinces canadiennes à travers leur plan d'action pour les jeunes mettent en place des dispositifs sur les conditions de vie des jeunes. Au Québec, par exemple, dans certains plans d'action gouvernementaux, des mesures ont été prises en faveur des jeunes. C'est le cas du plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale de 2004-2009 qui a adopté l'Engagement jeunesse à l'endroit des jeunes de moins de 25 ans (Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale, 2010). En plus, les gouvernements canadien et québécois ont intégré dans le curriculum scolaire des cours de citoyenneté qui permettent aux jeunes de faire l'apprentissage de l'organisation de leur société et de s'y impliquer.

Au niveau des fournisseurs, les maisons des jeunes agissent sur les conditions de vie des jeunes et sur leur épanouissement. Elles favorisent la responsabilisation, le développement de l'autonomie, l'apprentissage de la démocratie, l'entraînement à des choix éclairés et conscients, et l'accès à des informations multiples sur des sujets qui passionnent ou préoccupent les jeunes (Goyette, Jetté, et Saulnier, 2013). Les jeunes sont encouragés à participer à des activités politiques, dans des débats électoraux, aux conseils municipaux et aux manifestations, et à des activités extérieures de ces maisons (Goyette, *et. al*, 2013). Certaines maisons de jeunes favorisent la participation des jeunes dans des activités ludiques, dans des projets qu'elles développent (Goyette, *et. al*, 2013). Et, dans certains cas, dans certains programmes, les jeunes sont amenés à s'impliquer directement dans leur communauté à travers des initiatives qu'ils conçoivent et matérialisent eux-mêmes.

Cette forme de participation sociale est appelée participation civique. En d'autres termes, la participation sociale est considérée comme une participation civique car elle suppose la participation dans des activités au niveau communautaire et dans des organisations sociales (O'Neill, 2007; Ménard, 2010).

Au Canada, la participation des jeunes, en plus d'être vue comme un droit et une contribution à la communauté, elle est aussi considérée comme une participation civique, un devoir de citoyenneté.

1.7. Des obstacles à la participation sociale des jeunes

La participation sociale des jeunes fait face à un ensemble d'obstacles de divers ordres. Pour commencer, les jeunes, particulièrement les jeunes d'origine haïtienne, ont une image négative dans les médias (Boukala, 2016), et auprès des adultes (Caputo, 2000 ; Ménard, 2010), en général. Les images véhiculées dans les médias présentent souvent les jeunes comme ayant un comportement immature les empêchant de prendre des décisions responsables, surtout dans la gestion des problèmes sociaux auxquels font face leurs communautés. Souvent des étiquettes de négligence, de paresse, de non-conformité aux règlements, et aux normes sociétales sont attachées aux jeunes (Pierre-Jérôme, 2010). Il en découle une certaine méfiance des adultes envers les jeunes (Benimmas et Bourque, 2013 ; Ménard, 2010) et un rapport conflictuel entre adultes et jeunes.

En outre, les sociétés multiculturelles éprouvent de la difficulté à susciter la participation de jeunes provenant de milieux socioculturels différents de celles du groupe culturel majoritaire selon certaines études (Ménard, 2010). La diversité culturelle a parfois pour conséquence une vision différente de la participation sociale par les jeunes (Claes, Hooghe et Stolle, 2009). Et cette vision différente n'est pas toujours prise en compte, ou du moins comprise dans la culture du groupe majoritaire.

L'influence des jeunes est parfois limitée sur les décisions qui concernent les communautés dans lesquelles ils évoluent. Le manuel de la charte européenne (2015, p. 50) dit que « les jeunes représentent une partie importante de la population de nombreuses communautés locales et pourtant leur rôle et leur influence restent le plus souvent assez limités dans le traitement des affaires locales ».

Au niveau communautaire, la participation sociale des jeunes est souvent associée à des organismes, à des associations et des conseils de jeunes. Il est parfois difficile de se fier à la représentativité dans ces structures de toutes les catégories de la communauté comme les jeunes, (Diouf, *s.d.*) et également de se fier à la représentativité des intérêts qui ne sont pas toujours partagés dans la catégorie des jeunes (Brum Schäppi, 2011).

1.8. Des études sur la participation de jeunes issus de minorités visibles

Dans cette partie, nous allons rapporter des études qui ont été déjà réalisées sur de la participation sociale et citoyenne des jeunes, et leur intégration, spécifiquement des jeunes issus de minorités visibles. Ces textes ont été publiés en 1997, en 2001 et en 2003.

Dans une recherche sur la participation sociale des jeunes immigrés de Montréal en 1997, Helly (1997) a constaté que ce sont particulièrement les conditions de vie objectives comme l'emploi qui expliquent la non-participation sociale des jeunes. Autrement dit, dans divers cas, le fait de ne pas pouvoir répondre aux conditions matérielles de leur existence restreint la participation sociale des jeunes.

Dans un rapport pour le Centre de Recherche sur l'Immigration, l'Ethnicité et la Citoyenneté (CRIEC), Labelle, Salée et Frénette (2001) ont étudié l'incorporation citoyenne des jeunes de 18 à 24 ans de deuxième génération, issus de l'immigration haïtienne et jamaïcaine. Ils ont analysé

l'intégration de ces jeunes dans l'école, le travail, leurs relations communautaires et interculturelles, les liens transnationaux, l'identité et la citoyenneté.

Ces auteurs ont priorisé une méthodologie qualitative basée sur des entrevues en profondeur avec deux groupes de 24 jeunes de 18 à 34 ans, nés au Canada ou arrivés au Canada avant l'âge de sept ans, et dont l'un ou les deux parents ont émigré d'Haïti ou de la Jamaïque (Labelle, Salée et Frénette, 2001). Pour sélectionner les participants, ils ont utilisé la méthode boule-de-neige. Ils ont fait le constat suivant :

Ces jeunes adultes ont soif d'intégration, mais ils rencontrent beaucoup d'obstacles, que ces derniers soient objectifs ou qu'ils soient subjectifs et intériorisés. Ils vivent une situation de minoritaires issus de l'immigration, sans avoir, à proprement parler, connu l'expérience de l'immigration. (Labelle, Salée et Frénette, 2001, p. 66)

Ce constat nous informe que certains jeunes d'origine haïtienne font face à des obstacles de par leur condition de minorité issue de l'immigration. L'immigration est donc est un facteur à ne pas négliger dans l'intégration ou du moins la participation sociale des jeunes d'origine haïtienne dans la société canadienne.

Le dernier texte que nous analysons est celui de Bénard (2003) sur le discours des jeunes leaders de deuxième génération d'origine haïtienne sur l'ethnicité. Dans ce mémoire, elle analyse la participation des jeunes en tant que citoyens. Elle a relevé un ensemble de facteurs qui font obstacle à la participation citoyenne des jeunes. Par rapport à l'un des facteurs, elle affirme que « les diverses expériences de discrimination vécues par les jeunes d'origine haïtienne ne favorisent en aucun cas leur participation sociale » (Bénard, 2003, p. 154). Ce facteur de discrimination est également soulevé par Huss (2006) qui précise que les jeunes issus de l'immigration sont l'objet de stéréotypes et font face à des préjugés. En effet, cette communauté est documentée comme faisant face à de la

discrimination. Les jeunes d'origine haïtienne, font l'expérience d'un « nouveau racisme différentialiste » (Boukala, 2016), que ce soit des jeunes de la première ou de la deuxième génération. Ces jeunes sont porteurs de valeurs de leur pays d'origine et également de celles de leur pays d'accueil et en dépit de la reconnaissance des valeurs de leur société d'accueil, ils connaissent l'exclusion sociale (Boukala, 2016).

Dans toutes ces études, il appert que les jeunes, surtout ceux issus des minorités visibles, veulent s'impliquer dans leur société d'accueil, cependant certains obstacles objectifs et subjectifs les découragent.

Tenant compte de tous ces constats, la question de recherche qui guidera notre travail est la suivante : Comment les jeunes d'origine haïtienne vivent-ils leurs pratiques de participation sociale dans la communauté d'Ottawa-Gatineau?

Dans cette recherche, nous nous proposons d'étudier les pratiques de participation sociale des jeunes d'origine haïtienne dans la communauté d'Ottawa-Gatineau. Ces expériences de participation sociale seront analysées à partir de la définition de Gaudet (2011, p. 38) pour qui « la participation sociale [se saisit] par des pratiques d'engagement extérieures au travail rémunéré et ancrées dans l'interaction sociale, soit entre des individus soit au sein d'une organisation ».

1.9. Pertinence et objectifs de la recherche

Nous pensons que cette étude pourra aider à cerner des aspects de l'expérience de contribution des jeunes à leur communauté afin d'appuyer les décideurs politiques (Gaudet, 2011). Ceux-ci seront alors mieux informés pour une meilleure orientation des politiques qui visent les jeunes. En effet, il est nécessaire d'étudier ce phénomène pour améliorer les politiques sociales (Putnam, 2000). En outre, ce phénomène doit également nous interpeller à titre de « tendance sociétale importante »

(Charlebois, 2012, p. 56) parce qu'il constitue un trait de l'avenir, il annonce ce qui va suivre, il prédit les couleurs de la société de demain.

D'autre part, les pratiques de participation sociale des jeunes, surtout en milieu communautaire sont peu connues. Quéniart et Jacques (2001, p.45) considèrent que l' « on connaît peu les pratiques de participation sociale et civique, d'engagement culturel ou politique des jeunes, notamment au Québec où aucune recherche, à notre connaissance, n'a porté spécifiquement sur ce sujet. » En effet, la participation sociale est surtout étudiée par rapport à la catégorie des aînées, dans la sphère de l'école, de la politique et de la santé et à partir des paramètres comme l'emploi du temps, des échelles de mesure. Ces paramètres sont insuffisants à rendre compte de la qualité de l'expérience de participation sociale et de son importance (Larivière, 2008) pour les différentes catégories, notamment des jeunes dans leur communauté.

Donc, en raison de l'orientation des politiques sociales, de l'importance de la contribution des jeunes à l'avenir et du peu de connaissance dans le domaine des pratiques de participation sociale des jeunes, surtout dans la région Ottawa-Gatineau où peu d'études se sont intéressées à la communauté des jeunes d'origine haïtienne, cette étude se révèle pertinente.

Notre but dans cette recherche est d'analyser les pratiques de participation sociale des jeunes à travers leurs expériences dans leur communauté. Nos objectifs spécifiques dans cette recherche sont de:

- 1) Cerner la compréhension des jeunes d'origine haïtienne sur leurs expériences de participation sociale.

- 2) Explorer les liens sociaux développés dans leur communauté par leurs pratiques de participation sociale, et l'apport de ces liens dans la communauté d'Ottawa-Gatineau.

- 3) Comprendre les rapports de pouvoir entre différents acteurs sociaux et les jeunes d'origine haïtienne et quelles influences ces relations peuvent-elles avoir sur la contribution de ces jeunes dans leurs communauté

Chapitre 2. Cadre théorique et conceptuel

Après avoir étayé la problématique de la participation sociale des jeunes, il nous faut illustrer les concepts privilégiés dans notre étude, ainsi que l'approche théorique par laquelle la participation sociale est scrutée. Dans cette partie, nous allons présenter les éléments de notre cadre théorique et conceptuel. Nous mettrons également en relief les rapports entre ces concepts et nos objectifs.

Le cadre théorique adopté dans notre recherche s'articule autour du paradigme interactionniste. Nous envisageons aussi de situer l'intersectionnalité, et plus spécifiquement le rôle que jouent la « race », le racisme et la racialisation dans les expériences de participation sociale des jeunes Haïtiens.

2.1. La participation sociale, une interaction

Toutes les définitions de la participation sociale vues précédemment font référence à l'action et à l'interaction qui se déroule entre les acteurs au cours d'un ensemble de pratiques. La participation en termes d'action dans la communauté peut être analysée par plusieurs paradigmes dont les paradigmes déterministe et interactionniste (Assogba, 1989). Le paradigme déterministe présuppose la préexistence d'individus autonomes et libres entre lesquels s'installent des interactions déterminées (Mesure et Savidan, 2006). Dans ce paradigme, la participation est déterminée et écarte, ou du moins réduit, la marge de manœuvre de l'individu. Elle est également assujettie totalement à des règles, à des normes et ressort le côté mécanique de la participation. Le paradigme interactionniste de son côté s'inscrit dans une autre logique. L'individu est pragmatique, il jouit d'une marge de manœuvre qui pousse à le percevoir comme un acteur. La participation en ce sens est considérée par Oakley et Marsden (1986, p. 24) « comme un processus actif signifiant que la personne ou le groupe en question prend des initiatives et affirme son autonomie pour ce

faire ». Dans cette optique, nous nous référons au paradigme interactionniste pour cadrer notre étude.

Le paradigme interactionniste émerge au XX^{ème} siècle et comprend des figures emblématiques comme G. H. Mead, H. Blummer, A. Strauss, H. Becker et E. Goffman entre autres. Il réunit un ensemble d'auteurs dont les styles et les objets d'étude sont souvent différents mais qui sont fidèles à certains principes (Le Breton, 2008 ; Morrissette, Guignon et Demazière, 2011). Avec cette positionnalité épistémologique et ontologique, est prise en compte :

Le point de vue de l'acteur, la construction du sens dans le moment de l'interaction, la capacité de l'acteur de se comprendre et de rendre compte de son action et de constituer ainsi la réalité, de renégocier en permanence son rapport au monde (Le Breton, 2008).

Autrement dit, une pluralité d'interactionnismes comme l'interactionnisme symbolique de Blumer (1937, 1969), l'interactionnisme constructiviste de Berger et Luckmann (1986), l'interactionnisme à tendance réaliste de Goffman (1973) ont en commun la tendance d'insister sur l'expérience quotidienne des acteurs, sur une vision interprétative du monde, sur certaines préférences méthodologiques, et sur les significations de la réalité pour les acteurs, lesquelles dégagent des logiques, creuset de leurs actions (Morrissette, 2011).

Dans ce paradigme, l'action est envisagée de manière dynamique, c'est un processus qui se déploie dans le temps, dans la vie quotidienne. Il propose un cadre d'analyse microsociologique et donne le primat à l'acteur social à la place des structures (Le Breton, 2008), sans toutefois ignorer l'influence de ces structures sur les interprétations que font les acteurs de leurs expériences (Poupart, 2011).

L'acteur est vu comme un sujet en interaction avec les éléments sociaux et non comme un agent passif qui subit les effets d'un système à cause de son habitus¹, ou de l'imposition du système ou encore de sa culture d'appartenance (Le Breton, 2008). Remarquons aussi que l'acteur se trouve dans la position d'effectuer des choix conditionnés par des logiques sociétales dans lesquelles il est immergé, cependant il dispose d'une marge de manœuvre. En somme, l'interactionnisme fait ressortir l'agentivité des acteurs dans leur vie quotidienne en considérant leur contexte socio-culturel d'évolution et leur socialisation.

Ce courant de pensée privilégie non seulement les interactions avec les autres et son environnement, mais aussi, les interactions sont vues comme un processus d'individuation des objets, des personnes, des évènements pour une détermination des conduites et la formation des identités (Mesure et Savidan, 2006). En d'autres termes, l'interaction est guidée par l'autoréflexion de l'individu et met en lien des acteurs d'une même société en considérant leur classe sociale, leur culture, leurs histoires personnelles, leur genre et leur âge, bref leur contexte socioculturel (Goffman, 1973 ; Le Breton, 2008). L'interaction implique un ensemble d'acteurs socialement (Mesure et Savidan, 2006 ; Le Breton, 2008), politiquement et historiquement situés. Le lien social dérive de ce processus affirme Le Breton (2008). L'interaction a également la potentialité de faire correspondre un statut à l'acteur dont le rôle est abordé soit par le haut à travers l'idéalisation, l'héroïsation, soit par le bas par le biais de l'humiliation, du dénigrement et de la stigmatisation (Le Breton, 2008).

L'interprétation est un autre facteur important du paradigme interactionniste. L'acteur dans son évolution dans un contexte social donné interprète les normes, les règles. Il en découle en

¹ C'est un concept utilisé par Bourdieu (2000) pour désigner un patrimoine social et culturel, conscient ou inconscient chez l'individu. Ce patrimoine encadre les pratiques quotidiennes de l'individu.

permanence une construction sociale et non la répétition d'un modèle (Le Breton, 2008). Dans cette optique, l'acteur est approché non pas comme un pantin, mais dans sa façon de négocier avec la structure en place, dans la manière et dans les circonstances qu'il applique les règles (Zimmerman, 1970). En somme, l'interactionnisme s'intéresse à l'explicitation et à la marge de négociation dont l'acteur dispose (Chapoulie, 2011).

Nous privilégions ce paradigme dans notre étude en raison de multiples attraits. Ce paradigme dote l'individu d'une agentivité et laisse une place de marque aux événements, aux expériences dans la vie d'un individu. Il accentue sur la manière dont l'acteur interprète ces expériences tout en considérant l'environnement social de l'individu. Par exemple, il nous fait considérer le statut lié à la stigmatisation, au dénigrement qui est attribué aux jeunes d'origine haïtienne. Il prend en compte également l'aspect de processus, de construction sociale dans les interactions sociales. Au final, ce paradigme nous offre une méthode micro-analytique pour approcher les expériences de participation sociale des jeunes d'origine haïtienne et nous donne aussi la possibilité de remonter à un niveau méso-social.

2.2. L'intersectionnalité

Les origines du concept d'intersectionnalité remontent au XX^{ème} siècle (Harper, 2012). La perspective intersectionnelle a introduit les champs universitaires à travers le courant féministe radical américain vers 1970, et il a continué à évoluer dans les théories féministes postcoloniales (Bachand, 2014).

Ce concept a pris naissance dans les études juridiques dans un contexte de recherche sur les violences contre les femmes avec la juriste Crenshaw. En 1989, Crenshaw a suggéré le concept d'intersectionnalité pour appréhender les diverses interactions dans les rapports de genre et de race dans les expériences de domination des femmes afro-américaines (Maillé, 2014). Crenshaw (2005)

dit avoir utilisé ce concept pour analyser d'une part comment le racisme et le patriarcat s'influent, et d'autre part, la marginalisation des femmes de couleur dans des mouvements féministe et antiraciste. En gros, avec ce concept Crenshaw (2005) nous propose de considérer les diverses sources de l'identité dans la construction de la sphère sociale. Pour Crenshaw (2005), l'intersectionnalité est une démarche qui facilite l'identification des différences genrées et liées à la « race » afin de les justifier et de les négocier. C'est un concept clé dans les réflexions sur l'oppression et les conditions d'émancipation (Bachand, 2014). L'intersectionnalité est définie dans Harper (2012, p. 7) qui cite Collins (2000), comme:

une analyse qui postule qu'à travers leurs interactions, les systèmes de race, de classe sociale, de genre, d'ethnicité, de sexualité, de nationalité et d'âge deviennent des caractéristiques de l'organisation sociale qui façonnent les expériences des femmes noires et que cette organisation sociale est, à son tour, façonnée par les femmes noires (Collins, 2000, p.299).

En plus d'analyser les rapports de pouvoir, l'intersectionnalité examine des relations d'interdépendances entre les agents de pouvoir (« race », genre, classe)² en fonction d'une pléiade de domaines de pouvoir comme ceux élaborés par Hill Collins (1989) : les domaines structurel, hégémonique, disciplinaire et interpersonnel (Bilge, 2015).

Avec l'arrivée des féministes postcoloniales, une autre catégorie en plus de la « race », de la classe, du genre, de l'ethnicité, de la sexualité, de la nationalité et de l'âge intègre l'analyse intersectionnelle, le rapport postcolonial, plus précisément le rapport Occident-Tiers-Monde (Bachand, 2014). Il est intéressant de rappeler le dialogue qui existe entre le féministe postcolonial et le féminisme noir. Les études postcoloniales lui ont livré des outils théoriques et méthodologiques qui ont servi à la contestation de la « pensée blanche » de la majorité du

² Bilge (2015) fait savoir qu'un seul de ces agents ne peut à lui seul expliquer la complexité de la charpente de l'inégalité dans une société à un moment donné de l'histoire.

mouvement féministe occidental (Haase-Dubosc et Lal, 2006). Les féministes postcoloniales vont mettre à nu le fonctionnement des privilèges invisibles de la couleur et de la localisation (Maillé, 2007), en intégrant le rapport de domination Occident/Tiers-monde dans l'analyse intersectionnelle. Cette catégorie, le rapport Occident/Tiers-monde, est très importante pour comprendre les enjeux internes aux sociétés occidentales qui ont trait aux communautés immigrantes provenant de sociétés postcoloniales (Mohanty, 2003; Maillé, 2007; Bachand, 2014). Par ailleurs, il se dégage un aspect socio-constructionniste de la littérature intersectionnelle des États-Unis (Bilge, 2015) et de l'Europe (Harper, 2012). Cet aspect constructionniste met l'accent sur les processus de production et de reproduction des catégories d'identité, des relations de pouvoir et des inégalités qui en résultent (Harper, 2012). Pour Knudsen (2006) citée par Harper (2012), l'intersectionnalité socio-constructionniste analyse les processus sociaux qui contribuent à la marginalisation de certains groupes de personnes. En plus, cette perspective permet d'explorer d'avantage la complexité des rapports sociaux et le pouvoir d'agir des personnes en étant des acteurs dans la construction de leur identité (Harper, 2012), et de leurs expériences. En effet, dans l'intersectionnalité constructionniste, l'individu, dans sa vie quotidienne, est un acteur qui emploie des stratégies pour faire face à l'oppression et à la marginalisation (Prins, 2006).

En dépit de l'engouement pour cette approche, il faut dire qu'elle a ses limites. Elle soulève beaucoup de discussions houleuses, car sa définition, la manière de l'étudier et sa méthodologie ne font pas l'unanimité (McCall, 2005). Elle compte trois types d'engagements vaguement définis, ce sont une dynamique d'investigation intersectionnelle, des débats sur sa portée et son contenu théorique et méthodologique et des interventions politiques intersectionnelles (Cho, Crenshaw, McCall, 2013). Face à cette complexité, des auteurs font des propositions quant à la manière de l'appréhender. Par exemple, McCall (2005) suggère de l'utiliser dans sa forme méthodologique

afin de tenir compte de la complexité des identités. Garry (2011) propose de l'utiliser comme cadre d'analyse parce qu'elle ne donne pas de structure pour collecter des données. Malgré ce flou, cette approche est très importante dans l'étude des rapports de domination des personnes racialisées.

Dans notre recherche, nous privilégions l'intersectionnalité socio-constructionniste avec un accent sur les variables de « race », de classe sociale, de rapport postcolonial ou rapport Occident/Tiers-monde à travers des expériences migratoires (s'il y a lieu), de genre (dans certains cas) et d'âge pour analyser nos données. L'intersectionnalité est particulièrement intéressante dans ce mémoire, car elle nous livre un outil pour mieux comprendre l'interaction des variables de « race », de classe sociale, de rapport postcolonial, d'expérience migratoire (s'il y a lieu), de genre (dans certains cas) et d'âge dans les expériences de participation sociale des jeunes d'origine haïtienne. En outre, l'utilisation de l'intersectionnalité socio-constructionniste est prévue en raison de la dimension du pouvoir d'agir des personnes qui se transforment en acteurs dans leur vie quotidienne et du caractère processuel dans les interactions sociales.

En fin de compte, dans les interactions entre les acteurs, divers variables seront considérés dans cette présente étude. L'intersectionnalité dans ce travail nous servira de loupe à la fois analytique et méthodologique pour scruter le croisement entre ces variables, surtout dans le chapitre sur les rapports de pouvoir.

2.3. La « race »³, la racialisation et le racisme

La « race » est une notion imposée dans la classification universelle de la population du monde, c'est par elle que les principales identités sociales et géoculturelles du monde sont distribuées

³ Nous plaçons le concept de « race » entre guillemet pour être prudente dans son utilisation. Dans notre travail, ce concept prend le sens d'un construit idéologique sociologique et son sens en tant qu'entité biologique n'est pas pris en compte.

(Quijano, 2007). Ce concept n'est nullement neutre dans les rapports sociaux (Maillée, 2007), ce construit idéologique imprègne les rapports de pouvoir (Quijano, 2007). Il sous-tend des « privilèges invisibles » accordés selon la couleur de peau et sa provenance géographique (Maillé, 2007, p. 92). Dans cette même veine, Haddour (2006, p. 139) rapporte que Bhabha pense que « l'être est soumis à la condition d'une Altérité par sa situation et par son apparence ». Plus précisément, les pratiques raciales, découlant de la catégorisation de la « race », se manifestent au quotidien, dans les rapports sociaux par le racisme (Quijano, 2007), des préjugés, des stéréotypes négatifs. La racialisation, de son côté, est définie comme le fait d'attribuer des traits caractéristiques visibles comme la couleur de la peau, le phénotype et invisibles (qu'ils soient vus comme réels ou non) à des groupes (Miles, 2004). Il s'ensuit un processus par lequel ces caractéristiques dites naturelles sont utilisées pour définir une communauté, pour lui conférer des attributs sociaux influencés par des luttes de pouvoir et la répartition différenciée de ressources (Baber, 2010). D'où la considération de la racialisation comme un effet de la « race ».

La racialisation et le racisme sont deux concepts qui sont souvent interreliés. Le racisme est défini par Memmi (1994, p.113) comme « la valorisation, généralisée et définitive, de différences, réelles ou imaginaires, au profit de l'accusateur et au détriment de sa victime, afin de justifier une agression ». Le concept de racisme peut être envisagé comme une résultante de la racialisation, dans l'optique qu'un individu est d'abord différencié selon ses traits physiques et/ou culturels pour ensuite subir une stigmatisation en raison de ses traits (Goffman, 1975).

En somme, la « race » constitue un paramètre considérable dans la définition de son identité, de ses expériences et surtout dans ses rapports avec les autres. Ce concept intervient souvent dans le traitement que les uns infligent aux autres. Rappelons que dans la problématique, nous avons longuement rapporté des constats liés aux préjugés, aux stéréotypes (découlant de la racialisation)

qui frappent les sujets de notre étude. Il est donc inévitable de ne pas adopter les concepts de « race », de racialisation et de racisme dans cette recherche.

Somme toute, dans cette recherche, le paradigme interactionniste de par ses nombreux attraits susmentionnés est le cadre théorique adopté. En plus, nous avons fait appel à l'intersectionnalité avec un accent sur son aspect socio-constructionniste, surtout pour analyser les rapports de pouvoir dans les pratiques de participation sociale des jeunes d'origine haïtienne. Notons que et dans le paradigme interactionniste et dans intersectionnalité, le focus est mis sur l'aspect socio-constructionniste dans les pratiques de participation sociale. Finalement, les concepts de « race », racialisation et racisme ont été intégrés dans notre cadre conceptuel, en vertu des données rapportées dans la littérature académique sur les personnes de couleur noire rapportées dans des études mentionnées dans notre problématique.

Chapitre 3. Cadre méthodologique

Après avoir présenté notre cadre théorique et conceptuel sur l'approche interactionniste, et les concepts de « race », de racisme, de racialisation et d'intersectionnalité, dans cette section nous avons mis l'accent sur l'approche méthodologique, les techniques méthodologiques (population choisie, critère d'inclusion, collecte de données) adoptées dans cette recherche.

3.1. Approche générale de la recherche

Le choix d'une approche méthodologique répond à multiples facteurs comme la problématique, la nature de la question de recherche, les objectifs du travail, le contexte professionnel et les intérêts du chercheur (Pinard, Potvin et Rousseau, 2004).

Les approches méthodologiques sont nombreuses. Parmi elles, nous distinguons l'approche méthodologique quantitative et celle qualitative. C'est à partir de cette dernière que nous conduirons notre travail. Elle est définie comme une approche qui accentue sur l'expérience subjective des individus dans leur relation avec l'environnement (Pinard, Potvin et Rousseau, 2004; Mayer et Deslauriers, 2000). Dans cette approche, la cueillette des données favorise l'exploration des phénomènes en profondeur (Mayer, Ouellet, Saint-Jacques et Turcotte, 2000). L'approche méthodologique qualitative comprend la phénoménologie, l'ethnographie, la théorisation ancrée et l'étude de cas (Noiseux, 2006). Dans le cadre de ce travail, nous avons fait choix de l'ethnographie comme approche méthodologique.

L'ethnographie prend sa source dans l'anthropologie (Noiseux, 2006; Anadón, 2006). Selon Gumperz (1989) cité par (Anadón, 2006) et pour Piette (1996) les interactions sociales sont des objets d'étude de la méthode ethnographique. En effet, l'investigation ethnographique se base particulièrement sur les comportements quotidiens (exemple le langage, les interactions) d'un

groupe culturel (Noiseux, 2006), et elle s'intéresse à des situations d'interaction et à des contextes de vie quotidienne (Côté et Graton, 2014). Ainsi, elle porte attention aux pratiques sociales qui se dégagent de la quotidienneté des acteurs (Pepin, 2010). Elle demande une longue présence sur le terrain afin de s'immerger dans la culture du groupe a étudié et de rapporter tous les aspects de la vie de ce groupe (Noiseux, 2006).

De surcroit, l'ethnographie permet au chercheur de construire le sens qu'une communauté attribue à ses activités, à ses interactions et la manière dont elles composent avec ces réalités (Pepin, 2011). En ce sens, pour l'ethnographie les acteurs sont insérés dans un contexte bien déterminé et le monde est vu comme un construit social (Pepin, 2011).

Dans cette approche, le chercheur peut s'appuyer sur les expériences vécues par les personnes, et la signification de ces expériences pour elles (Noiseux, 2006) afin de développer ses analyses. Elle cherche à décrire et à reconstituer les modes de vie et l'univers de sens et de pratique des personnes dans leurs propres termes et expressions (Côté et Graton, 2014). Avec cette approche, nous allons donner la voix aux participants, afin de dégager les significations de ces expériences de participation sociale pour eux.

Pour finir, l'ethnographie facilite la circonscription de contextes larges et des situations où les acteurs s'inscrivent et interagissent et dont l'unité d'analyse est la collectivité (les jeunes d'origine haïtienne dans notre cas), même si la collecte de données passe par les perceptions individuelles (Côté et Graton, 2014). Elle est souvent associée à l'observation participante (Piette, 1996) comme moyen de collecte de données. Cependant, d'autres modalités de collecte de données sont envisageables. Ce sont l'entrevue non directive ou semi-directive, et les notes de terrain (Anadón, 2006).

Mauss (2002) dans son *Manuel d'ethnographie*, met en garde contre des difficultés subjectives liées à l'ethnographie. Il s'agit de ne pas croire, de porter des jugements moraux, de s'étonner et de s'emporter (Mauss, 2002) lors de l'enquête ethnographique. En plus, il donne quelques principes de cette méthode : la recherche de l'objectivité en évitant les hypothèses inutiles et l'exhaustivité en ne négligeant aucun détail. Le parcours et les mouvements de population comme l'immigration dans le temps est l'une des dimensions importantes de cette approche pour Mauss (2002). Pour finir, il nous exhorte aussi à utiliser des statistiques et des tableaux dans le rapportage des données.

Nous pensons, d'abord du fait que l'ethnographie livre la perspective des participants en se consignant dans leur quotidien (Noiseux, 2006), elle nous aidera à saisir la spécificité et les conditions de participation sociale des jeunes d'origine haïtienne dans leur communauté. De plus, grâce à son approche inductive, l'ethnographie part du vécu des participants. Du coup, en utilisant cette approche dans notre travail, elle favorisera la mise en relief des aspects nouveaux de l'expérience de participation sociale de jeunes d'origine haïtienne.

L'ethnographie se fonde sur la perspective des participants, elle saisit l'authenticité de leur expérience. C'est en ce sens que nous pensons que cette approche nous permettra de répondre à notre question de recherche.

Nous avons fait choix de cette méthode, parce que d'une part, elle accorde une place de marque aux expériences quotidiennes vécues par les individus et d'autre part, elle s'intéresse à la compréhension en profondeur de ses expériences en saisissant le point de celui/celle qui vit l'expérience. Elle laisse approfondir son sujet en se basant sur l'expérience humaine et explorer des faits, des phénomènes nouveaux à partir de la positionnalité de l'acteur dans le temps, dans l'espace et dans ses relations. Ce sont ces facteurs en particulier qui nous ont attiré vers cette approche.

3.2. Présentation et justification des techniques méthodologiques

3.2.1. Population à l'étude

La population de notre étude se constitue de jeunes d'origine haïtienne qui sont impliqués dans des activités de participation sociale à Ottawa-Gatineau.

3.2.2. Échantillon de l'étude

Nous nous intéressons spécifiquement à des jeunes d'origine haïtienne qui sont impliqués dans des activités de participation sociale à Ottawa-Gatineau. Notre échantillon sera constitué de 3 jeunes avec lesquels nous réaliserons 3 entrevues (une entrevue avec chaque jeune).

3.2.3. Critères d'inclusion et d'exclusion de l'échantillon

Voici les principaux critères d'inclusion et d'exclusion de notre échantillon :

1. Origine géographique: Jeunes d'origine haïtienne (nés en Haïti ou ont un parent né en Haïti)
2. Age : Jeunes âgé(e)s de 18 à 35 ans
3. Jeunes engagés dans des activités de participation sociale (bénévolat formel ou informel)
4. Localisation géographique : Jeunes qui vivent à Ottawa-Gatineau au moment de la recherche.

3.2.4. Processus de recrutement

Notre processus de recrutement comporte deux scénarios. D'abord, nous avons transmis les affiches de recrutement à des contacts de notre réseau par courriel. Ces affiches décrivent notre

sujet de recherche, les critères d'échantillonnage de la population, les coordonnées complètes à travers lesquelles les intéressés pourront nous contacter (courriels, numéros de téléphone). A partir de ce scénario, nous avons recruté deux participants. Et, nous avons utilisé également la technique de « boule de neige » en demandant au premier jeune recruté de nous mettre en contact avec d'autres jeunes pour recruter les deux répondants suivants. Nous avons attiré le dernier répondant avec cette technique.

3.3. Méthodes de collecte de données

Comme technique de collecte de données, notre choix s'est arrêté sur l'entrevue semi-directive. Poupart (1997) affirme que l'entrevue est l'une des meilleures manières qui permet d'avoir accès au sens attribué par les acteurs à leurs représentations du monde. En plus, de saisir le sens que les acteurs donnent à leur représentation du monde, à leurs expériences, elle facilite une co-construction de la signification de ces expériences, et il transparait aussi que les acteurs sont les mieux placés pour parler de leurs expériences (Morrissette, 2011).

L'entrevue semi dirigée est vue par Lorraine Savoie-Zajc (2009, p. 340) comme une « interaction verbale animée de façon souple par le chercheur ». Elle est utilisée pour aborder des domaines inconnus et nécessite un schéma de questions à aborder (Angers, 1996). Elle permet au chercheur d'accéder aux perceptions d'un évènement, d'une situation, aux interprétations et aux expériences de l'interlocuteur, en profondeur et de manière authentique (Quivy et Van Campenhoudt, 1995). La durée des 3 entrevues a été comprise entre 45 et 60 minutes. Le lieu de rencontre pour les entrevues a été choisi par les participants. C'était donc trois entrevues semi-directives.

3.4. Guide d'entrevue⁴

Nous avons créé un guide d'entretien à partir de nos objectifs de recherche. Le guide couvre des thèmes qui ont été préalablement identifiés dans le but d'explorer les pratiques de participation sociale des jeunes d'origine haïtienne. Une première version du guide a été testée lors du premier entretien, ceci nous a permis d'y apporter des modifications pour les entrevues suivantes. Dans le guide des entrevues, toutes les questions sont ouvertes pour recueillir des données qualitatives (Fortin, 2006). Ces questions ont laissé aux participants une certaine limite dans leur expression, c'est à dire la liberté d'aller en profondeur dans leurs réflexions par rapport à leur expérience de participation sociale.

La première partie du guide d'entretien nous a permis de recueillir des données sociodémographiques sur les participants. La seconde partie a abordé l'identification des pratiques de participation sociale des jeunes d'origine haïtienne. La troisième partie a concerné la thématique de la perception des jeunes d'origine haïtienne de la participation sociale. La quatrième partie a exploré les liens sociaux développés au cours des pratiques de participations sociale de ces jeunes. Et la dernière se rapportait à la thématique des rapports de pouvoir qui marquent ces pratiques.

3.5. Déroulement des entrevues

Les entrevues ont eu lieu au cours du mois de mai 2018. Les dates et les heures des entrevues ont été décidées par nos répondants. Tous ces derniers ont choisis l'université d'Ottawa comme lieu de déroulement des entrevues. Les salles de la bibliothèque Morrisset de l'université d'Ottawa où ont eu lieu les entrevues ont été choisi dans l'optique de garantir l'intimité et la sécurité et du répondant et de la chercheure.

⁴ Le guide d'entrevue est en annexe du mémoire.

Nous avons effectué trois entrevues de 45 à 60 minutes avec nos participants. Nous avons débuté les entrevues en renouvelant aux participants la présentation du thème de la recherche et de ses objectifs. Puis, nous avons fait part aux répondants des aspects éthiques de la recherche comme l'anonymisation, l'utilisation et l'accès à des données. Nous leur avons remis le formulaire de consentement, nous en avons gardé une copie signée du répondant. Et aussi, nous leur avons informé de la possibilité d'arrêter l'entrevue et de ne pas répondre à des questions en cas de malaises. Finalement, nous leur avons remis une liste de ressources. A la fin, les entrevues ont été menées par les questions de notre guide.

3.6. Considérations éthiques et limites de la recherche

3.6.1. Relation entre chercheure et participants

Dans la conduite d'une recherche, il y a des règles éthiques qu'il faut respecter (Angers, 1996). Cette éthique qui comprend un ensemble de valeurs, de règles doit constituer le point de départ de la relation entre le chercheur et les participants selon nous.

Cette relation doit se baser avant tout sur des valeurs comme le respect de la personne, de son intégrité, de sa dignité, de sa vie privée et de ses droits. Cette relation doit aussi prendre en compte les valeurs propres à chaque acteur dans ce cheminement qu'est la recherche. Il doit exister aussi une confiance mutuelle pour garantir la qualité morale du travail (Angers, 1996).

3.6.2. Considérations autoréflexives

Les sujets de nos travaux de recherche traduisent généralement un aspect de notre vie (Paugam, 2010). Ils touchent des aspects de nos expériences, de notre vie, bref ils livrent une partie de nous. D'une certaine manière, ce travail nous touche particulièrement, en tant qu'Haïtienne qui vient récemment de s'installer au Canada. De ce fait, ma position de chercheure a la possibilité

d'influencer le processus de recherche. Il se trouve que dans mes entrevues, mon appartenance à la communauté noire et Haïtienne a fait surface car mes répondants m'ont identifié à leurs expériences en utilisant le « nous ». Alors, dans cette position je me devais de garder une posture critique et autoréflexive avec mon objet de recherche. Pour ce faire, la première étape a été de reconnaître que ce travail peut m'affecter. Ensuite, j'ai gardé le plus que possible mon objectivité sans pour autant laisser tomber l'empathie. Au final, j'ai eu à ma disposition un journal de bord pour consigner les situations qui m'a demandé de réfléchir sur moi-même, sur la façon dont telle situation m'a touchée.

3.6.3. Limites de notre étude

Toute recherche scientifique qui se veut probe doit reconnaître les limites qu'elle comporte. Notre étude comporte certaines limites. Elle s'est réalisée sur un petit échantillon et ne peut être généralisée à toute la population concernée par l'étude. D'autant plus que les expériences de participation sociale vécue par les participants ont leur particularité et ne peuvent être considérées pour tous les jeunes d'origine haïtienne. D'une part, les milieux de participation sociale formelle ne sont pas pareils et ne travaillent pas avec les mêmes publics cibles. D'autre part, les formes de participation sociale informelle sont très variables. Alors, les résultats de cette recherche ne peuvent être généralisés en raison du nombre des participants et de la diversité des expériences de participation sociale.

Après le recrutement, il s'est avéré que les répondants sont tous des étudiants à l'université. Cette limite de notre travail est due à notre capital social, précisément à notre réseau de contacts. Étant une étudiante, nous avons mobilisés les premiers contacts de notre réseau qui proviennent de notre environnement immédiat, l'université. Et, il se trouve que les 3 premiers répondants à la recherche soient des étudiants.

3.7. Modalités de l'analyse des données

Nous avons fait une analyse de contenu constitué car l'analyse s'est faite sur des données qui proviennent de nos entrevues (Mayer et Deslauriers, 2000). Cette analyse comporte plusieurs étapes.

L'étape préalable à l'analyse de nos données est le codage. Nous avons attribué un numéro à chaque question dans le guide d'entrevue. Ensuite, nous avons donné un code à chaque entrevue réalisée avec un participant. Par la suite, nous avons procédé à la retranscription littérale de chaque entrevue (Angers, 1996) en prenant en considération le langage non verbal comme les silences, les hésitations. Nous avons utilisé le logiciel Ms Word pour reporter les écrits des entrevues.

Afin de réduire la masse des données, nous avons procéder par catégorisation ou regroupement par thème comme le suggèrent Angers (1996) et Mayer et Deslauriers (2000). La catégorisation par thème est souvent utilisée pour analyser des données provenant d'entrevue semi-directive (Bertraux, 2013). Cette catégorisation a été réalisée à partir d'une méthode mixte c'est-à-dire des thèmes définis préalablement par nos objectifs, nos lectures et d'autres catégories dégagées au cours de l'analyse (Mayer et Deslauriers, 2000).

Les données de notre recherche ont été recueillies à partir des objectifs fixées dans l'étude. D'abord, nous avons recueillis des données sur les pratiques de participation sociale de jeunes qui ont participé à la recherche. Nous avons ensuite eu une série de questions sur la perception des jeunes d'origine haïtienne de la participation sociale des jeunes. Dans la deuxième section, les questions ont concernés les liens sociaux. Dans cette partie, des sous-thèmes ont été dégagés comme le don, le lien professionnel. A travers la dernière section du guide, nous avons développé des questions en lien avec les rapports de pouvoir que les jeunes ont connus dans leurs pratiques de participation

sociale. Les thèmes de micro-agressions, de sexisme, d'âgisme en sont ressortis. Certains thèmes non prévus ont été ressortis tels : la participation sociale comme défense d'une cause, les liens intergénérationnels et les micro-agressions.

Chapitre 4. Présentation et analyse des résultats

Dans ce quatrième chapitre, nous élaborons le profil des répondants à la recherche. Nous commençons d'abord par l'immigration haïtienne avec un accent sur l'historique des déplacements des Haïtiens vers le Canada et certaines caractéristiques des immigrants haïtiens à certaines époques. Ceci afin de situer le portrait des répondants à notre recherche dans un cadre plus large. Et, de manière restreinte nous livrons le profil des participants à notre recherche.

4.1. L'immigration haïtienne au Canada

Les rapports entre Haïti et le Canada ne datent pas d'aujourd'hui, ils se situent aux alentours du XVIII^{ème} siècle, car ces deux territoires ont été des colonies françaises (Amazan, 2015). Ces rapports remontent avec la présence d'esclaves de Saint-Domingue en Nouvelle-France (Amazan, 2015). L'histoire de l'immigration haïtienne au Canada passe surtout par l'immigration des Haïtiens au Québec, car nombreux sont les Haïtiens qui ont choisi de s'installer au Québec depuis la première vague d'immigration haïtienne. La langue française et la culture religieuse catholique (Icart, 2004) comptent parmi les principaux facteurs d'attraction des Haïtiens vers le Québec.

Selon certains, la migration haïtienne en terre canadienne débuta vers les années 1930 avec la venue d'étudiants haïtiens (Amazan, 2015) et d'Haïtiens de professions libérales (Déjean, 1978). Remarquons qu'à cette époque la présence des Haïtiens en sol canadien était peu significative car le Canada menait à cette époque une politique d'immigration sélective et ségrégationniste (Amazan, 2015).

Ce premier moment de l'immigration haïtienne est appelé la fuite des cerveaux (Belony, 2007). A cette époque, les Haïtiens migrants étaient des «professionnels qualifiés dans les services de santé, dans l'enseignement et dans les services sociaux en général. On dénombrait également quelques

étudiants et des exilés politiques volontaires» (Jean-Baptiste, 1977, p. 10). Ces derniers étaient bien accueillis au Canada au cours de cette période car ils étaient formés, maîtrisaient le français et étaient des chrétiens (Icart, 2006 ; Dorino Gabriel, 2009).

En plus, jouissant d'une situation socio-professionnelle confortable (Déjean, 1978), ces professionnels et étudiants haïtiens ne connaissaient pas de problèmes d'intégration (Amazan, 2015). Il faut comprendre qu'à cette époque, l'immigration n'était pas ouverte à tous, car il n'existait pas de consulat canadien en Haïti avant 1960 (Amazan, 2015). Selon Dubuisson (1988), les Haïtiens qui venaient au Canada, à cette époque, suivaient un processus migratoire triangulaire. Par exemple, certains étudiants haïtiens venaient d'Europe ne pouvant pas rentrer en Haïti (Rodriguez, 2014) s'installèrent au Canada. Ce sont donc des nantis, ceux qui sortaient des affres du sous-développement (Dubuisson, 1988) qui pouvaient immigrer au Canada.

A partir des années 1968, la quantité des migrants haïtiens s'accroît considérablement (Belony, 2007). En effet, depuis 1970, Haïti fait partie des principaux fournisseurs de main-d'œuvre au Québec (Labelle, Larose, et Piché, 1983). Deux facteurs sont à considérer dans l'augmentation de ces migrants. D'abord, sur le plan interne, des représailles politiques du régime Duvaliériste forçaient les Haïtiens à l'exil, plusieurs d'entre-eux ont quitté le pays pour s'installer au Canada, afin de fuir des vengeances et persécutions politiques (Dorino, 2009). Puis au Canada, vers les années 1960, ce fut l'abandon de l'exigence ethnique dans les politiques d'immigration (Amazan, 2015).

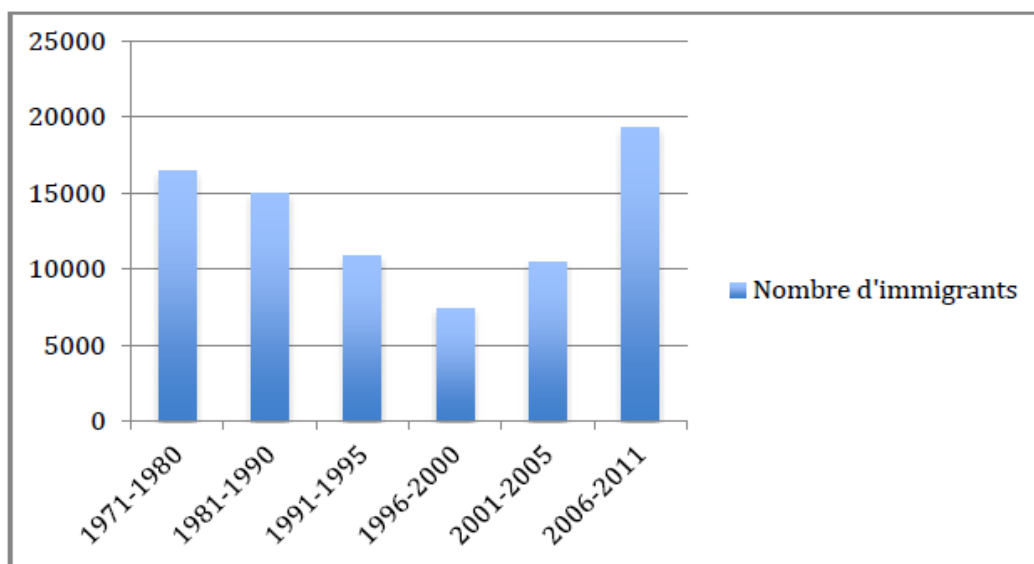
Cette première période de l'immigration haïtienne au Canada comptait des Haïtiens avec des niveaux de formation professionnelle élevés (Jean Baptiste, 1977 ; Icart, 2006). Ils se sont bien intégrés et ont contribué à l'avancement économique, culturel et scientifique du Québec (Amazan, 2015).

Ces caractéristiques des Haïtiens vont se modifier à partir de la seconde vague d'immigration Haïtienne au Québec, vers les années 1970. Ces Haïtiens accueillis en terre québécoise n'appartiennent pas aux mêmes couches sociales que ceux de la première vague d'immigration (Amazan, 2015). Ainsi, d'après Marchand (1981), plus des deux tiers de 25 000 immigrants haïtiens au Québec sont des non-professionnels. D'autant plus, à partir des années 1970, avec la saturation du marché du travail québécois et la crise de l'économie canadienne, les autorités québécoises ne reconnurent plus les compétences et les diplômes haïtiens (Amazan, 2015). La langue fut un autre problème, car certains des Haïtiens qui s'installèrent au Canada ne parlaient ni l'anglais, ni le français (Marchand, 1981). L'intégration des Haïtiens, de la seconde vague, dans la société québécoise ne fut donc pas de la même trempe que celle de la première vague d'immigration.

Pour Potvin (2007a), la troisième vague d'immigration haïtienne se situe après 1986. Les Haïtiens de la première vague ont toujours entretenu cet espoir de retour au pays (Potvin, 2007a). Alors, avec la fin du régime Duvaliériste, certains Haïtiens de la première vague de l'immigration retournèrent en Haïti, toutefois ils revinrent au Canada vers les années 1980, étant déçus des conditions de vie en Haïti (Amazan, 2015). De plus, dans cette troisième vague d'immigration, les étudiants occupaient également une place non-négligeable, ce qui fait dire à Belony (2007) que cette période est caractérisé par une fuite des cerveaux. Dans cette troisième vague, les immigrants n'étaient pas uniquement des intellectuels, il y avait également des individus d'autres couches sociales (Amazan, 2015). Les Haïtiens de cette vague rencontrent également des difficultés d'intégration, notamment sur le marché du travail (Potvin, 2007a), comme ceux de la seconde vague.

Au cours de toutes ces vagues d'immigration, la quantité des immigrants Haïtiens au Canada connaît des fluctuations comme le montrent le graphique qui suit.

Graph 1. Nombre d'immigrants d'origine haïtienne au Canada par période d'immigration.



Source : Amina Mezdour, 2014, p. 67

De 2006 à 2011, l'immigration haïtienne au Canada atteint un pic, environ 200 000 personnes. Le séisme de 2010 qui a frappé Haïti est en grande partie à la base de cette hausse d'immigrants. En effet, nombreux sont les Haïtiens qui ont quitté leur pays pour fuir des problèmes environnementaux, sociaux et économiques (Amazan, 2015), entraînés par l'aléa sismique de 2010. Parmi, ceux-ci, un grand nombre ont été accueillis par le Canada, les Haïtiens totalisaient 1,7 % des immigrants arrivés au Canada cette année-là (Chagnon, 2015).

4.2. Portrait des immigrants haïtiens au Canada

A travers cette section, notre souci est de peindre le portrait des immigrants haïtiens au Canada avec une insistance sur la situation démographique, socio-économique et socio-professionnel.

Comme nous venons de le voir dans l'historique de l'immigration haïtienne au Canada, les Haïtiens dès le début de l'immigration ont préféré s'installer au Québec. Donc, la majeure partie des Haïtiens se trouvent au Québec, particulièrement à Montréal où 80% de la population haïtienne est concentrée dans la région du grand Montréal (Rodriguez, 2014). Cependant à partir des années 1970, des Haïtiens ont migré du Québec vers l'Ontario (Madibbo et Maury, 2001). Ce qui explique l'installation de certains Haïtiens au Nouveau-Brunswick et en Ontario particulièrement Ottawa et Toronto (Rodriguez, 2014).

Dans la région métropolitaine d'Ottawa-Gatineau, en 2011, d'après Statistiques Canada, environ 12 470 personnes sont d'origine haïtienne. Parmi ces 12 470 personnes, 6 075 sont des femmes. La quantité d'immigrants haïtiens dans cette région est importante, et elle est dominée par les hommes. C'est également une communauté à dominante de personnes issues de minorités visibles. Par exemple au Québec, 97,6% des membres de cette communauté appartiennent à une minorité visible (Immigration et Communautés culturelles, Québec, 2014). Dans cette région vit alors une communauté haïtienne dont la quantité n'est pas négligeable.

Chez les immigrants, le taux d'activités est plus faible (Bouarbat et Grenier, 2014) par rapport aux natifs du Canada. Les immigrants font face à des taux de chômage plus élevés que les Canadiens. Par exemple, au Québec, le taux de chômage des immigrants, de 2006 à 2011, touchait les 18,5 % cinq points de pourcentage de plus que la moyenne canadienne pour cette même cohorte (Bouarbat et Grenier, 2014). La littérature documente aussi la manière dont la race et les préjugés racistes peut contribuer aux obstacles rencontrés par les immigrants y compris ceux de la deuxième génération sur le marché de l'emploi au Canada (Beaudoin, 2011; Eid, 2012a, 2012b). Ce qui explique plus ou moins le fait que sur le plan socio-économique, une proportion de la communauté

haïtienne vit avec un faible revenu. Selon Statistique Canada (2011), 27, 2% de la communauté haïtienne dans la région d'Ottawa-Gatineau vivent avec un revenu faible.

D'autre part, chez les jeunes d'origine haïtienne le taux de chômage est élevé, plus précisément les actifs d'origine haïtienne sont deux fois plus enclin d'être sans emploi que leurs vis-à-vis dans la population générale (Statistique Canada, 2007). Généralement, cette situation place cette communauté dans une position précaire et défavorisée.

Sur le plan socio-professionnel au Québec, la communauté haïtienne se place se dans les professions liées à la vente et aux services (28,2 %), dans le secteur de la santé (16,9 %), des affaires, de la finance et à de l'administration (14,3 %), de l'enseignement, au droit et aux services sociaux, communautaires et gouvernementaux (12,2 %), ainsi que dans les métiers du transport et de la machinerie (10,4 %) (Ministère de l'immigration, 2014).

4.3. Profil des répondants

Afin de bien situer nos données, dans cette partie, nous dressons le profil des personnes qui ont accepté de prendre part à la recherche. Nous avons recueillis des informations sur l'âge, le sexe, le niveau d'éducation, la localisation géographique, le parcours migratoire et l'identification. Il est important de comprendre qu'en remontant à l'identité, à l'histoire personnelle et à la trajectoire de ces jeunes, il nous sera possible de scruter leur socialité (Gagnon, Fortin, Ferland-Raymond, et Mercier, 2004).

Nous avons eu à interviewer deux personnes de sexe féminin et une personne de sexe masculin. Ils sont tous dans la vingtaine, plus spécifiquement ils se situent dans la tranche d'âge de 21 à 25 ans. Ils habitent majoritairement à Gatineau (2 sur 3), puis la dernière habite à Ottawa. Ils sont

majoritairement des étudiants en baccalauréat (2 sur 3) en service social. Puis, l'une d'entre-eux a une maîtrise en psychologie.

Tableau 1 : Portrait des participants

Pseudonyme	Âge	Lieu de naissance	Localisation géographique	Niveau de scolarité
Tanya	21	Canada	Gatineau	Baccalauréat en service social
Francisco	25	Haïti	Gatineau	Baccalauréat en service social
Bernadette	23	Haïti	Ottawa	Maîtrise en psychologie

Afin de décrire le mode de vie et l'univers de nos participants à la recherche, comme le postule la démarche ethnographique, nous allons dresser un portrait biographique de chaque répondant à propos de leur parcours migratoire et leurs expériences de participation sociale.

Tanya: Tanya est citoyenne canadienne. Elle est née au Canada d'un père d'origine haïtienne qui a immigré au Canada vers l'âge de 16 ans et d'une mère qui est née au Canada. Les grands parents du côté maternel de Tanya sont d'origine haïtienne. Ils ont immigré au Canada vers les années 1975 en raison de la carrière de la grand-mère de Tanya. Sa grand-mère était infirmière. Le couple voulait que la grand-mère ait de meilleures opportunités de carrière dans les sciences infirmières pour la grand-mère. Ils sont donc venus s'installer au Canada. Elle a commencé à faire du bénévolat dans le cadre académique. Ensuite, à travers ses cours à l'université, elle a réalisé du bénévolat surtout avec des aînés dans des organismes communautaires à Gatineau. En gros, dans ses expériences avec les aînés, elle les amenait aux rendez-vous médicaux, transmettait des informations sur leur

état de santé à leur famille, et organisait des activités de loisir avec eux. Et comme expérience de participation informelle, à chaque Noël, sa famille et elle distribuent de la nourriture dans son quartier à Gatineau.

Francisco : Francisco est née en Haïti et est citoyen Canadien Il a immigré au Canada après le tremblement de terre en 2010 avec sa mère, son petit-frère et sa petite sœur. Son père et son grand-frère et sa grande-sœur était déjà au Canada. Son père voyageait depuis longtemps au Canada, puis vers 2006, il a décidé de s'établir au Canada, en raison de problèmes d'insécurité en Haïti. Il était pasteur et son église se situait à Cité Soleil, il s'était fait tirer dessus devant son église. Comme expérience de participation sociale, il a fait du bénévolat dans un organisme communautaire à Ottawa avec des aînés et à Gatineau avec des enfants. Avec les aînés, il organisait des séances d'information et des activités de loisir, et il aidait les enfants avec leurs travaux scolaires. Puis, il fait partie d'un groupe qui organise des matchs de soccer à chaque été.

Bernadette : Bernadette est citoyenne canadienne. Elle est arrivée au Canada après le tremblement de terre de 2010, à l'âge de 15 ans. Son père habitait les États-Unis avant de venir s'installer au Canada, puis d'y réunir sa famille. Bernadette déclare que son père a décidé de s'établir au Canada avec eux afin d'offrir à ses enfants de meilleures opportunités en terme d'études, surtout universitaires, et d'ascension sociale. Elle a effectué du bénévolat dans le cadre de ses études scolaires. Puis, à l'université elle a fait du bénévolat avec des personnes souffrant de démence dans un hôpital à Ottawa. Ses tâches consistaient à accueillir ses personnes, à préparer leur chambre et à leur donner leur médicament. Actuellement, elle est membre d'un organisme communautaire composé exclusivement d'intervenants sociaux d'origine haïtienne.

Donc, tous nos répondants ont le même statut d'immigration au Canada, ce sont tous des citoyens canadiens. Leurs parcours pour arriver au Canada ne sont pas fondamentalement les mêmes,

quoiqu'il y a quelques convergences. En ce qui a trait à l'identification des pratiques de participation sociale, deux des jeunes ont de pratiques de participation sociale formelle et informelle continues. Elles font du bénévolat puis, l'une fait de l'entraide communautaire avec sa famille et l'autre dans une organisation communautaire haïtienne au Canada. Le dernier participant à des pratiques de participation sociale formelle, soit le bénévolat, et il a aussi des pratiques informelles sporadiques.

4.4. Portrait sociologique des jeunes de la recherche

Les trois participants affirment qu'ils ont des liens avec la communauté haïtienne en étant au Canada. D'abord, certains disent qu'ils parlent créole, que la plupart de leurs amis sont des Haïtiens. Ensuite, les trois affirment qu'ils célèbrent des fêtes haïtiennes comme l'indépendance, la fête du drapeau⁵ et certaines fêtes qui sont célébrées au Canada comme la fête des mères dans la version haïtienne. La majorité (2 sur 3) de nos participants déclare aussi qu'ils fréquentent des lieux où la majorité des personnes sont des haïtiens comme l'église. Une des répondants a aussi révélé qu'elle avait fait des voyages dans le pays d'origine.

Tous les répondants, ayant la citoyenneté canadienne, s'auto-identifient comme étant des Haïtiens.

Bernadette déclare :

« J'ai la citoyenneté canadienne, mais je me sens pas, je dirais pas que je suis assez comme éduquée par rapport à la culture canadienne ou par rapport à l'histoire canadienne, il y a des choses que je connais pas. Hmm Je me considère encore comme étant, comme haïtienne. Si quelqu'un me demande, je dirais oui, que que, c'est quoi ma nationalité, je dirais que je suis haïtienne. »

⁵ La fête de l'indépendance est célébrée le premier janvier de chaque année, et celle du drapeau, le 18 mai.

Ces jeunes sont à la fois si loin mais très près de leur terre natale. Ceci s'explique pour certains par le manque de connaissances de la culture et de l'histoire canadienne. C'est alors à se poser des questions certaines institutions ayant la vocation de socialiser les jeunes comme l'école, les médias, certains entités étatiques comme les ministères.

La citoyenneté canadienne telle qu'envisagée par ces jeunes apparaît être plus statutaire qu'identitaire (Venel, 2007). Parlant de son identité haïtienne, Francisco avoue « c'est ma nature, je peux pas m'échapper ». Leur être et leur appartenance sociale s'objectivent à travers leur identité haïtienne. Cette dernière semble être naturel chez ses jeunes, difficile à gommer. Elle apparaît comme condition immanente et essentialisante de l'individu (Molina Fuque, 2002).

Les liens avec le pays d'origine s'entretiennent à travers les fréquentations d'amis Haïtiens, de lieux spécifiques où se retrouvent des Haïtiens et la célébration de fêtes nationales. Certains qualifient même ces liens de « serrés » (Bernadette). Ils s'auto-identifient donc plus au pays d'origine qu'au pays d'accueil ou pays de naissance. Voici ce qu'affirme Tanya, celle qui est née au Canada:

« Et, toi comment est-ce que tu t'identifies? »

Mais, je m'identifie mais aussi je suis née au Canada, je m'identifie comme étant haïtienne. Surtout vivant dans un pays où qu'on est minoritaire. Même si je suis née ici, à tous les jours les gens prennent pour acquis que je suis pas née au Canada parce que je suis noire. Donc, heu, je m'identifie comme Haïtienne même si je suis pas née en Haïti. Je suis déjà allée en Haïti, puis j'adore ma culture, j'adore. Puis je m'identifie quand même comme étant haïtienne. »

Le processus d'auto-identification est une construction interactionnelle. L'autre est très important dans le processus identitaire, c'est par rapport à autrui, par rapport à son discours que nous construisons notre soi. Ces jeunes abordent leur identité en se démarquant, en s'auto-excluant de la société canadienne. Malgré le fait d'être née au Canada, Tanya ne s'auto-identifie pas comme

canadienne. Elle décline son identité culturelle et nationale en se référant au pays d'origine de ses grands-parents. L'ethnicité et l'identité se lèguent de génération en génération (Potvin, Eid et Venel, 2007), dans ce cas. Les liens identitaires et culturels de cette répondante avec le pays de naissance, en l'occurrence le Canada, sont plus ou moins distendus. Le processus migratoire ne se rompt pas dans l'imaginaire des immigrants que ce soit de la première, de la deuxième et de la troisième génération « race ». Il est en ainsi pour les 3 répondants de la recherche qui s'auto-identifient Haïtien en dépit de leur citoyenneté canadienne.

. En outre, parmi les jeunes de la recherche non seulement ceux qui ont connu un processus de migration, mais aussi ceux qui n'ont pas connu de processus migratoire (qui sont nés au Canada) sont considérés comme des minorités. Le processus de migration de ces jeunes se retrouve bloquée, enkystée (Dubet, 2007) dans la phase de minorités. Malgré le temps, ces jeunes qui ont immigré et/ou qui appartiennent à la deuxième et à la troisième génération, ne sont pas devenus des Canadiens. D'après l'extrait d'entrevue sus-rapportée de Tanya, être une personne de couleur noire dans une société à dominante blanche équivaut à ne pas être native de cette société. Même s'il y a des natifs noirs qui sont au Québec-Canada depuis le XVII^{ème} siècle (des descendants d'esclaves)⁶, la supposition que les Noirs ne sont pas natifs du Canada, rapportée par Tanya, révèle une marginalisation des Noirs. En effet, la couleur de la peau, l'appartenance à une « race » se révèle un facteur d'exclusion de la société d'installation ou de naissance. Aussi, nous constatons que le rapport de pouvoir est constitutif de son appartenance. Le fait d'appartenir à une minorité pousse notre répondante à ne pas s'identifier comme Canadien. Alors, selon sa trajectoire, le fait de se livrer à des pratiques de participation sociale formelle et/ou informelle ne veut pas dire

⁶ Voir la thèse de Mugabo (2016) intitulé *Geographies and Futurities of Being: Radical Black Activism in a Context of Anti-Black Islamophobia in 1990s Montreal*,

nécessairement qu'on développe un sentiment d'appartenance citoyenne à sa société d'accueil ou sa société de naissance.

En somme, nous venons de voir que l'immigration haïtienne au Canada a connu plusieurs périodes et à chacune de ces périodes elle avait des caractéristiques tantôt différentes, tantôt similaires. Cette immigration est influencée aussi bien par des facteurs internes au pays que par des facteurs externes. Ainsi, les parcours migratoire de nos répondants reflètent certains de ces faits. Arrivés en sol canadien, la plupart de ces immigrants s'installent au Québec, puis ensuite quelques-uns migrent vers Ontario. Au niveau socio-économique que ce soit au Québec ou en Ontario, certains de ces migrants connaissent des situations difficiles.

Au niveau de l'identification, tous nos répondants s'auto-identifient comme Haïtiens. Les raisons de cette identification se déclinent en trois points. Certains expliquent ceci par le manque de connaissance de l'histoire et de la culture canadienne. D'autres pensent que l'exclusion, un rapport de pouvoir défavorable est une raison de ne pas se voir comme canadienne. Et enfin, le fait de s'identifier comme haïtien pour d'autres est tout à fait naturel.

Ce chapitre a servi à brosser un tableau de la communauté haïtienne dans son ensemble au Canada, puis en particulier les participants à notre recherche. Nous l'avons exploité comme un point d'entrée pour situer nos lecteurs sur notre objet d'étude. Dans les chapitres qui suivent, nous allons approfondir les objectifs de la recherche.

Chapitre 5. La perception des jeunes d'origine haïtienne de la participation sociale

Après avoir dressé le portrait des jeunes qui ont pris part à l'étude, dans ce chapitre nous allons explorer la perception des jeunes d'origine haïtienne de leur participation sociale. Dans une première partie, nous allons aborder les définitions des participants du concept. Dans la deuxième partie, nous développerons la manière dont les participants se la représentent à travers leurs pratiques.

5.1. Définitions de la participation sociale

Les réponses des personnes questionnées à propos de la définition de la participation sociale révèlent le caractère vaste et ambigu de ce concept. La variété des définitions données au concept par les participants montrent son côté diffus et la difficulté de saisir ses composantes. Ces réponses rappellent l'existence d'une mosaïque de définitions proposées à ce concept par les chercheurs.

Voici les définitions de chaque participant à la recherche :

« La participation sociale c'est surtout m'impliquer dans la communauté. Donc, c'est d'utiliser comme mes talents, mes dons, quelque chose qui me passionne pour renchérir ma communauté, puis pour pouvoir aider d'autres personnes, pour être impliquée. C'est surtout d'apporter comme quelque chose de positif à la communauté. (Bernadette)

Je dirais que participer dans la société, dans le fonds, être actifs dans la société, s'entraider entre communautés, d'aider, s'informer, participer, apporter un changement. Dans le fond s'impliquer dans la communauté dans laquelle on est. (Tanya)

Participation sociale, comme, je vois comme s'intégrer dans la société, etc. C'est comme quel, c'est comme est-ce que tu mets comme, on va dire comme qu'est-ce que ta présence apporte à la société, est-ce-que t'es la juste pour être là, est-ce que tu vis, tu dors, tu travailles. C'est comme, tu fais tes affaires, ou est-ce que ta présence est comme utile à la société, comme ce que tu fais est utile à la société.

Comme j'aime l'idée de savoir que tout ce que je fais est un investissement et pour moi et pour la société dans laquelle je vis, genre. On va dire c'est comme, c'est, c'est le grain de sel que tu mets à la société, genre, c'est comme si t'étais à là, si t'étais pas là est-ce que la société comme serait différente ou est-ce que ta présence a vraiment apportée quelque chose, genre. C'est ce que je vois. (Francisco) »

La participation sociale est tantôt confondue à des qualités personnelles, au rôle de l'individu dans la société et à l'évolution d'une situation, qualifiée de changement. Trois conceptions se dégagent de ces définitions. D'abord, la participation sociale est rapportée à la logique du don, autrement dit elle est traversée par une logique non-marchande. C'est le partage de son temps, de paroles ou de valeurs et de soi dans la gratuité (Gaudet, 2011). Ce don aussi appelle à la réciprocité, à la mutualité (Vibert, 2005) d'après une des participantes, elle dit : « (...) Je crois que c'est bien d'aider parce que je sais jamais peut-être qu'un jour c'est moi qui va avoir besoin d'aide. Donc, j'aimerais quelqu'un vienne m'aider » (Tanya). Et ainsi, elle invite à un retour car c'est un « investissement » (Francisco). Cette participation sociale est donc, à la fois gratuite et intéressée (Vibert, 2005).

En outre, les définitions des participants à la recherche font ressortir une dimension utilitaire de la participation sociale. La participation sociale devient un lieu pour prouver son existence sociale par son utilité. C'est en ce sens que Royer (2002, p. 24) affirme « pour exister socialement, il faut faire preuve de son utilité ». De ce fait, l'individu est appelé à jouer un rôle au sein de sa société pour démontrer l'utilité de son existence. Par ailleurs, les pratiques de participation sociale, en suscitant ce sentiment d'utilité, favorisent le développement de l'estime sociale, car son rôle social et son utilité sociale sont reconnus par les autres acteurs sociaux (Santarelli, 2016).

Au final, à travers les définitions, l'objectif de la participation sociale « c'est comme si en tant qu'Haïtien je peux apporter une modification, un changement à la société canadienne » (Francisco). Un changement jugé « positif » (Bernadette), à la communauté. Dès lors, la participation sociale est envisagée soit comme un processus, soit comme un résultat. C'est à la fois un processus où des

acteurs se mettent ensemble, partagent des valeurs, posent des actions et interagissent, et aussi c'est un résultat au niveau de l'apport des acteurs et de la finalité de ces apports.

Toutes ces définitions se rejoignent. Elles dégagent l'idée d'action, d'interaction et de « faire partie de » comme mentionnée par Proulx (2008). Elles font mention du don de soi, de la réalisation sociale et d'une contribution à la société d'accueil. En plus, la communauté apparaît comme une donnée importante dans ces définitions. Ces dernières relient la participation sociale à la communauté locale (lieu) et d'origine (le lien). Celles-ci sont les lieux dans lesquels ces jeunes situent leurs pratiques, rappelant ainsi deux éléments caractéristiques de la communauté selon Tönnies (1977), le lieu et le lien. Ces pratiques sont donc axées sur le sentiment d'appartenance, une conscience communautaire que ce soit au niveau de la localisation géographique ou l'origine ethnique, bref elles s'illustrent comme des activités de « communalisation » (Weber, 1920).

5.2. Participation sociale et intégration

L'intégration est une dimension de la participation sociale selon certains de nos répondants. Pour Francisco, la « participation sociale, comme, je vois [c'est] comme s'intégrer dans la société ». Et pour Bernadette, « (...) c'était un peu une façon de m'insérer dans la communauté ». S'insérer ou s'intégrer, cela rapporte au fait que ces jeunes expriment le désir de faire partie de leur société d'accueil.

Remarquons que ces deux participants se sont établis au Canada à l'adolescence. Autrement dit, dans la situation des immigrants de deuxième génération, la participation sociale se ramène souvent à l'intégration. Pour ces répondants, l'intégration est une des finalités des pratiques de participation sociale. Elle facilite la connaissance de sa société d'après Tanya « (...) pis t'sais tu connais mieux

ta société, pis tout ça ». Elle est un processus d'apprentissage, d'échange entre ces nouveaux arrivants et la société d'accueil (Gauthier *et. al*, 2010).

L'intégration est aussi un processus aux contours flou et insaisissable car il se rapporte à multiples dimensions et de définitions selon la personne. Dans cette étude, elle concerne la dimension professionnelle pour acquérir de l' « expérience » (Bernadette), ou la sphère de la reconnaissance pour justifier sa présence ou pour laisser sa marque à partir du « grain de sel » (Francisco) qu'on amène dans la société de destination. Et dans ces cas aussi, l'intégration n'est pas synonyme d'assimilation, de perte de ses valeurs de son pays natal. Elle symbolise plutôt le fait de s'informer des valeurs de la société canadienne, pour ainsi agir en conformité avec les attentes et y apporter sa touche personnelle.

5.3. Caractéristiques de la participation sociale

La participation sociale revêt divers caractéristique en fonction du public qui est à l'étude, par exemple les jeunes, les aînées, les personnes qui ont des déficiences,... Elle est également tributaire du moment dans lequel on se retrouve dans son parcours de vie. Pour ces jeunes, la participation sociale endosse les caractéristiques qui suivent.

5.3.1. Participation sociale formelle : contrainte et obligation

Selon le parcours de vie, par exemple dans notre cas où les jeunes cheminent à l'université, la participation sociale formelle peut-être une obligation. Elle l'est d'abord quand ces jeunes sont à l'école car ils sont obligés d'effectuer des heures de bénévolat pour obtenir leur diplôme d'études secondaires, d'après Bernadette qui déclare que :

« Ben, lorsque j'étais au secondaire, il a fallu que. Je dirais que, par genre m'impliquer à la, dans la société, c'était pas, plus surtout au niveau du bénévolat.

Vu que c'était une obligation à ce que je reçois mon diplôme d'étude secondaire (...). »

Nous pouvons nous questionner sur le poids de cette obligation sur l'appréciation du bénévolat par ces jeunes. A l'université également, la participation sociale dispose de ce caractère contraignant pour ces jeunes. Francisco le dit bien :

« Dans mon cours, il fallait que, j'effectue comme 30 heures. Donc, j'ai eu comme trois cours ou j'avais à faire ça. Donc, j'ai eu le cours de. Ok, en fait c'est trois cours en service social que j'ai eu à faire 30 heures donc pratiquement j'ai fait comme 90 heures pour les trois cours. »

Dans certains cours, les professeurs les exigent d'effectuer un total de 30 heures de bénévolat. C'est donc le même caractère assujettissant de la participation sociale, même si les visées varient de l'école à l'université. Au niveau de l'école, il s'agit surtout d'impliquer le jeune dans sa communauté, et à l'université c'est fondamentalement pour lier la théorie à la pratique, à partir d'un apprentissage expérientiel.

Cette obligation implique souvent le fait que ces jeunes ne s'adonnent pas par choix à cette activité étant donné le caractère astreignant de l'activité à l'école ou à l'université. Ce qui fait dire à Bernadette « c'était pas comme quelque chose que je faisais de mon gré ». Pour eux, c'était donc une obligation.

En dépit de ce caractère contraignant, pour certains, c'est une belle expérience, comme l'affirme Bernadette « Puis, j'ai trouvé ça quand même assez intéressant ». Toutefois, gardons à l'esprit que la qualité de l'expérience est assombrie par le caractère contraignant de la participation sociale à ce moment de sa vie.

5.3.2. Participation sociale Informelle : une dette

Au niveau de la participation sociale informelle, l'obligation n'est pas ressentie de la même manière par les jeunes. Ces derniers se sentent plus libres de leur mouvement car les attentes pour la participation sociale formelle et informelle ne sont pas les mêmes. C'est ce que déclare Tanya :

« Mais c'est sûr que quand que genre l'école, y va avoir plus de réflexions, va falloir que je fasse un rapport, va falloir que j'écrive quelque chose. Alors qu'avec la famille, j'ai pas besoin de faire de rapports ou de compte-rendu donc de, y a moins de réflexions mais c'est sûr, je vais avoir une réflexion initiale mais ça va être moins poussé dans le fond. »

Au niveau de la participation sociale formelle, il semble y avoir plus d'exigences que dans celle informelle. En plus, l'environnement de ces deux formes de participation diffèrent. Dans la participation sociale formelle, les jeunes n'interagissent pas nécessairement avec des personnes avec lesquelles ils partagent un lien de proximité, pour eux ce sont des étrangers. Tandis que, dans la participation sociale informelle, il y a la présence des liens de filiation et d'affiliations communautaires, étant donné qu'ils interagissent avec leur famille, avec leur communauté d'origine ou celle locale et avec leur communauté symbolique.

D'un autre côté, il apparaît que la participation sociale informelle est un devoir envers sa communauté d'origine. D'après Bernadette, « le but c'est de faire promouvoir la culture haïtienne ici et aussi d'aider d'autres immigrants à s'insérer dans la communauté ». Les propos de Bernadette rejoignent ce que dit Vibert (2005) sur le fait de se décentrer en tant que sujet et se concevoir comme « donnant » car étant nous-même « donné » dans d'un circuit de relations réciproques. C'est, en un sens, un don de soi et d'entraide au nom de la solidarité mécanique (Durkheim, 2004) et parce qu'on a une dette envers sa communauté d'origine.

A partir de cette posture, ces jeunes s'insèrent dans des relations où l'individualisme n'est plus le seul moteur, et où leur être est saisi dans une vision communautariste. Cette vision de la communauté est à comprendre à partir de trois éléments, l'origine, les coutumes et les liens sociaux (Marie, 2007). D'abord, la référence à une même origine et à une même histoire. Ensuite, la référence à des coutumes, des croyances, des valeurs, un patrimoine symbolique transmis par la socialisation, maintenue par l'usage d'une langue commune et des mises en scènes cérémonielles (Marie, 2007). Dans notre étude, il s'agit de la langue créole, des célébrations des fêtes nationales, des lieux spécifiques que fréquentent les Haïtiens, par exemple l'église. Et, par des liens sociaux de filiation, d'identification socio-culturelle et de solidarité traduit par ces propos de Tanya : « Ben, je crois que c'est une bonne chose, c'est surtout, on vit en communauté. Je crois que c'est important de s'aider l'un l'autre ». Ces trois éléments (les liens de filiation, d'identification socio-culturelle et la solidarité) sont aussi réaménagés dans le contexte d'évolution de ces jeunes, la société canadienne. C'est ce que fait comprendre Tanya en affirmant qu' « on est dans une société qui est très concentré sur la performance ». En d'autres termes, ces jeunes doivent être saisis aussi bien dans leur individualité que comme des êtres communautaristes.

En somme, les pratiques de participation sociale informelle sont l'expression de la solidarité, une valeur et un devoir envers sa communauté d'origine pour ces jeunes et aussi un lieu de se performer en tant qu'individu.

5.3. Participation sociale comme un privilège

Pour certains répondants, pratiquer la participation sociale n'est pas donné à tout le monde. Cette pratique est réservée à des personnes en particulier car c'est un « grand privilège » (Bernadette). Ce privilège n'est pas accordé à tous parce « soit qu'ils n'ont pas l'expérience, ou soit qu'ils n'ont pas pu acquérir la connaissance nécessaire pour le faire » (Bernadette).

En bout de ligne, pour faire de la participation sociale, tout au moins dans certains milieux formels, il faut déjà disposer d'un prérequis en ressources expérientielles et cognitives. C'est-à-dire, il faut déjà avoir un capital culturel à l'état institutionnel, tel défini par Bourdieu (1979). Dans l'acquisition de ce capital, les institutions d'enseignement occupent une place importante, car ce sont elles qui sanctionnent les diplômes, rendant ainsi légitime les connaissances acquises. Le capital culturel arme ces jeunes de compétences, dans le sens qu'il est porteur d'une certaine reconnaissance collective de la société canadienne et accorde de la valeur personnelle à ces jeunes pour pouvoir exercer la participation sociale.

Par ailleurs, nous pouvons relever une certaine forme d'inégalités dans l'accès à ces pratiques dans certains lieux, car n'étant pas accessible à tout le monde. C'est le cas des parents d'une des jeunes issus de l'immigration. Tanya pense que c'est un « privilège (...) par rapport au fait que mes [ses] parents n'ont pas eu l'opportunité, cette opportunité-là de le faire ». Faire de la participation sociale requiert donc des attributs qui ne sont pas donné à tous, surtout à des immigrants dont les diplômes sont fréquemment dévalués par les institutions de la société de destination. Il faut donc parfois un parcours académique insérer dans la société canadienne pour exercer la participation sociale dans certains milieux formels.

5.4. Participation sociale et défense d'une cause

La participation sociale est aussi la défense d'une cause ayant trait à la vie personnelle et émotionnelle. C'est ce qu'affirme Tanya :

« Je dirais que c'est parce que ce sont toutes des choses qui sont venus me chercher, un peu plus personnellement que j'avais plus d'intérêt. (...) Mais oui, ce sont plus des choses qui sont venus me chercher, je dirais personnellement comme les aînées c'est quelque chose que j'ai réalisé que j'ai beaucoup d'intérêt. (...) Je dirais que j'ai plus d'intérêt probablement, c'est des choses qui sont venus me chercher plus émotionnellement. »

De plus, la motivation à la participation sociale est aussi liée à la défense des causes concernant sa famille ou sa communauté d'origine comme le montrent Tanya et Bernadette dans leur discours :

« L'anémie falciforme, ben moi ma mère est porteuse d'anémie falciforme, c'est quelque chose qui affecte beaucoup les noirs. Puis, c'est quelque chose qui affecte beaucoup les noirs mais que malheureusement c'est pas tout le monde, beaucoup sont pas nécessairement au courant. Je trouve que c'est bien qu'on sensibilise, qu'on s'entraide entre nous, puis qu'on sensibilise, c'est quelque chose qui est quand même assez commun. (Tanya)

(...) Donc, vu que j'ai fait ma maîtrise en psychologie, puis j'ai quand même une compréhension approfondie en santé mentale. Puis, je sais qu'en Haïti c'est pas quelque chose qui était vraiment communiqué, puis les gens ne sont pas aussi tellement au courant, c'est quelque chose que je dirais qu'ils n'acceptent pas, qu'ils n'acceptent même pas. Donc pour moi, c'est surtout de faire, de promouvoir la connaissance puis, de les aider à comprendre que ce sont des choses existantes, puis ce sont des choses qui arrivent. (...) Pour moi, m'insérer dans la communauté, c'est surtout de faire, de vouloir faire ressortir l'importance qui devrait être accordée à la santé mentale à la communauté haïtienne. (Bernadette) »

En ce sens, la participation sociale tend à se personnaliser car les motivations et les intérêts défendus sont ramenés au cadre personnel. Ce cadre se décline soit au plan familial, soit au niveau de la communauté d'origine. Ainsi, les individus choisissent leur pratique de participation sociale en fonction de leurs valeurs personnelles et de leur identité (Gaudet, 2011). C'est une forme de participation plus personnelle et plus distanciée (Ion et Ravon, 1998) dans la défense d'une cause jugée importante aussi bien au Canada qu'en Haïti. Dès lors, l'engagement tend vers une action critique, réflexive et personnalisée enchâssée dans des expériences de soi et d'altérité (Marucchi-Foino, 2007).

5.5. Les éléments facilitant de la participation sociale

Il y a plusieurs facteurs qui peuvent faciliter la participation sociale des jeunes. Dans le cadre de notre étude, nous avons relevé des facteurs qui ont une portée générale, c'est-à-dire qui influencent et la participation sociale formelle et la participation sociale informelle. Il y a aussi ceux qui

influencent directement un type de participation sociale. Nous allons d'abord scruter les facteurs sur le plan général, puis de manière spécifique à chaque type de participation sociale.

5.5.1. La participation sociale en général

Selon plusieurs auteurs, l'organisation du temps est un facteur considérable dans la pratique de la participation sociale, parce qu'avoir du temps signifie en disposer pour donner aux autres (Gaudet et Turcotte, 2013). L'importance de ce facteur porte Gaudet (2011) à parler de plusieurs types d'institutionnalisation (séquentielle, adjacente, permanente). Ces types d'institutionnalisation, en gros, rappellent les diverses contraintes dans l'aménagement de ses temporalités comme l'horaire de travail, l'horaire de loisir, l'horaire des cours qui sont sous l'obédience d'institutions indépendantes les unes des autres. Les discours de nos répondants dénotent également de l'importance de ce facteur. Tanya affirme « (...) parce que faut qu't'aies le temps aussi, les rendez-vous sont genre, c'est ça, quelqu'un qui travaille peut pas faire ça souvent ». Justement, ces jeunes sont à une étape de leur vie où l'aménagement de leur horaire doit tenir compte de plusieurs temporalités structurées suivant certaines institutions comme l'université.

En outre, le fait de se trouver du temps pour faire de la participation sociale est intimement lié à l'étape dans laquelle on se trouve dans la vie. En effet, en se référant à l'institutionnalisation séquentielle (la linéarité des parcours de vie), les rôles sociaux se configurent en fonction des périodes de la vie (Gaudet, 2011). Tanya dans ce même esprit pense : « Donc tous les bénévoles que je fais à l'école, je consens qu'une personne qui travaille ne peut pas faire ça nécessairement, t'sais tu as des enfants, le travail, t'sais, beaucoup de préoccupations ». Pour quelqu'un qui a une famille, un travail rémunéré, son temps va d'abord être attribué aux soins de sa famille et à son travail, de telle sorte que du temps libre pour faire de la participation sociale va se raréfier.

Selon ces participants, la jeunesse est une période où ils disposent de temps pour se consacrer à la participation sociale. Voici ce que dit Tanya : « Donc, je crois que pendant que je peux, pendant que j'ai la possibilité, pis le temps, les moyens pour le faire [la participation sociale] ». Les jeunes de notre recherche n'ayant pas encore de responsabilités parentales partagent mieux leur temps entre l'université, l'emploi, le temps libre et la participation sociale. D'ailleurs à cette période de leur vie, le temps de la participation sociale de type formel est compris dans celui consacré aux études universitaires. D'où une certaine influence des institutions sur la disposition des jeunes à se consacrer à la participation sociale.

La « race » est un autre facteur facilitant de la participation sociale des jeunes de notre étude. Voilà ce qu'en dit une participante :

« Moi, ce qui facilite mon intégration de voir des gens qui me ressemblent. Comme des gens avec qui y a un lien comme « sous-entendu » je dirais, comme c'est pas quelque chose que je dois forcer. Puis, disons peut-être si comme le groupe, on est tous des haïtiens, puis il y a des choses qu'on comprend. Puis, d'autres personnes de l'extérieur comprendraient pas nécessairement. Donc, j'aime bien le fait que je fais partie d'un groupe puis je me sens comme encadrée, impliquée. Puis, que ce que je pense que je peux apporter quelque chose de positif aussi. Et, que c'est assez facile d'interagir et de communiquer avec les autres personnes qui font partie aussi. (Bernadette). »

Le fait de se réunir avec des gens partageant une même origine qu'eux constitue un facteur de facilitation de la participation sociale selon cette répondante. Ceci dans le sens d'une meilleure compréhension de la part de l'autre avec qui on partage des référents culturels et historiques. L'entre-soi a donc une importance appréciable sur la qualité de l'expérience de participation sociale de ces jeunes. Pour Tissot (2014, p. 4), « la notion d'entre-soi désigne le regroupement de personnes aux caractéristiques communes, que ce soit dans un quartier, une assemblée politique, ou encore un lieu culturel ». Cet entre-soi entre en jeu quand les individus sont dans une situation d'oppression comme les gays, les lesbiennes, les femmes ou les personnes racisées (Tissot, 2014). Justement,

ce groupe communautaire dont parle Bernadette partage non seulement des caractéristiques culturelles, mais aussi des expériences d'oppression, d'exclusion articulées à l'appartenance ethnique. Les référents culturels, historiques et les expériences d'oppression sont les caractéristiques de cet entre-soi facilitant la participation sociale.

Du reste, cet extrait montre aussi que les interactions dans ce groupe communautaire ne sont pas empreintes de contraintes genrées puisque Bernadette se sent encadrée et impliquée.

L'entre-soi se retrouve également à un deuxième niveau dans la participation sociale. Bernadette avoue :

« Et aussi, le fait de voir qui y a d'autres personnes qui sont aussi de minorité ou venant de cultures différentes qui font, qui font aussi du bénévolat dans ces endroits là, donc, heu je me suis sentie moins seule. Juste de voir que il y a d'autres jeunes, y a d'autres jeunes qui participent, y a d'autres gens qui font partie aussi. »

Dans le cas de ces jeunes, partager les mêmes conditions matérielles d'existence des enjeux autant politiques que sociales, autrement dit appartenir à une même classe sociale stimule le sentiment de rapprochement lors des pratiques de participation sociale. Cette présence de minorité brise en quelque sorte l'isolement dans lequel se sentait le jeune dans ces pratiques.

Pour finir, la couleur de peau joue un rôle aussi dans les facteurs facilitant la participation sociale des jeunes selon Bernadette et Tanya:

« (...) ou certaines fois disons, j'arrivais à un endroit puis je parcourais la salle pour voir s'y avait d'autres gens noirs qui me ressemblaient puis j'avais toujours, il y avait cette tendance à vouloir parler avec cette personne-là comparativement aux autres personnes qui sont comme ici, qui sont blanches ou qui sont d'origine canadienne, et c'est, c'est l'idée c'était de penser que a ces personnes-là ont peut-être une expérience assez similaires en plus c'est pas pour dire que juste le fait qu'ils sont noirs qu'ils vont l'avoir mais c'était plus probable qu'ils l'aient et que une autre personne. Donc, l'instinct c'était d'aller comme leur parler en premier puis ben s'y avait pas d'autres personnes ben maintenant, j'étais obligée de de parler avec les autres personnes qui sont là. (...) (Bernadette)

Puis, si je suis dans un endroit, que je suis juste dans la communauté haïtienne, entre noirs, c'est sûr que ça va être plus, l'implication va être plus facile (Tanya). »

Au cours de la participation sociale formelle, ces jeunes ont la tendance à se tourner vers des gens qui ont la même couleur de peau qu'eux. Pour ces jeunes, le fait d'être de couleur noire est une probabilité que ces personnes ont vécu les mêmes expériences qu'eux et seront à même de les comprendre. Ainsi, la participation sociale formelle de ces jeunes s'articule à un pôle d'identification symbolique à la communauté *Black* qui supporte un métarécit identitaire et attribue un sens commun à leurs expériences (Potvin, 2007b) institutionnelles et individuelles différenciées en tant que personne de couleur noire

Somme toute, cet entre-soi est stimulé dans le cadre de la participation sociale comme un mécanisme de protection contre l'oppression. Il passe par le fait de s'identifier à une communauté d'origine, à une classe ou à une communauté symbolique.

5.5.2. Participation sociale formelle

Dans la participation sociale formelle, deux éléments sont pris en considération dans la facilitation des pratiques. Ce sont les institutions d'enseignement et les consignes.

Dans l'accessibilité à la participation sociale formelle, les institutions d'enseignement comme l'université et l'école ont aussi leur mot à dire :

« Ben, Je crois que l'école aussi, y a beaucoup d'accès à l'école. Je sais pas, je suis étudiante toute ma vie, veux-veux pas l'école m'aidait beaucoup dans les connections, faire t'sais à trouver des endroits que, une fois que je crois que c'est bon, c'est quelque chose qui est ancrée dans l'école. Ça c'est de bonnes valeurs, je sais pas si une fois qu'on sort de l'école comment que c'est dans la communauté en général, je sais pas si c'est autant facile d'accès, mais y a beaucoup de réseautage puis de communication. Non, je crois qu'à l'école ça l'aide beaucoup (Tanya).

Comme à l'école [l'université], ils font beaucoup de, envoyer des courriels des places qu'on peut faire des placements de stage, ha, de bénévolat, du bénévolat des aînés. Hors de l'école, je sais pas comment ça fonctionne. (Tanya)

Ben, pour moi, c'est juste de voir que le fait que ces personnes étaient accueillantes par rapport à comme un étranger voulant faire du bénévolat dans leur centre et tout. Bien qu'il ok qu'ils soient obligés de nous accueillir en quelque sorte, ils peuvent pas nécessairement dire, ah non, vu que tu es d'origine de tel autre pays, t'es pas canadienne, *so* tu peux pas participer comme à ce que nous faisons ou tu peux pas être impliquer. Ils pourraient pas dire ça. Mais quand même tu vois que la personne est ouverte à t'encadrer, puis cette personne-là est là à t'aider. Disons que si c'est une superviseure que tu as cette personne-là te donne des ressources qui sont nécessaires afin que tu fasses un bon travail. Cette personne-là t'encadre, te pousse à faire mieux pis t'encourage (Bernadette). »

Si on se réfère à la perspective des parcours de vie pour analyser la participation sociale des jeunes, Gaudet (2011) pense que cette analyse s'inscrit dans une analyse méso-sociale (au sein des rapports sociaux) et macrosociale (au sein des institutions). Donc, nous ne pouvons ignorer l'influence des organisations qui encadrent la vie de ces jeunes. L'école et l'université comptent parmi ses organisations. En tant qu'espace de promotion de valeurs, l'école et l'université permettent à ces jeunes de s'impliquer dans la société canadienne. Grâce au réseautage de ces institutions, les places de participation sociale formelle pour ces jeunes sont plus accessibles. En plus, ces milieux socialisants, l'école et l'université, constituent un rempart de protection pour ces jeunes. Avec leur placement dans le milieu de participation sociale formelle par l'université ou l'école, ces jeunes ont une certaine garantie qu'ils seront acceptés. Et cela rehausse la qualité de l'expérience de participation sociale formelle de ces jeunes.

A part les institutions socialisantes comme l'école et l'université, les consignes aussi contribuent à faciliter la participation sociale formelle de ces jeunes. Pour l'un des répondants, l'un de ces bénévoles n'était pas facile à cause des consignes qui n'étaient pas claires, « les bénévoles que j'ai eu au C⁷ n'étaient pas vraiment facile dans le fait que la raison première pour laquelle j'avais,

⁷ C désigne l'organisme communautaire dans lequel le participant a effectué son bénévolat. Nous employons l'anonymat par souci de confidentialité.

j'étais là n'était pas vraiment bien ciblée » (Francisco). Nous pouvons comprendre que des consignes claires participent à une bonne qualité de l'expérience de participation formelle.

Pour Bernadette, c'est clair que les consignes aident dans la matérialisation de ces tâches dans l'organisme :

« (...) Puis, une journée typique c'était surtout ben, je savais ben au début, la superviseuse, elle avait comme des rôles spécifiques. Voici ce qu'on va faire, voici comment on doit plier les linges, puis voici, voici comment accueillir un invité pour leur amener dans la chambre. (...) Pis, je suivais ces règlements (Bernadette). »

Les consignes guident les jeunes dans leurs activités lors des pratiques de participation sociale formelle. Ces consignes ont toute leur importance, d'autant plus que les rapports sociaux dans ces milieux de participation sociale se basent sur la formalité. Grâce à ces consignes, ces jeunes ne restent pas dans le doute par rapport aux tâches à accomplir. L'expérience se trouve donc améliorée si les consignes sont claires pour ces jeunes.

5.5.3. Participation sociale informelle

La famille comme institution qui veille sur le bien-être et la socialisation des membres est un pont entre le jeune et la participation sociale informelle. C'est grâce à sa famille que Tanya s'est intéressée à la participation sociale informelle :

« Je ne sais même pas comment on a pris ça, honnêtement, je ne sais même pas comment on a commencé, mais (rire), ça fait des années qu'on fait ça. Je sais pas qui a appris, mais, hmm, c'est une bonne question. Ça fait longtemps, ça fait au moins cinq ans qu'on fait ça à chaque année, puis heuu. Je pense que c'est à cause du travail d'une de mes tantes (Tanya) »

D'ailleurs, selon certains auteurs quand les parents ont une habitude de participation sociale, ils la transmettent à leurs enfants. En effet, dans la socialisation familiale, les enfants intègrent des normes sociales qui les obligent à se positionner dans la société (Gaudet et Reed, 2004). Entre la

participation sociale et la famille, il y a une corrélation positive. En ce sens, Gaudet (2011, p. 47) affirme « moins les individus commencent jeunes à participer socialement, moins ils seront enclins à le faire plus tard dans leur vie et à donner l'exemple à leurs enfants ». C'est en ce sens que la famille joue un rôle de catalyseur dans le parcours d'implication des enfants dans la société canadienne. A travers l'idéologie d'entraide qui est véhiculée, la famille assure la continuité d'implication informelle au niveau de la communauté locale et au niveau de la société.

En plus, le genre aussi entre en ligne de compte dans ces pratiques de participation sociale informelle. Les propos de Tanya dénotent la présence significative des femmes dans les pratiques de participation sociale informelle. En effet, selon des données statistiques entre 1992 et 2005, la participation sociale informelle des femmes reste constante (Gaudet, 2011).

En somme, la famille, de par sa visée socialisante, influence positivement la participation sociale informelle des jeunes. Il est ressorti également une présence remarquée des femmes dans ce type de participation sociale.

5.6. Apports de la participation sociale

Que ce soit la participation sociale formelle ou informelle, les jeunes s'attendent à des bénéfiques apports de ces pratiques. D'une part, au niveau professionnel, les jeunes tirent des bénéfiques de la participation sociale. D'autre part, sur le plan personnel, les jeunes avancent qu'ils acquièrent des apprentissages.

5.6.1. Au niveau professionnel

La participation sociale est un lieu de rencontres, et elle apporte à ces jeunes un réseautage professionnel d'après Francisco, « C'est comme, c'est comme c'est bon d'avoir ces contacts, ces

liens professionnels ». Et ces jeunes pourront mobiliser ces contacts en cas de besoins professionnels.

A la faveur de ces pratiques, ces jeunes développent des compétences professionnelles, et acquièrent de l'« expérience » aussi d'après Bernadette. Selon certains, ces pratiques les aident à s'orienter dans le choix d'une carrière. Il en est ainsi pour Tanya qui dit « (...) comme les aînées c'est quelque chose que j'ai réalisé que j'ai beaucoup d'intérêt. Puis, même moi, je me suis en train de me questionner, pour une fois que je termine l'école est-ce que c'est quelque chose que je vais faire pour ma carrière ». Ces pratiques participent ainsi au développement de la carrière professionnelle de ces jeunes par l'orientation et par un acquis d'apprentissage et d'expériences spécifiques si le jeune décide de continuer dans le domaine dans lequel il a effectué la participation sociale.

5.6.2. Au niveau personnel

Ces pratiques aussi s'immiscent dans la vie personnelle de ces jeunes. Elles favorisent le déploiement de qualités personnelles et l'acquisition de langue⁸. Selon Francisco, ces pratiques lui ont permis de développer de la patience. Tanya, de son côté, pense que ces pratiques ont favorisé son ouverture d'esprit, sa tolérance vis-à-vis de la culture des autres communautés, bref une ouverture à l'autre facilitant ainsi ses rapports sociaux. Ces qualités dit-elle ont des répercussions sur sa famille car pour Tanya « (...) je dirais que au niveau des relations que j'ai avec ma famille ou les autres membres de la communauté, c'est sûr que ça l'amène certaines ouvertures d'esprit ». Cette ouverture d'esprit modifie aussi la manière d'être de sa famille en ouvrant la voie à des discussions sur des sujets qui étaient tabous comme la sexualité, la drogue.

⁸ L'acquisition de la langue sera traitée dans le chapitre suivant.

La participation sociale est dépeinte par ces jeunes comme un lieu d'apprentissages, d'acquisition de connaissances et d'expériences, au niveau professionnel et personnel, qui leur permet de développer leur savoir, leur savoir-faire et leur savoir être.

5.7. Contribution à sa communauté : vecteur de solidarité et de visibilité

Mis à part les apports personnels et professionnels, la participation sociale informelle a des répercussions au niveau de la communauté. Avec leurs pratiques de participation sociale, ces jeunes apportent leur aide à d'autres personnes d'origine haïtienne. C'est ce que Bernadette souligne, « et aussi d'aider d'autres immigrants à s'insérer dans la communauté, ouais ». Ceci exprime une certaine solidarité entre les membres de la communauté haïtienne qui évolue au Canada. Pour Durkheim (2004), c'est une solidarité mécanique parce qu'elle fait primer la conscience et la responsabilité collective sur l'individualisme.

Par ailleurs, pour Francisco, être membre d'une association composée de personnes d'origine haïtienne offre une visibilité à la communauté haïtienne au Canada, ou du moins à Ottawa-Gatineau. Voici les propos qu'il avance « (...) Comme, on aimerait avoir, on aimerait que la communauté haïtienne soit plus visible à Ottawa, on va dire Ottawa-Gatineau, qu'on soit plus visible » (Francisco). En d'autres termes, exercer une pratique de participation sociale en rejoignant une association de personnes d'origine haïtienne débouche vers une visibilité de la communauté haïtienne.

Et cette visibilité passe par la représentation publique, « si on doit représenter Haïti, on peut dire qu'y a ce groupe demandé, comme on peut aller chercher, aller les voir directement », selon Francisco. Dans les propos de celui-ci, deux paramètres sont à relever. Premièrement, pour accéder à cette visibilité, il faut une reconnaissance des pratiques de ce groupe par la société. En ce sens,

ces pratiques font la promotion d'une visibilité publique à la communauté haïtienne. Deuxièmement, cette reconnaissance se tient à deux niveaux, « c'est être vu par autrui et voir, c'est voir autrui » (Jarotkova, 2017, p. 240). Autrement dit, cette visibilité revêt un caractère relationnel (Jarotkova, 2017). Au final, à partir de cette visibilité, le groupe peut se positionner comme acteur social dans le jeu de la société. Cette visibilité pourrait leur offrir un positionnement stratégique dans le jeu de pouvoir et le partage des ressources. C'est un facteur important dans la lutte de ces groupes pour l'amélioration des conditions de vie de leur communauté d'origine d'appartenance.

5.8. Participation sociale et les besoins sociaux en tant que jeune noire

L'environnement de pratique des jeunes exerce des influences sur leur participation sociale. Certains jeunes affirment qu'ils font leur pratique de participation sociale dans un environnement dominé par la présence de personnes de couleur blanche. C'est le cas de Tanya « (...) ben sont tous aussi d'origine, non c'est tous des Canadiens. Ouais, c'est tous, c'est parce que sont pas mal tous des blancs ».

Pour certains, être exposé à cet environnement les porte à formuler des réflexions et des autoréflexions critiques sur leur situation de vie dans la société canadienne. C'est le point de vue de Tanya :

« Puis d'avoir un regard critique dans le fond de c'est ça comme heu ça m'expose dans le fond à différentes situations puis si je reste toujours chez moi dans la même communauté, c'est toujours les mêmes choses qu'on voit, m'impliquer dans la société, ça me permet de voir différentes choses, différents aspects, apprendre davantage. Donc, c'est ça de toujours c'est ça permet un certain regard critique puis d'analyser les choses, faire une autoréflexion puis, d'être ouverte d'esprit là. »

Dans cet environnement, divers besoins des jeunes d'origine haïtienne sont mis en lumière. En premier, nous relevons un besoin de s'affirmer à travers les rôles sociaux qu'ils jouent dans les pratiques de participation sociale. En effet, la participation sociale est un espace où ces jeunes

s'expriment en tant qu'acteurs sociaux, un lieu où ils apportent leur touche à la société canadienne. C'est le cas de Francisco lorsqu'il évoque l'apport du « grain de sel » à la société canadienne.

En outre, dans les rapports intersubjectifs engagés dans les pratiques de participation sociale, les jeunes expriment le besoin de reconnaissance ou d'acceptation de leur identité sociale et culturelle par la société canadienne. Ces jeunes ont besoin d'être acceptés tels qu'ils sont par la société canadienne et de voir que cette société témoigne de leur importance comme acteur et comme membre à part entière. Ce besoin les motive à s'impliquer d'avantage pour montrer qu'ils ont leur place dans cette société.

Nous retrouvons également l'expression de besoin de protection à travers les pratiques de participation sociale de ces jeunes. Le fait d'évoquer les difficultés qui sont évitées par le placement de l'université ou l'école dans les milieux de participation sociale formelle témoigne de ce besoin.

De par leur engagement et leur implication, de manière formelle et informelle, dans la société canadienne, ces jeunes expriment le besoin de projeter une image positive d'eux-mêmes et de leur communauté d'origine. D'où leur engagement pour un « changement » (Francisco) « positif » (Bernadette) et une « différence » (Tanya) qu'ils souhaitent apporter à la société canadienne.

Comme nous venons de le voir, les définitions de la participation sociale proposée par les répondants rejoignent celles évoquées dans notre problématique. Cependant, ces jeunes ajoutent un aspect utilitaire de la participation sociale, dans les changements positifs qu'ils sont appelés à apporter à la société canadienne à travers les rôles sociaux qu'ils jouent dans les pratiques de participation sociale. Ensuite, divers caractéristiques ont été attribuées à la participation sociale par ces jeunes, en fonction de la perspective du parcours de vie. A travers leur discours, ces jeunes ont fait mention de plusieurs facteurs contribuant à faciliter leurs pratiques de participation sociale formelle et informelle et aussi des apports de ces deux types de participation sociale. Pour finir, ces

jeunes en tant que personne de couleur noire expriment des besoins particuliers à travers leurs pratiques de participation sociale. Ces dimensions de la perception de la participation sociale des jeunes les prédisposent à établir et à entretenir certains liens sociaux dans leurs pratiques. Dans le chapitre suivant, nous allons explorer ces liens sociaux.

Chapitre 6 : Les liens sociaux dans les pratiques de participation sociale

Dans ce chapitre, notre objectif est de réfléchir sur les liens sociaux qui ont été développés par les jeunes que nous avons interviewés dans leurs pratiques de participation sociale. Nous allons explorer les voies qu'emprunte cette participation sociale pour créer des liens sociaux. Les formes que recouvrent ces liens au cours de ces pratiques seront aussi scrutées dans ce chapitre.

6.1. Création de liens sociaux et de socialisation

La participation sociale accorde aux jeunes la possibilité de faire des rencontres. À la question, qu'est-ce que tu apprécies le plus dans ces pratiques? Tanya répond : « je crois que c'est dans le fond, rencontrer des gens (...) ». À partir de ces rencontres, ces jeunes peuvent décider d'établir ou non des liens avec les personnes rencontrées lors de ces pratiques. Ces rapports unissent ces jeunes et ces personnes et à partir de ces nouveaux contacts se construisent des liens sociaux. Justement, pour Paugam (2008), l'une des fonctions du lien social est d'unir les personnes entre elles.

En plus, cet aspect d'unité sociale dans les pratiques de participation sociale coïncide à la définition du lien social proposée par Gaudet (2012), pour qui les liens sociaux se définissent comme l'ensemble des appartenances, des affiliations, des relations qui unissent les gens ou les groupes entre eux. À partir des contacts et éventuellement des partages, la participation sociale contribue alors à une resocialisation de ces jeunes. Autrement dit, le lien social procède dans le processus de socialisation de ces jeunes. Une socialisation entendue comme structuration du vivre ensemble.

En général, cette resocialisation est effective par l'apprentissage et l'intégration des normes et des valeurs de sa société d'accueil, en étant en contact avec différentes réalités de cette société. Une expérience que Tanya rapporte dans cet extrait :

« Je pense que c'est le bénévolat où j'ai beaucoup appris, j'ai fait du bénévolat là-bas, j'ai travaillé là-bas, j'ai fait mon stage là-bas, j'ai fait beaucoup. Comme moi j'ai commencé là-bas, t'sais, j'étais surprise de voir que c'est toute une réalité différente. Mais j'ai toujours su, on m'a toujours dit au Canada les aînés sont laissés. Puis, moi c'est quelque chose que je comprenais pas vraiment, parce que dans ma famille, ma culture, les aînés, c'est tu peux pas les délaissier comme c'est très respectée là. Donc pour moi, c'est quelque chose comme que j'entendais mais que je croyais pas que c'était vrai. Pis en faisant le bénévolat, j'ai réalisé que c'est vraiment vrai, puis j'étais vraiment surprise, parce que par le fait que justement, j'ai toujours été avec ma famille, ma communauté, c'est pas une réalité pour nous. (...) Donc, c'est des trucs comme ça, ça m'a permis, vraiment de sortir de ma zone de confort, pis j'ai fait beaucoup d'apprentissage, comme c'est là j'ai vu vraiment oui les aînés sont vraiment isolées au Canada. »

Le contact avec ces réalités débouchent sur une connaissance de la société canadienne, à partir de l'appréhension des différences. Ce contact suscite des réflexions, il peut aboutir à la compréhension de l'autre et une harmonisation des liens collectifs. Tanya l'affirme bien : « Hm. Ben, je pense ça me permet, ben c'est ça, de voir un peu, dans le fond en faisant du bénévolat dans la société canadienne ça permet de faire mes réflexions au niveau des différences». Un point de vue partagé par Francisco dans cet aperçu : « c'est comme la diversité peut comprendre qu'on est différent, c'est-à-dire de comprendre que on doit essayer de se comprendre, quoi qu'il en soit. Donc, ça m'a beaucoup aidé». Et celui-ci voit la diversité d'un bon œil :

« (...) Mais arrivé au Canada, on est tous ensemble, la diversité qu'on a entre nous comme rend, en quelque sorte, nos relations plus intéressantes, on va dire que si on était tous pareils, c'est comme sérieusement. (...) Mais on est vraiment différent, et ça c'est comme, ça rend nos relations plus intéressantes (...) (Francisco). »

Cette diversité pour ce même participant rend les relations plus intéressantes, à condition bien sûr que nous faisons des compromis. Tout cet apprentissage est considéré d'une manière positive par Tanya qui atteste, « (...) je crois que c'est une bonne chose dans le fond de connaître sa société ». Dans le sens que, cette resocialisation donne lieu à une compréhension claire de la manière d'agir et des rôles sociaux attribuables à ces jeunes, en fonction des attentes de cette société.

En même temps, ces jeunes ont aussi la possibilité de négocier ces rôles, par exemple dans leur choix des lieux et des formes de participation sociale. Cette marge de manœuvre est présente aussi dans la manière d'intégrer ces normes. Tanya affirme « Donc, c'est juste une question, c'est de m'adapter au lieu que je suis, mais sans nécessairement perdre qui je suis ». Ces jeunes sont donc actifs dans leur dynamique de socialisation. En ce sens, nous comprenons qu'au cours des pratiques de participation sociale se dégagent un processus interactif dans l'intégration et l'application de ces normes par les jeunes. Francisco est du même avis :

« Donc, même là encore, il faut trouver un moyen de s'adapter avec ces personnes, comme y a d'autres personnes qui ne sont même pas religieux, qui ne sont pas chrétiens et tout, mais ça ne veut pas dire que je peux pas être ami avec cette personne. Donc, je vais juste trouver un moyen de, d'avoir un terrain d'entente avec cette personne. Donc, c'est là que l'intersectionnalité, bon on va oublier l'intersectionnalité, on va dire c'est là que la diversité est intéressante, c'est comme on est différent mais on trouve un terrain d'entente pour s'entendre genre. »

Somme toute, cet apprentissage de sa société, cette resocialisation permettra à ces jeunes de trouver des ententes pour une harmonisation du vivre-ensemble. Ainsi, la participation sociale débouche vers la pacification des relations sociales (Paugam, 2008).

Nous devons aussi souligner dans cette resocialisation de ces jeunes, une certaine particularité. L'interaction avec d'autres membres de leur communauté d'origine au cours des pratiques de participation sociale tend vers l'apprentissage de la réalité de vie de cette communauté :

« Moi, je pense que eux sont aussi d'origine haïtienne et que peut-être qu'ils ont vécu des expériences assez similaires, comme des exemples que j'entends certaines fois, disons vu que la majorité d'entre eux sont plus âgés donc ils ont certains ont des enfants, donc tu peux entendre que certains parents haïtiens veulent pas nécessairement que leurs enfants parlent en créole, ou qu'ils les impliquent pas nécessairement dans des activités avec d'autres jeunes haïtiens, puis tout. Puis tu vois que eux, ils comprennent l'effet que ça a pu avoir sur leurs enfants et la façon dont eux ils se relient par rapport à leurs enfants aussi. Donc, pour moi, c'est quelque chose que je peux apprendre en étant au courant de la réalité, de ce que eux ils ont

vécu, et la réalité de beaucoup d'autres personnes aussi, donc moi je, ça me donne une connaissance supplémentaire. Et je pourrais par la suite ben approcher la situation d'une certaine manière donc en sachant que ah beaucoup d'Haïtiens pensent que ne propagent pas nécessairement la culture haïtienne ici au Canada. c'est quelque chose que disons qui est très importante pour moi, donc j'aimerais bien que lorsque j'en aurais moi des enfants, si j'en aurais, puis juste les intégrer par rapport à la culture étant donné que c'est pas quelque chose qui se fait comme disons à l'école ou dans la communauté quoi. »

Les conditions qui marquent la réalité communautaire d'origine est alors une dimension de la resocialisation de ces jeunes. Elles façonnent la manière dont ces jeunes vivent et se projettent dans l'avenir. L'espace (les lieux de participation sociale) et aussi le temps sont donc à considérer dans la resocialisation de ces jeunes. De cet avis, Molina Luque (2002, p. 61) déclare que « le passé aide à comprendre et à interpréter le présent et à projeter le futur ». Ce passé n'est pas individuel, il se réfère à la communauté d'origine. Et cette réalité communautaire éclaire le présent et conditionne le futur de ces jeunes.

En termes de forme de socialisation, les auteurs distinguent la socialisation primaire et la socialisation secondaire. Dans notre cas, cette resocialisation s'assimile en quelque sorte à une socialisation secondaire. Selon Berger et Luckman, la socialisation secondaire (2006, p. 225) « consiste en tout processus postérieur qui permet d'incorporer un individu déjà socialisé dans des nouveaux secteurs du monde objectif de la société ». Ces jeunes se retrouvent dans un processus de construction de soi en référence à leur appartenance sociale (Gaudet, 2002) qui est réduite à leur communauté d'origine et/ ou à une communauté symbolique. Dans cette forme de resocialisation, la construction de soi devient plus complexe, surtout face au morcellement des rôles sociaux dans la société moderne (Gaudet, 2002).

En définitive, en nous référant à la définition de Gaudet, dès lors, nous pouvons déduire que cette socialisation a lieu dans multiples dimensions de la participation sociale. De la sorte, la

resocialisation de ces jeunes opère à différents niveaux de la participation sociale. La section suivante traite des multiples portes d'entrée des liens sociaux établis lors de cette socialisation.

6.2. Des instruments du lien social

La construction des liens sociaux dans les pratiques de participation sociale emprunte divers chemins comme celui du don, de l'auto-identification, de la langue ou des échanges culturels. Ces facteurs favorisent les interactions et attisent ainsi des liens sociaux entre ces jeunes et leur entourage lors des pratiques de participation sociale.

6.2.1. Le tissage du lien social par le don

Dans le chapitre précédent sur la perception de la participation sociale, nous avons vu que la participation sociale de ces jeunes répond à des valeurs morales, par exemple Tanya dit que « (...) c'est une bonne chose, c'est surtout, ouais, on vit en communauté ». Et aussi c'est un apport positif à la société dans laquelle nous évoluons pense Bernadette, à partir de cette réflexion : « (...) C'est ça le but, c'est d'apporter quelque chose de positif dans la vie des gens qu'on aimerait aider ». Les deux répondantes insistent sur l'aspect positif de la participation sociale dans la communauté, occultant dès lors l'aspect utilitariste et faisant ressortir le côté altruiste de cet apport. Celui-ci se concrétise dans la gratuité et ainsi est dominé par la logique du don libre, parfois volontaire, car certaines fois la participation sociale est une obligation pour ces jeunes, mais aussi responsabilisant et engageant (Vibert, 2005), tenant compte de la dette de ces jeunes envers leur communauté que ce soit d'origine, locale ou symbolique.

Cette logique du don maintien ou réactive les liens sociaux, en étant un système de réciprocité (Vibert, 2005). En ce sens, il instaure un système de relations sociales entre les jeunes et les bénéficiaires des pratiques de participation sociale. Le don, dès lors, est à la base d'un lien qui unit

les personnes entre elles (Marucchi-Foino, 2007). Incontestablement, avec Godbout le don n'est pas unidirectionnel, il est un acte de réciprocité, il est créateur de liens (Lasida, 2013), et ces liens sont la dimension la plus importante du don (Lasida, 2013).

Dans cette relation de réciprocité, le don dispose de dimensions spécifiques. Il ne se rapporte pas à un lien marchand, étant donné qu'il n'induit pas une relation basée sur la valeur marchande ou la valeur d'échange (Lasida, 2013). Nous pouvons dire qu'il est désintéressé, au sens que le retour ne se fera pas forcément par la même personne qui l'a reçu. Cependant, il y a quand même attente d'un retour. C'est ce que pense Tanya en émettant cette réflexion, « (...) peut-être qu'un jour c'est moi qui va avoir besoin d'aide. Donc, j'aimerais quelqu'un vienne m'aider ». C'est en ce sens que Lasida (2013) affirme que la relation qui se schématise dans le don est de l'ordre de l'appel, de la mutualité (Ricoeur, 2005) et de la réciprocité. Cette dernière traduit une appartenance commune (locale, d'origine, symbolique) qui transcende les personnes impliquées dans cette relation non-unidirectionnelle (Lasida, 2013).

Au niveau de la communauté locale, tout au moins, le don comme caractéristique du lien social, affirme l'appartenance de l'individu à l'humanité, en raison de ses interactions, précisément de son don de soi envers des étrangers (Vibert, 2005), même si parfois ses jeunes ressentent un sentiment d'exclusion ethnique transmise par certains de ces étrangers. Et au niveau de la communauté d'origine, ce don s'exprime à travers l'obligation ou l'acceptation de dette par ces jeunes. Cette acceptation équivaut à accepter et préserver le lien social (Godbout, 1992) avec sa communauté d'origine.

6.2.2. Tissage de lien par auto-identification

Lors des pratiques de participation sociale, l'établissement des liens est modelé par un sentiment d'appartenance. Ce sentiment peut s'exprimer dans multiples dimensions caractérisant la vie d'un être humain d'une société donnée, allant de son origine à sa position socio-politique dans cette société.

À propos de la communauté d'origine, voici ce qu'en pense Bernadette : « Et aussi, de créer des liens avec ces personnes-là [des personnes de sa communauté d'origine] aussi. Puis, des gens qui peuvent comprendre l'expérience que tu as vécu comme étant un immigrant au pays, comme étant un haïtien ». Ce sentiment d'appartenance s'ancre dans le partage de valeurs, de référents culturels et favorisent le rapprochement de ces jeunes avec leur entourage au cours de ces pratiques. Ce rapprochement débouche vers le tissage de liens sociaux.

En plus, la couleur de peau est une dimension de tissage de liens sociaux fait remarquer Tanya : « (...) Puis, si je suis dans un endroit, que je suis juste dans la communauté haïtienne, entre noirs, c'est sûr que ça va être plus, l'implication va être plus facile parce que c'est comme, je suis déjà habituée, c'est comme être avec ma famille ». Le groupe apparaît dès lors comme un prolongement de la famille, cela à cause de la solidité des liens. Être « entre noirs » concourt à faciliter la participation sociale, et en plus à créer et entretenir des liens. Ces liens sociaux se déploient à partir de partage d'expériences et de vécus et d'un sentiment d'auto-identification, ayant pour caractéristique commune la couleur de peau.

Dans le contexte d'immigration de la société canadienne, l'identification aux mêmes conditions matérielles et socio-politiques d'existence combat l'isolement social, et ouvre la voie au tissage des liens sociaux. Il en est ainsi pour Bernadette qui dit : « (...) Et aussi, le fait de voir qui y a d'autres personnes qui sont aussi de minorité ou venant de cultures différentes qui font, qui font aussi du

bénévolat dans ces endroits là, donc, heu je me suis sentie moins seule ». La catégorie de minorité ethno-culturelle est donc un facteur de rapprochement et de création de liens sociaux lors de la participation sociale des jeunes.

Alors, l'établissement et l'entretien des liens s'inscrivent à travers, premièrement, des dimensions symboliques comme l'origine, les logiques culturelles et la couleur de peau. Deuxièmement, ces liens s'ébauchent à partir de conditions matérielles d'existence, précisément de ses positions socio-politiques.

6.2.3. Tissage de liens par la langue

La langue, canal de communication, est un facteur considérable dans le déploiement des liens sociaux dans une société. Elle rend plus facile les interactions entre les individus au sein d'un groupe et d'une collectivité. Ceci coïncide à la position de Bernadette :

« Ben pour moi, c'était surtout que le fait que je pouvais communauter avec eux, une occasion pour moi de pratiquer mon anglais. Je pense que c'était surtout ça. C'est le fait qu'ils étaient pas Haïtiens, donc je pouvais pas parler créole, pis la majorité parlait pas français non plus. Donc, si j'avais quelque chose à demander ben il fallait que je le demande en anglais. Donc, c'était une occasion pour moi de pratiquer la langue, puis de juste, de connecter, à un certain niveau avec d'autres personnes, bien qu'on avait pas créer de liens si significatifs. Mais au moins, j'ai pu communiquer avec ces personnes-là. Donc, je pense qu'au niveau de la langue ça a été beaucoup plus bénéfique. »

Dans ces pratiques, la langue a permis à Bernadette de se rapprocher des autres personnes impliquées dans ces pratiques. Cela lui a permis de sortir de sa zone de confort et d'aller à la rencontre des autres. En plus, d'être un vecteur de lien social de manière endogène, c'est-à-dire à l'intérieur de sa communauté d'origine, de sa communauté d'appartenance (la communauté francophone). La quête de la langue est aussi un vecteur de liens sociaux, de façon exogène, pour

communiquer avec d'autres groupes humains. Au Canada, cette diversité linguistique peut finalement aboutir à la création de liens sociaux.

6.2.4. L'échange culturel

Dans ces pratiques de participation sociale, les jeunes cherchent à partager leurs référents culturels.

Dans l'aperçu qui suit, Tanya va s'atteler à expliquer certaines différences entre la culture haïtienne et la culture canadienne à des personnes de son milieu de bénévolat :

« (...) T'sais, la dernière fois on a eu une discussion là-dessus, plus j'essayai de leur expliquer parce que eux ils comprennent pas ça. Pis, dans le fond, j'essayai, pour eux, oui les adultes sont plus autoritaires que les enfants, mais les adultes sont plus autoritaire que les aînés. Mais, pour nous [la communauté haïtienne], pour moi c'est pas comme ça, les aînés sont plus autoritaires que les adultes dans le fond, plus la personne est âgée, plus la personne est autoritaire. (...) Pis, j'essaie d'expliquer aussi, parce que eux ils comprennent pas pourquoi on [la communauté haïtienne] pense comme ça, pour quoi je pense comme ça. »

Tanya dans son action s'illustre comme une médiatrice sociale entre la culture haïtienne et la culture canadienne. Elle cherche à créer un pont entre son monde et celui des autres personnes de son entourage dans le but d'une compréhension mutuelle. À partir de ces partages, de cette création d'un pont, des interactions, puis des liens vont se dessiner entre ces jeunes et leur entourage durant les pratiques de participation sociale. En effet, dans cette mise en contact de cultures, les espaces culturels s'interpénètrent, ainsi que les relations entre les porteurs de ces espaces. De ces interactions, il transparait une ouverture d'esprit, une tolérance et une volonté de compréhension de chacun qui va influencer l'harmonisation des liens.

En somme, le don, la langue, l'identification symbolique, les conditions socio-politiques d'existence et les échanges culturels sont des faisceaux qui permettent aux liens sociaux de s'épanouir. Dans certains cas (la langue), l'instauration des liens sociaux n'est pas significative et donne lieu à des liens sociaux faibles et fragiles, car ces jeunes ne se reconnaissent pas

nécessairement dans le vécu des personnes avec qui ils créent ces liens. Pourtant, dans d'autres cas (identification culturelle, symbolique et matérielle), cet épanouissement est considérable du fait de la force du raccordement de ces jeunes avec leur entourage durant les pratiques de participation sociale; ceci, parce que ces jeunes éprouvent un sentiment de reconnaissance dans les expériences des personnes de leur entourage et peuvent compter sur eux. En fin de compte, ces liens sociaux sont forts en vertu de l'importance du processus de reconnaissance et de solidarité qu'ils induisent (Paugam, 2008). Selon l'avis de Paugam (2008), ce sont des liens de participation élective marqués par l'autonomie et la solidarité d'un entre-soi collectif. En effet, les jeunes ont la possibilité de choisir les personnes avec qui ils veulent établir ces liens et ils peuvent compter sur l'appui de ces personnes. Ce qui amène Tanya à considérer le groupe communautaire dont elle fait partie comme un prolongement de sa famille. Ces liens sociaux sont donc des supports de reconnaissance et de solidarité.

6.3. L'expression des liens sociaux dans la participation sociale

Les liens sociaux noués et réactivés au cours des pratiques de participation sociale s'expriment de différentes manières autant dans la participation sociale formelle qu'informelle.

6.3.1. Les liens professionnels

La participation sociale, surtout formelle, est un lieu où les jeunes acquièrent de l'expérience professionnelle et développent des réseaux, en particulier un réseau de liens professionnels. Pour les jeunes de notre recherche, justement les liens établis dans ces pratiques était primordialement des liens professionnels. Voici des extraits d'entrevue avec Francisco et Tanya :

« Ok. Pour toi, ces relations-là comment est-ce que tu les qualifierais? Comment est-ce que tu dirais genre tu me dis que c'est pas une amitié, genre? C'est quelle genre de relation? »

Francisco : C'est complèment professionnel, complètement professionnel. Ya

Ben. Est-ce que tu te fais des amis, est-ce que tu te fais des connaissances au cours de ces pratiques?

Tanya : (...) On a une belle relation au niveau professionnel, mais c'est ça. C'est sûr que je vais pas les texter. Je garde ça professionnel. »

Leurs pratiques de participation sociale leur donnent la possibilité de faire des expériences de travail et aussi de disposer d'un réseau de relations professionnelles. La participation sociale étant un lieu de gain de savoirs expérientiels et cognitifs, de réseautage professionnel est producteur de capital social (Bourdieu, 1980a) pour ces jeunes. Le concept de capital social est défini par Bourdieu (1980a, p. 2) comme « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'interreconnaissance ». Ce réseau est aussi utilisé par ces jeunes en cas de besoin. C'est ce que nous fait savoir Francisco:

« Disons que c'est bon d'avoir des contacts. On va dire que je n'ai eu aucun superviseur Haïtien, j'ai eu une Africaine, un Musulman, pis la troisième était Canadienne, elle était comme mixte, canadienne et péruvienne ou quelque chose. Donc, ces personnes n'étaient pas des haïtiens, mais ça ne veut pas dire pour autant que si on organise quelque chose, comme dans la communauté haïtienne, qu'on ne peut pas les mettre. Disons si je connais un immigrant qui vient au Canada, qui vient d'être arrivé, moi j'suis comme je te conseille d'aller au C⁹, tu peux juste dire que c'est Francisco qui t'a demandé d'aller là-bas. Exactement, so, et je peux contacter ces personnes directement. J'ai quelqu'un que je t'ai référé c'est un Haïtien comme voici son, sa situation voit comment tu peux l'aider. C'est comme je peux entrer en contact avec ces personnes, dans ces situations comme quand ça me dépasse. Même si je travaillais avec un autre organisme, je peux aussi mettre l'organisme dans lequel je travaille, comme je peux le mettre en contact avec l'autre organisme. C'est bon d'avoir ces contacts, ces liens professionnels. Donc, on peut garder pendant longtemps. »

⁹ C désigne l'organisme communautaire dans lequel le participant a effectué son bénévolat. Nous employons l'anonymat par souci de confidentialité.

L'extrait du discours de Francisco illustre bien des points de la définition de Bourdieu (1980a) du capital social. D'abord, les jeunes font et maintiennent des contacts professionnels dans leur pratique de participation sociale. En plus, la mobilisation du réseau des relations professionnelles concourt à une certaine reconnaissance de ces jeunes auprès de leur communauté d'origine, ainsi qu'auprès des contacts de ce même réseau. A la fin, d'après le discours de Francisco, ces réseaux de relations professionnels ont tendance à durer.

D'autre part, la participation sociale est porteuse de capital social aussi dans son type informel. Lorsque ces jeunes se réunissent avec leur famille ou leur communauté d'origine, ils partagent leurs valeurs culturelles et renforcent leur relation, leur partenariat et leurs réseaux, donc leur capital social augmente (Gould, 2001). De plus, en rapprochant ces jeunes avec les membres de leur communauté locale et de leur communauté d'origine, la participation sociale augmente le capital social en occasionnant la solidarité sociale (à travers l'engagement), l'intégration sociale (par le développement de liens) et les collectivités durables (à partir des interactions sociales et spatiales) (Jeannotte, 2003).

Ces expériences pour ces jeunes sont une manière de les préparer à assumer des responsabilités dans le futur :

« On s'entend qu'on est l'avenir du pays, autant qu'on est l'avenir du pays et donc, on doit pas attendre (...), il faut que je commence aujourd'hui. Donc, je commence aujourd'hui à pratiquer quelques affaires et quand j'arrive là ou est-ce-que je dois vraiment donner mon 100% ou est-ce-que je dois comme vraiment être à ma place pour faire comme vraiment quelque chose de grand, je peux juste être déjà prêt, parce que j'ai déjà la pratique etc. Donc, j'avance et comme c'est mon tour aujourd'hui, alors parfait, je vais assurer (Francisco).

Les jeunes sont le futur de demain. Je crois que c'est mieux que les gens soient impliqués comme ça, ça veut pas quand qu'après qu'est-ce-qu'ils vont faire, c'est ça va prendre plus en considération tout le monde,. Tandis que, fait que la en faisant

ça en participant, pis t'sais tu connais mieux ta société. Mais c'est ça tu peux mieux assumer qu'est-ce-que tu vas faire (Tanya). »

A partir de ces discours, nous pensons que la participation sociale est alors une phase de transition vers le futur. C'est une phase de préparation pour de plus grandes responsabilités dans sa société. Cette préparation concrète passe par un apprentissage des mœurs et des valeurs de sa société, en étant au contact avec la réalité de différentes catégories de personnes dans ses pratiques de participation sociale. Suite à ces apprentissages, ces jeunes auront un réseau de relations (le capital social) qu'ils pourront mobiliser au besoin. C'est ainsi que le capital social intervient dans la prise en charge de ces futures responsabilités, et est un aspect des liens professionnels établis par ces jeunes dans leurs pratiques de participation sociale.

6.3.2. Les liens intergénérationnels

Au cours des pratiques de participation sociale, les jeunes interagissent avec plusieurs générations de personnes. Il arrive que ces jeunes établissent des liens avec ces générations de personnes au niveau de leur communauté d'origine et locale. Dans cette partie, il sera question des générations sociales, précisément des générations par âge, les jeunes et les personnes âgées comme le conçoit Séraphin (2011).

Il y a, dans les pratiques de participation sociale, cette espérance des jeunes d'entretenir des liens avec des personnes d'une autre génération et de la même origine qu'eux. Francisco le fait comprendre :

« (...) Disons que si j'avais eu la chance de travailler avec l'aîné ... avec qui je devais être assigné, c'était le terme que je cherchais, avec qui je devais être assigné, possible que j'aurai pu développer une relation, encore plus que ce que j'avais avec les autres parce que lui il a comme 91 ans, il est Haïtien. »

De son côté, Bernadette fait partie d'une association composée majoritairement d'Haïtiens. Voici comment elle décrit ces personnes :

« Moi, je pense ben ... que heu vu que eux sont aussi d'origine haïtienne et que peut-être qu'ils ont vécu des expériences assez similaires, comme des exemples que j'entends certaines fois, c'est que, ben disons vu que la majorité d'entre eux sont plus âgés donc ils ont certains ont des enfants (...) (Bernadette). »

Les personnes qui font partie de ce groupe sont des personnes âgées et donc ils ne sont pas de la même génération que Bernadette. Cette dernière a beaucoup d'intérêt à établir des relations avec ces personnes plus âgées. Elle explique dans l'extrait suivant de son entrevue les raisons qui la motivent pour : « (...) créer des liens avec ces personnes-là [des Haïtiens du groupe communautaire] aussi. Puis, des gens qui peuvent comprendre l'expérience que tu as vécue comme étant un immigrant au pays, comme étant un Haïtien. Voilà, ça c'est, ça je trouve enrichissant aussi » (Bernadette). Ces liens intergénérationnels développés au cours de ces pratiques participent à la socialisation de ces jeunes et leur livrent une compréhension de la réalité de la communauté d'origine en particulier. Cette forme de transmission indirecte va participer à la réflexion de ces jeunes sur leur position sociale comme acteur de la société canadienne au regard des privilèges qu'ils ont et que leurs parents n'ont pas eu. Et, elle leur permettra de se découvrir eux-mêmes et de s'orienter dans leur vie.

Au niveau de la communauté locale aussi, et dépendamment du milieu de pratique de la participation sociale, des liens intergénérationnels prennent place entre les jeunes et des personnes de leur entourage. C'est le cas de Tanya :

« Mais, dans le fond, souvent ils [les aînés] sont juste isolés, ils veulent juste parler. Souvent, quand je les amène à leur rendez-vous, juste leur demander comment a été votre journée, est-ce que vous avez des plans? Puis, ils vont me parler de la journée, puis souvent je vais même pas dire, même pas le temps de dire comme trois mots dans la conversation mais après ils sont comme merci, merci. Souvent, ils veulent juste parler, juste quelqu'un à qui parler. Justement, souvent ils sont délaissés, sont dans des centres, sont dans des chambres, sont tout seuls. Ils ont pas beaucoup de visites, ils travaillent pas, certains ont des restrictions physiques d'autres des restrictions mentales, cognitives. »

Au cours de ces pratiques formelles, les jeunes en voulant sortir les aînés de leur isolement mettent en place des conditions pour que se créent et s'épanouissent des liens sociaux avec eux. Ces relations participent aussi au combat contre l'âgisme dont sont souvent victimes les personnes âgées dans une société canadienne qui adule la jeunesse.

De l'opinion de Tanya, il en ressort qu'il y a une reconnaissance active dans ce type de liens, et qu'elle se sent gratifiée par sa participation et par les liens qui en découlent: « T'sais j'ai adoré faire mon stage là-bas, ils [les aînés] sont extrêmement reconnaissants. Souvent, ils veulent juste souvent quelqu'un à qui parler, quelqu'un qu'il peut l'entendre, pis ils sont seuls, ils veulent juste être accompagnés » (Tanya). Dans ce jeu de réciprocité, la reconnaissance traduit l'estime mutuelle accordée aux qualités et aux valeurs de chacun. Et cette estime symétrique attribue une valeur significative aux rôles de chacun dans ces pratiques. Il nous faut noter, toutefois, tout de même que cet aspect a été soulevé par une seule de nos répondantes, Tanya.

Un double mouvement a lieu dans ces pratiques. D'abord, les jeunes reçoivent des aînés (leurs expériences, leurs vécus). Ensuite, les aînés offrent aux jeunes leur reconnaissance pour leur marque d'attention (don de temps, écoute). Ces mouvements d'échanges intergénérationnels sont une marque de la solidarité qui est souhaitée entre ces générations.

Remarquons que la reconnaissance exprimée dans les pratiques de participation sociale est possible parce que certains de mes répondants ont eu un placement avec des aînés.

6.4. La neutralité dans les liens sociaux

Selon Bouvier (2005), il y a trois catégories fondamentales de liens : le lien positif, le lien négatif et le lien neutre. Ce dernier est défini par Bouvier (2005, p. 35) comme « vecteurs et pratiques permettant aux individus de s'exprimer et d'atteindre les buts qu'ils se sont fixés ». A partir de

l'analyse des entrevues avec les jeunes, nous avons relevé le type de lien neutre mentionné par Bouvier (2005). Ces liens neutres s'expriment avec divers acteurs que côtoient les jeunes dans leurs pratiques.

Cette neutralité prend forme au niveau des liens avec les autres bénévoles, dans le cadre de la participation sociale formelle. Les liens établis au cours des pratiques de participation sociale avec les autres bénévoles n'ont pas aboutis à une relation d'amitié. Francisco en fait le constat :

« Ok. Mais est-ce que vous, et avec les bénévoles comment c'est, les relations avec les autres bénévoles comment c'est? »

En fait, c'est plus, là je parle plus des bénévoles, avec eux c'était aussi très professionnel. Pour les, on va dire pour les clients, si je pourrais les appeler ainsi, y a pas vraiment de relation qui ont été développé. »

Les raisons de cette neutralité se situent dans l'absence de partage d'expériences, ou de sentiment d'identification aux autres, selon Bernadette :

« Je trouvais que c'était surtout le fait de, ben ces gens-là ont d'autres expériences. Je pense pas que je savais quoi leur dire nécessairement. (Rire) Comme c'était difficile de, relate, relate to them¹⁰. C'était difficile de comprendre leur expérience. Je pense que ça aurait été difficile pour eux aussi de comprendre les miennes. Donc, c'est ça, j'ai pas pensé qu'on aurait pu créer comme de liens aussi serrés, aussi émotifs que ça. Donc, j'ai resté un peu comme dans mon coin comme je faisais mes affaires. »

Pour ce qui est des liens d'amitié, cette même neutralité s'observe non seulement avec les bénévoles, mais aussi avec les superviseurs et les personnes ciblées par les pratiques de participation. Nous rencontrons cette position avec Francisco pour qui « on ne peut pas s'attendre à développer des amitiés, des relations avec tous les adultes qui sont là ». Ce constat est valable autant que pour Tanya que Bernadette :

¹⁰ Cette expression en français se traduit par Interagir, interagir avec eux.

« Je dirais plus des connaissances. Je dirais pas des amis parce que c'est ça moi je suis quelqu'un qui je sépare beaucoup le professionnel de la vie personnelle. Parce que je trouve que des fois quand tu te fais une amitié trop puis la après ça vient, y a quelque chose ce qui se passe là-bas, là c'est délicat parce que c'est ton ami. Comme j'aime garder le professionnel, du personnel, je mélange pas ça. (Tanya)

Puis, c'était surtout ça, il y avait pas une relation amicale où on communiquait, mais c'était surtout, ben elle [sa superviseure] me disait voici ce que tu dois faire, moi je suivais ces règlements. Puis avec les autres bénévoles aussi, donc c'est surtout si j'avais besoin d'aide par rapport au travail, donc, je leur demandais, mais sinon, on communiquait pas, disons si j'avais un problème ou je me sentais pas bien, que je voulais parler avec quelqu'un, ben j'allais pas nécessairement communiquer avec eux par rapport à cela (Bernadette). »

Dans le cas de la participation sociale formelle de Tanya avec les bénéficiaires, il en est de même.

Voici ce qu'elle en dit : « Ça c'est plus de familles québécoises encore qu'on va voir. C'est plus des Québécois, puis, non y a pas vraiment d'amitiés (rire). Y a pas vraiment d'amitiés, (rire) non, non. Ça reste vraiment séparé, je dirais, ouais, ouais ». Les liens d'amitié avec les personnes visées, en l'occurrence des Québécois, sont totalement inexistantes dans la pratique de participation sociale informelle de Tanya, la réciprocité avec certains membres de sa communauté locale est alors mise en question. Nous pouvons dire avec Simmel (1979) que cette relation de l'individu avec sa communauté est à la fois colorée de distance et de proximité. Une relation distanciée car il n'y a pas de liens d'amitié qui se forment, et de proximité car cette pratique de participation sociale formelle est une forme de solidarité d'avec sa communauté locale.

Les rapports tissés entre les jeunes et les bénévoles, superviseurs et bénéficiaires de ces organismes sont empreints d'estime et de respect. Ces rapports ne dépassent pas le cadre professionnel. D'où le constat de la neutralité en terme de relation amicale dans le cas des répondants susmentionnés.

Notons, toutefois, dans le cas où cette pratique réunit des personnes de même origine, la neutralité est tout autre. Dans la situation où les personnes présentent dans la pratique de participation sociale sont de même origine et partagent des expériences, des référents culturels, cette neutralité ne tient

plus. Ceci se vérifie dans le cas de Bernadette : « par rapport au groupe par contre, je dirais que vu que la majorité des gens qui, des gens qui sont fondateurs, ou des membres qui ont été impliqués du début sont des gens haïtiens, comme il y a beaucoup d'entre eux qui sont mes amis ». Une relation de proximité s'installe, en vertu d'une origine commune, et elle débouche vers l'amitié, l'unité et la confiance. Ces relations d'amitié, d'unité et de confiance concourent à des rapports sociaux sains entre Bernadette et les membres du groupe communautaire.

Certes, la plupart de ces liens sont neutres, mais ils ont joué un rôle majeur dans la réalisation des activités de participation sociale de certains. Dans le cas des pratiques de participation sociale d'une des participantes à notre recherche, ces liens neutres ont été instrumentalisés afin d'atteindre des buts spécifiques à ces pratiques. Sur ceci, Bernadette déclare :

« C'était juste par rapport à ce qu'on faisait que je faisais mon travail puis on se parlait. Mais pas nécessairement des gens que je côtoyais assez souvent. Pis, aussi je trouve le fait que oui y avait d'autres jeunes qui étaient d'autres cultures, c'est pas des gens avec qui que je trouvais que je pouvais comme communiquer librement ou des gens que je pensais qui pourrait me comprendre. Il y avait pas nécessairement un lien amical où on sortait à l'extérieur de ce qu'on faisait. »

Ces liens lui ont servi à la réalisation des tâches et à atteindre les objectifs fixés pour le bénévolat. Ils ne dépassent pas le cadre des rapports de travail. Ces liens ne soutiennent pas de charges émotives, l'individu stratège (Bouvier, 2005) s'en servent uniquement dans un but utilitaire.

En définitive, dans les liens neutres qui marquent ces pratiques de participation sociale, les différences dans les vécus, les expériences et les conditions de vie sapent le sentiment de solidarité entre les individus, entre les groupes sociaux qui constituent la société. Dans l'esprit de la pensée de Rosanvallon (1999), cela constitue une marque de la crise des liens sociaux. En plus, ces liens sont instrumentalisés pour atteindre une finalité bien spécifique et place ainsi les pratiques de

participation sociale dans la catégorie des activités rationnelles en finalité ou en valeur, ce que Weber (1921) nomme la sociation.

6.5. Maintenir des liens sociaux

Certaines pratiques de participation sociale des jeunes occasionnent le maintien des liens sociaux plus anciens. Dans le cas de Bernadette, son intégration dans le groupe communautaire s'est réalisée à travers des liens interpersonnels. C'est par l'entremise d'un ami qu'elle s'est tournée vers cette nouvelle forme de participation sociale. : « Pour moi, c'est quelque chose, c'est quelqu'un qui m'avait approché, puis c'est quelqu'un qui était au courant comme de mon parcours à l'université, de ce que j'étudie ». Cette sollicitation aboutit au développement des liens sociaux pour Bernadette. Ces liens amènent aussi la concrétisation de projet commun. Somme toutes, Bernadette a pu développer de nouveaux liens avec des personnes qu'elle ne connaissait pas en donnant suite à la proposition d'une de ses connaissances. La collaboration à un projet commun permet à ces nouveaux liens tissés de se solidifier, un tissage bien serré, voici comment elle le présente :

« Donc, le fait de voir que heu ce que je dis on l'écoute et que je contribue, j'apporte de nouvelles idées, le fait de voir que l'exploit que pourra faire le projet, c'est quelque chose qui réussit, le changement qu'on pourra apporter à la communauté haïtienne. Donc, ça m'a poussé à vouloir y participer d'avantage et à m'impliquer aussi (Bernadette). »

La matérialisation de ce projet est rassembleur se fait à plusieurs niveaux : elle unit un ensemble de personnes qui partagent des intérêts communs, et, dans certains cas, elle met ensemble des personnes qui se connaissaient déjà. Cet extrait de l'entrevue de Bernadette l'illustre fort bien :

« Le monsieur qui m'avait approché pour en faire partie, je le connaissais avant. Il y a d'autres membres aussi que je connaissais bien avant ma superviseure de stage. Elle aussi, elle en fait partie, je la connaissais à mon stage avant que le groupe commence. Donc, il y a des gens que je connaissais. »

Ces liens se transforment souvent en liens pérennes, comme l'affirme Bernadette affirme « il y a beaucoup d'entre eux qui sont mes amis ». Cette faculté d'unité sociale qui émerge d'une simple pratique informelle fait éclore de nouveaux liens et s'épanouir des liens sociaux qui existaient déjà. La participation sociale apparaît dès lors pour Bernadette comme un moyen de maintenir les liens sociaux avec sa communauté d'origine. Cette maintenance se réalise par la pratique commune d'activités dans la convivialité et la sociabilité.

La sociabilité est une autre dimension de ces pratiques de participation sociale. Elle est appréhendée sous une mosaïque de formes et implique divers niveaux de proximité, de distance, et d'interactions. En ce qui concerne les pratiques de participation sociale de Bernadette, elles évoquent une sociabilité en termes d'amitiés, de plaisir d'être ensemble selon les contextes et les intérêts. C'est en quelque sorte une forme de sociabilité intime (Vezina, 2007).

Les différentes formes et expressions des liens sociaux mentionnées dans ce chapitre se situent au niveau micro-social (le capital social) et aussi au niveau méso-social (la sociabilité). Ces deux notions, le capital social et la sociabilité sont deux modèles micro-sociétaux de la cohésion sociale (Guibet Lafaye, 2010). En plus, le capital social et la sociabilité sont des formes de cohésion sociale basée sur un pacte social, à travers lequel l'État s'appuie sur la communauté (locale, culturelle, symbolique) pour arriver à la cohésion sociale (Gibet Lafaye, 2010). Il en est ainsi au Canada où le secteur communautaire est très sollicité par l'État dans le cadre des activités de solidarité et de cohésion sociale. Dans cette perspective, la cohésion se cherche d'abord au niveau micro-social, méso-social pour remonter au plan macro-social. D'ailleurs, l'une des répondantes à la recherche est de cet avis. Selon Tanya, « les gens de la communauté ont besoin de s'entraider sinon y aura pas de société ». La cohésion sociale débute au niveau de la communauté (locale, symbolique, d'origine) pour arriver au niveau national. Dans le cas de Bernadette, cette cohésion sociale

s'amorce avec les liens sociaux établis et maintenus avec les membres du groupe communautaire dont elle fait partie, c'est-à-dire sa communauté d'origine. Ensuite, la solidarité exprimée dans ces pratiques aussi bien avec la communauté d'origine que locale contribue à la cohésion sociale de la société. Cependant, cette cohésion sociale ne met pas à mal les diverses inégalités vécues par ces jeunes surtout dans les rapports de pouvoir qui seront développés dans le chapitre qui suit.

Chapitre 7 : Les rapports de pouvoir dans les pratiques de participation

sociale

Après l'exploration des dimensions des liens sociaux caractéristiques des pratiques de participation sociale, dans ce chapitre, notre objectif est d'analyser les rapports de pouvoir qui teintent ces pratiques. Analyser les rapports de pouvoir est important afin de nuancer, ou du moins de montrer la complexité des relations sociales collectives dans la réalité. Ces rapports étant constitutifs des réalités que vivent les personnes racialisées, nous ne pouvons les passer sous silence. Nous allons d'abord peindre un portrait du pouvoir dans les pratiques de participation sociale et aborder des différences entre le type formel et informel. Ensuite, nous insisterons sur les formes que prennent les rapports de pouvoir dans les pratiques que ce soit formelles ou informelles. Et pour finir, nous verrons quelles sont les implications de ces rapports de pouvoir pour ces jeunes.

7.1. Le pouvoir dans les pratiques de participation sociale

Dans cette partie, nous n'avons pas la prétention de vouloir mesurer ou expliquer les mécanismes des rapports de pouvoir (Dubet, Cousin, Macé et Rui, 2013). Notre entreprise est tout autre, nous nous intéressons à la manière dont les rapports de pouvoir sont vécus par les participants au cours des pratiques de participation sociale.

Certes, la participation sociale crée des liens sociaux forts ou faibles entre des personnes issues de communautés locale, symbolique, et d'origine diverses. Et, souvent ces liens sont considérés comme positifs. Cependant, les pratiques de participation sociale ne sont pas toujours vues de manière positive par les répondants à la recherche. Voici ce que pensent deux d'entre eux :

« L'apprentissage peut aussi amener des mauvaises choses : (...) C'est ça dans le fond faire du bénévolat ça m'a permis de vraiment sortir de qu'est-ce que je suis

habituée, pis c'est ça des fois, c'est sûr t'apprends des mauvaises choses (...) (Tanya)

(...) Donc si cette diversité [dans le bénévolat] que je parle comme, y a aussi dans la diversité, y a aussi une partie négative, bien sûr. On parle d'oppression (Francisco). »

Dans ces expériences colorées de négativité, on comprend que ces rapports de pouvoir semblent être défavorables aux personnes qui sont différentes de la majorité. Tous nos répondants sont d'emblée des personnes différentes de la majorité de par leur origine immigrante et la couleur de leur peau. Ainsi, l'appartenance à un pays d'origine autre que le Canada, l'ethnicité et la couleur de la peau, jouent dans un registre complexe et ambigu. Voici comment Tanya le décrit :

« C'est juste un peu d'étiqueter la personne, c'est souvent les gens quand c'est différent, il faut que ce soit négatif. C'est toujours comme ça, si moi je gagne un championnat mondial de quelque chose ils vont dire, oh t'as une la canadienne, mais si je suis arrêté pour avoir volé une banque, oh, l'Haïtienne. C'est toujours comme ça. »

Par ailleurs, comme mentionné dans le cadre théorique, dans les interactions la personne est appréhendée soit par le haut et donne lieu à l'idéalisation, l'héroïsation ou par le bas amenant la stigmatisation. Dans l'extrait de Tanya, la personne est abordée dans les deux sens. Selon la nature de l'action, une des deux catégories est attribuée à la même personne. Tanya juge que si l'action est valorisante, l'individu est appréhendé par le haut et elle est identifiée au groupe majoritaire de la société, soit comme Canadien. Cependant, si cette même personne entreprend une action qualifiée de négative, elle est stigmatisée, humiliée et rabaissée par rapport à son origine ethnique, elle est identifiée comme Haïtienne. D'une part, cette dernière catégorisation dénote le processus d'infériorisation de la culture d'origine de ces jeunes, un processus réalisé par la culture majoritaire. D'autre part, ce fait traduit la position d'entre-deux ou d'ambivalence dans laquelle se trouvent certains jeunes d'origine haïtienne, face au sentiment d'appartenance à la société canadienne.

De plus, ceci laisse supposer qu'il y a l'exercice de pouvoir d'un groupe de personnes sur un autre, c'est-à-dire du groupe majoritaire sur celui minoritaire. Remarquons que ces rapports de pouvoir sont préjudiciables à un groupe bien spécifique, des personnes racialisées, issues d'une société postcoloniale, une société du Tiers-monde. Dans le même courant d'idées que Mohanty (2003), nous pouvons dire que l'analyse des rapports de pouvoir Occident/Tiers-monde contribuent à la compréhension des enjeux qui concernent les immigrants dans les sociétés occidentales. C'est justement ce genre de rapport teinté de colonialisme que Fanon (1952) dénonce dans ses écrits, par exemple avec *Peau noire et Masque Blanc*.

C'est ainsi que prennent place des rapports de domination d'un groupe sur un autre dans les pratiques de participation sociale. C'est justement le point de vue de la philosophe Anna Arendt du pouvoir. Selon elle, le pouvoir appartient à un groupe et procède à partir de l'action qui est soumise à la condition de pluralité (Quelquejeu, 2001). Pour elle (Arendt, 1961, p. 42-43), « la pluralité est la condition de l'action humaine parce que nous sommes tous pareils, c'est-à-dire humains, sans que jamais personne soit identique à aucun autre homme ayant vécu, vivant ou encore à naître ». Les différences sont donc constitutives des expériences de l'être humain. Ces différences, d'après Tanya, sont source de tensions désavantageuses des personnes porteuses de ces différences. Elles servent à placer ces personnes dans des catégories qui les rabaissent lors des interactions interpersonnelles. En somme, pour citer Memmi (1994), la valorisation des différences réelles ou imaginaires aboutit à des rapports de subordination dont les origines trouvent écho dans diverses sphères de pouvoir.

7.2. Les formes de rapports de pouvoir

Dans les interactions entre les jeunes de la recherche et leur entourage au cours de la participation sociale, les rapports de pouvoir revêtent plusieurs formes, dépendamment d'un ensemble de

facteurs comme leur histoire personnelle, leur âge, leur genre, leur statut migratoire et leur origine. En vue d'une analyse intersectionnelle des rapports de pouvoir, nous avons considéré plusieurs variables dans l'analyse des rapports de pouvoir. Ces variables sont la race, le sexe, l'âge et le rapport Occident/Tiers-monde.

7.2.1. Les stéréotypes

Pour une autre des participants à la recherche, son expérience est plutôt dominée par des stéréotypes. Ils sont définis par Séca (2003, p. 330) comme :

« une réaction première, souvent primaire, un « cliché », (...) par rapport à toutes sortes d'individus, groupes ou objets, sur la base de leur apparence, de leur idiosyncrasie, de la signalisation de leur appartenance sociale, culturelle ou tout autre caractéristique visible ou cachée. »

Donc, les stéréotypes concernent tous les groupes d'une société. Dans le cas de jeunes d'origine haïtienne, Bernadette rapporte la situation de cette manière :

« (...) Puis par rapport avec ma superviseure, bien que, il n'y avait pas de dispute entre nous. Elle avait une certaine attente par rapport à mon travail donc j'étais plus anxieuse par rapport à la tâche que je faisais. Puis je voulais à ce que, ma tâche soit faite d'une manière qui est bien. Puis qu'elle ait une bonne impression de moi. Pas nécessairement ben, une bonne impression de moi en tant que bénévole, en tant que jeune, en tant que noire. Donc, Juste comme parce que certaines fois beaucoup de gens ont l'impression, c'est juste un exemple banal, tu es noire, tu vas pas venir à l'heure au travail, pis tu vas pas faire tes affaires d'une bonne façon. Si on avait pris quelqu'un qui était né au Canada, l'expérience aurait été beaucoup plus, l'expérience aurait été meilleure, ils auraient mieux fait la tâche qu'elle aurait demandé. Donc, pour moi, c'était important que comme, j'arrivais à l'heure, puis je faisais comme ce qu'elle me demandait de faire. (Bernadette)

(...) Juste le fait que tu es une femme et que tu es noire ben ça c'est comme moi au début j'ai trouvé ça c'est comme oh je suis noire peut être qu'ils vont penser que je suis pas assez intelligente par rapport à d'autres personnes (...) (Bernadette). »

Le contenu des stéréotypes est variable. Dans l'expérience de Bernadette, des stéréotypes par rapport à la couleur de peau se dégageaient. Mis à part la couleur de peau, l'origine constitue aussi

un constituant des stéréotypes qui ont marquée l'expérience de participation sociale formelle de Bernadette. Elle l'exprime dans cet aperçu : « (...) Ben pour moi c'était juste l'idée que j'avais que peut-être que cette personne-là allait me traiter d'une manière différente parce que j'étais noire, parce que j'étais d'origine haïtienne » (Bernadette). Il s'agit de stéréotypes raciaux négatifs se rapportant à l'origine et à la couleur de peau. Remarquons que ces stéréotypes corroborent une image négative des personnes racialisées. Ils privilégient une différence qui n'est pas réel. Au-delà de ces stéréotypisations rendues banales, il se dégage un processus d'infériorisation des personnes racialisées. C'est un moyen pour le groupe majoritaire de se valoriser, tout en réduisant le groupe minoritaire.

La conscience des stéréotypes négatifs à propos des personnes de couleur noires par Bernadette l'a forcée à adopter certains réflexes et certaines habitudes qu'une personne de couleur autre que noire ou d'autre origine n'aurait pas forcément envisagée dans les pratiques de participation sociale formelle. En ce sens, elle est dans une position où elle cherche toujours à faire ses preuves pour gagner la confiance de ses supérieurs. Cette position engendre aussi des conséquences néfastes sur la santé mentale de ces jeunes qui se retrouvent assez souvent dans une position angoissante, anxieuse et stressante.

7.2.2. Le sexisme

L'autre forme de rapport de pouvoir que l'une des participantes dit avoir rencontré dans ses pratiques de participation sociale formelle se base sur le fait d'être une femme. En abordant la question des rapports de pouvoir avec Tanya, elle dit : « (...) Ben moi, j'suis une fille parce que des fois quand c'est une fille c'est pire ». En plus, elle affirme que « (...) Y en a [les aînés du milieu de bénévolat] qui ont cette mentalité là que les femmes sont plus faibles. Mais, on est en 2018 là (rire), parce que j'suis une femme je peux rien faire, pis j'connais rien » (Tanya). Dans ce cas, le

rapport de pouvoir qui désavantage Tanya en tant que femme procède plus en termes de connaissances et d'aptitudes de la femme à réaliser certaines tâches. Ces incapacités attribuées à la femme sont reliées à des stéréotypes sur la femme, notamment la représentation de la femme comme sexe faible. Ainsi, ces pratiques comportent des rapports sociaux de sexe inégalitaires, donc du sexisme.

Dans la position de Tanya, ces rapports inégalitaires se déroulent dans la distribution des activités et des connaissances qui soutiennent ces activités. Pour Dubet, Cousin, Macé et Rui (2013), les inégalités entre les femmes et les hommes procèdent plus de la division sexuelle du travail. Une affirmation qui correspond à merveille au blocage que rencontre Tanya dans ses pratiques de participation sociale formelle, en tant que femme.

Ensuite, pour Tanya: « (...) le fait que je [elle] sois noire, le fait que je [elle] sois jeune, le fait que je [elle] sois une femme quand c'est des hommes.». Dans l'affirmation de Tanya, il se joue une intersection entre le fait d'être femme, jeune et noire et être victime de rapport de pouvoir inégalitaire. Nous pouvons dire que ces trois pôles façonnent l'expérience de Tanya en tant que jeune femme noire car ils lui réservent un traitement différentiel.

Nous devons souligner également que ce type de rapport de pouvoir, le sexisme (et aussi le racisme) se dévoile dépendamment de la catégorie de personnes avec qui ces jeunes interagissent, particulièrement dans le milieu de participation sociale formelle de Tanya qui affirme « c'est sûr que c'est des choses, que c'est trois choses [femme, jeune et noire] dans leur temps, c'est complètement différent ». En effet, avec Bernadette qui faisait ses pratiques de bénévolat dans un hôpital, le sexisme n'était pas évident. Elle dit : « Ben. Y avait des gars, mais moi j'avais pas remarqué des différences flagrantes, entre mon expérience ou la façon dont mon superviseure me traitait et la façon de traiter un garçon ». Donc, dans le cas de Bernadette, les différences de

traitements basés sur le sexe n'étaient pas manifestes des bénéficiaires, des autres bénévoles et de la part de son superviseure qui, rappelons-le est une femme.

Selon Francisco, sur les rapports basés sur le sexe : « c'était bien, c'était comme, y avait aucune tension ». Les pratiques de Francisco se déroulaient dans un cadre particulier, avec des immigrants et des enfants, n'a rencontré aucun sexisme dans ses milieux de bénévolat.

A la fin, le sexisme se dessine différemment selon la personne et son milieu de pratiques de participation sociale. Le milieu de pratique et/ou le type de bénéficiaires influent fortement sur les rapports sociaux de sexe.

7.2.3. L'âgisme

L'âge a une forte influence sur certaines de nos interactions sociales (Hummer, 1999). Ce variable influe nos actions, nos attitudes et notre perception d'autrui. Dans certaines situations, il peut donner lieu à des rapports de pouvoir inégalitaires. Ce rapport de pouvoir inégalitaire basé sur l'âge est appelé âgisme. Selon Adam, Joubert et Missotten (2013), le terme âgisme a été proposé par Buttler et désigne toutes formes de discriminations, de ségrégations ou de mépris fondés sur l'âge. Il se manifeste sous deux formes, le jeunisme et le gérontocratie. D'après l'Association québécoise de gérontologie (*sin die*), le gérontocratie a pour principe que les personnes plus âgées sont les mieux placées, les plus qualifiées pour occuper des places de pouvoir. Dans notre recherche, nous avons relevé ce type de rapport de pouvoir inégalitaire dans les pratiques des jeunes. Tanya, dans ses pratiques de participation sociale formelle en fait le constat :

« Avec les aînés les gens vont beaucoup penser que l'âgisme c'est juste envers les aînés, mais ça se fait de l'autre côté là, pis moi ça m'est arrivée que les gens veulent rien savoir parce que je moi j'étais jeune. Pis, ils veulent pas nécessairement écouter des conseils ou ne pas écouter qu'est-ce qu'une jeune peut leur dire parce que justement ils ont plus d'expériences de vie que nous. »

.L'âgisme est constitutif des pratiques de participation sociale formelle de Tanya. .
Particulièrement, dans le cas de Tanya, il s'agit du gérontocratie parce que parfois elle n'est pas acceptée par les aînés à cause de son âge, synonyme de peu d'expériences pour eux. Donc, dans l'expérience de Tanya, le rapport de pouvoir inégalitaire s'observe à partir d'un manque d'expériences. Cette situation induit une exclusion sociale de Tanya. Elle se voit ségréguée et méprisée par les bénéficiaires à cause de son âge. Cette situation peut induire des conséquences négatives sur l'estime de soi de Tanya qui se voit dévalorisée à cause de son âge, équivalent à un manque d'expériences.

Avec les pratiques de participation sociale informelle de Bernadette, la situation n'est pas pareille. Elle affirme :

« Les jeunes ils ont leur place, les femmes elles ont leur place. Tout le monde a une voix, tout le monde a quelque chose à contribuer. Donc, le fait que je suis plus jeune ben ça ne m'exclut pas nécessairement de ce que je pourrais contribuer au groupe (Bernadette). »

Du côté de Tanya, le non-âgisme se comprend par sa contribution au groupe et par le respect et la considération que lui vouent les autres membres. C'est un espace où elle se sent écoutée et valorisée en tant que jeune et aussi en tant que femme. Cette situation la place dans des conditions de bien-être.

En gros, les rapports de pouvoir en rapport avec l'âge diffèrent d'une situation à une autre, en dépit du fait que les deux participantes travaillent avec des aînés. D'un côté, ces rapports suscitent des sentiments de mal-être, et de l'autre de bien-être.

7.2.4. L'immigration ou le rapport Occident/Tiers-Monde

Une autre forme de pouvoir qui se dégage des pratiques de participation sociale, dans particulièrement celle formelle se rapporte à sa condition d'immigrant. Francisco a immigré à l'adolescence au Canada, voici comment cela affecte ses activités de participation sociale formelle :

« Jeune noir. Humm, *well*, comme pour le C¹¹, y avaient le superviseur que je t'avais mentionné, c'est possible que si c'était un blanc, il [le superviseur] n'aurait pas été aussi dur avec lui, ok donc, la ok lui il est dans son pays, il fait ce qu'il veut, humm s'il décide de rien faire de sa vie c'est son problème. Mais toi t'es immigrant tout comme moi [le superviseur], je veux t'aider (Francisco). »

La condition d'immigrant développe en son sein des traitements différenciés car « l'immigré est un étranger » (Dubet, Cousin, Macé et Rui, 2013, p. 146). Ces traitements ne sont pas favorables à Francisco qui avoue être dans une position gênante :

« Mais des fois comme quand il [le superviseur], c'est comme quand il [le superviseur] essaie de me pousser à faire les choses encore mieux, me dépasser etc, des fois j'suis comme, j'aime pas trop ça comme t'es pas mon père. Je ne lui parle pas pour lui dire ben, j'aime pas ce que tu fais, la manière dont tu me parles. C'est juste, j'aime pas la manière dont il le fait. »

Les immigrants sont dans une condition où ils doivent se surpasser, se sur-conformer (Dubet, Cousin, Macé et Rui, 2013) pour prouver qu'ils méritent leur place dans la société canadienne. Cette sur-conformité est tributaire d'un traitement spécifique à l'endroit de ses personnes qui ont un statut d'immigrant couplé de celui d'ancien colonisé¹². Précisément, ce traitement différencié selon son statut migratoire est lié aux stéréotypes négatifs envers les anciens colonisés. Grosfoguel (2009, p. 61) avance que les « migrants coloniaux [sont] considérés comme une population

¹¹ Le C désigne l'organisme dans lequel Francisco a effectué son bénévolat. Par souci de confidentialité, nous l'avons anonymisé.

¹² Francisco est originaire d'Haïti. Un pays qui a subi plus d'un siècle de colonialisme et fait face encore de nos jours à l'impérialisme.

fainéante, criminelle, sottise, inférieure, stupide, indigne de confiance, non-civilisée, primitive, sale et opportuniste ». Conditionnés par cette image stéréotypée d'eux, les immigrants, particulièrement coloniaux se sentent obligés de fournir des efforts supplémentaires dans la réalisation des activités. Francisco se retrouve dans ce contexte en étant un immigré, de surplus colonial. Donc, en arrière de ce besoin de se surpasser, il se cache un rapport de pouvoir inégalitaire à cause de son statut migratoire et de sa condition d'ancien colonisé. Dans ce contexte, il se produit une coupure entre les anciens colonisés et les non-colonisés. Cela amène certains auteurs à évoquer le concept de colonialité pour expliquer « la reproduction des anciennes hiérarchies coloniales ethno-raciales dans le monde postcolonial et postimpérial » (Grosfoguel (2009, p. 61). D'où la possibilité de parler de la colonialité du pouvoir (Quijano, 2007) dans les expériences de ces jeunes.

7.2.5. Les micro-agressions et le racisme

Les micro-agressions sont des expressions et des interactions empreintes de racisme, elles apparaissent, au prime abord, innocentes mais implicitement, elles communiquent des affronts aux personnes auxquelles elles sont adressées, des personnes racialisées (Fleras, 2016). Dans le cadre de notre recherche, certains de nos participants ont révélé avoir été la cible de paroles s'assimilant à des micro-agressions. C'est le cas de Tanya dans ces pratiques de participation sociale, en particulier formelles :

« Comme tu sais c'est une réalité la veux-veux pas comme on me rappelle, c'est drôle comme veux-veux pas en étant minoritaire dans le fond, en vivant dans un pays blanc, c'est quelque chose que les gens, sans t'en rendre compte, c'est sûr qui y en a, ils vont te dire directement, mais même sans le dire directement des choses qui s'qui se passent à tous les jours. C'est comme un peu systémique, comme les gens vont dire des choses, c'est des petites choses que les gens vont dire qui savent pas mais veux-veux pas je suis là, tu viens de faire une différence, tu viens me rappeler que moi je suis différente de toi (Tanya). »

« On va rencontrer du monde on va dire tu viens d'où? Mais comme si, si, si moi j'étais blanche, c'est une question qu'on allait pas me poser. Pourquoi? Parce que là j'suis noire, la première question que tu vas me poser, c'est tu viens d'où? Voyez-vous comme vous avez pas besoin de connaître votre *baggage* familial, historique. Vous réalisez qu'un noir en venant au Canada, t'es obligé de connaître tes ancêtres parce que quand on vous rencontre, vous voulez toujours creuser d'où qu'on vient. Même si je suis d'ici mais on va dire que tes parents sont venus à quel âge, je leur dis ma mère est née ici, mon père est venu à 16 ans. Il faut encore qu'ils cherchent où est-il venu, ils vont toujours mettre la différence entre les deux, tout le temps (Tanya). »

Ces paroles rapportées par Tanya s'assimilent à des micro-agressions. Ces micro-agressions ont à voir le plus souvent avec l'origine, dans les pratiques de participation sociale formelle de Tanya. Autrement dit, elles se réfèrent à des personnes minorisées en raison d'appartenance ethnique ou de couleur de peau. Ce sont donc des micro-agressions raciales (Speranta, 2015). Elles sont insidieuses et les personnes qui les prononcent ne sont pas toujours conscientes de leurs aspects discriminatoires et de leurs conséquences sur les personnes racialisées d'après Tanya. Ces jeunes sont donc les seuls à sentir l'acuité de ses paroles.

Elles font surgir une inconfortabilité et une « souffrance quotidienne » (Huber et Solarzano, 2015, p. 8), et polluent ainsi la vie de ces jeunes. Ces micro-agressions se vivent de manière quotidienne par l'une des participantes de la manière qui suit : « (...) ils vont toujours dire des choses, pis ça va pas me déranger parce que je suis rendue tellement habituée, comme ça va me déranger quand que je, on dirait c'est comme là c'est tellement rendu quelque chose de comme, heu comme normal » (Tanya). Ces micro-agressions sont une réalité quotidienne pour Tanya. Elles deviennent dans les interactions quotidiennes des faits normaux pour les personnes non-racialisées (Fleras, 2016), et racialisées à cause de leur récurrence quotidienne.

En plus, d'avoir des conséquences désastreuses sur la santé mentale des personnes racialisées, ces micro-agressions constituent une forme d'hégémonie qui renforce les privilèges des personnes non-

racialisées. Cette normalité et cette quotidienneté renforcent les structures hiérarchiques tout en perpétuant une blancheur systémique qui sous-tend une société racialisée (Huber and Solarzano, 2015). Ces micro-agressions expriment le pouvoir des mots et le langage du pouvoir (Fleras, 2016). Certains auteurs évoquent même le concept de racisme quotidien ou de racisme 3.0 (Fleras, 2016), face à l'ampleur des conséquences des micro-agressions dans la vie de tous les jours des personnes racialisées.

Pour finir, la question « d'où vous venez ? » (Tanya), souvent posée par curiosité, remet en question la présence ou l'appartenance de Tanya à la société canadienne, lui signifiant qu'elle est une étrangère. Elles postulent un déni d'appartenance (Speranta, 2015) à la société canadienne. Ces micro-agressions participent au processus de marginalisation de ces jeunes de la société canadienne, en insistant sur les différences de manière aliénante.

Il ne s'agit pas seulement d'expressions nuancées de racisme, dans notre recherche, le racisme aussi a été rapporté par des participants. Le racisme est une réalité qui touche multiples facettes de la vie des personnes racialisées du Canada. L'une des jeunes de la recherche rapporte une anecdote qui s'est passée dans ses pratiques de participation sociale formelle :

« Parce que dans ma voiture j'ai des gants de boxe d'Haïti, accroché à mon rétroviseur, elle dit oh c'est ton pays, là tu viens d'un pays pauvre. Bon, ça y est. Là, elle commençait à dire que A¹³, A est même pas, le petit enfant qui a disparu, elle a commencé à dire que, en plus il est même pas Haïtien, il est d'origine africaine, déjà là j'étais comme, c'est pas parce qu'on est noir les deux qu'on a les mêmes nationalités. Elle a commencé à dire ouais ouais, il a peut-être fugué là, vous autre, chez vous, on sait pas qu'est ce qui se passe à la maison, vous êtes violents. En tout cas, c'est sûr que je vais pas comme, c'est pas des choses plaisantes à entendre (...) (Tanya). »

¹³ A désigne le nom d'une personne qui a disparu. Par souci de confidentialité, nous avons anonymiser le nom de la personne.

D'après ce fragment d'entrevue, la « race » est un construit social à partir duquel les personnes du groupe majoritaire vont classées les personnes du groupe minoritaire. Cette racialisation s'opère en fonction de traits réels ou imaginaires comme le faisait remarquer Memmi (1994) dans sa définition du racisme. Dans le cas de Tanya, cette racialisation s'est opérationnalisée à partir de la couleur de sa peau, inférant un comportement racial aux personnes de couleur noire. Après cette racialisation, il s'est produit une assimilation à une appartenance, puis une globalisation de cette appartenance. Toutes les personnes de couleur noire sont classées dans le même panier par la dame sans égard à leur antécédent historique et à leur culture, donnant lieu à une uniformisation des personnes de couleur noire. Cette uniformisation porte entorse à la fierté et à la dignité de ces personnes qui se voient coller une étiquette sans respect pour ce qu'elles sont. De ce processus, il transparait une valorisation de soi et une dévalorisation ou une infériorisation de l'autre, (Ledoyen, 1998) dû à sa couleur de peau. En plus, cette situation devient plus aiguë étant étalée sur le long terme. Tanya déclare :

« Parce que même si des fois, c'est ça la personne aussi, comme je disais, même si je sortais avec quelqu'un qui est ouvert d'esprit, pis qu'est correct. Mais après dans la famille, y a toujours une personne qui va sortir comme peut importe qui que je côtoie, y a toujours une personne qui va me dire quelque chose drôle ou des commentaires, c'est juste, c'est un fait, c'est une réalité que je sais que je vais vivre toute ma vie parce que c'est ça qui arrive quand que j'suis dans un pays où je suis minoritaire. »

Le processus de racialisation s'opère dans une logique de hiérarchisation où le groupe majoritaire infériorisé le groupe minoritaire. Ce processus ainsi que son aboutissement, le racisme, ne sont pas des faits isolés. Comme le dit Memmi (1994, p. 48), le racisme est une « donnée culturelle, sociale et historique ». D'où, l'importance de la prise en compte de la position minoritaire, dont parle Tanya dans son extrait, dans la compréhension du racisme que subit les minorités dans la société canadienne.

Plus loin, Tanya évoque multiples visages du racisme dans sa vie quotidienne. Voilà ce qu'elle en dit :

« Qu'est-ce-que les gens réalisent pas c'est que leur racisme est un peu comme systémique, comme c'est indirect. C'est peut-être pas direct comme avant qu'ils disaient tu peux pas entrer dans l'autobus parce que t'es noir, mais veux-veux pas il y a encore de discrimination, juste que ça va être de façon moins directe, mais ça ça l'arrive à tous les jours quand même. Comme, une fois par semaine, je peux nommer quelque chose qui m'est arrivée que si j'étais blanche ça m'était pas, ça serait pas arrivé. Pis souvent c'est que y a des gens qui sont 100% conscients de ça pis c'est bien. Mais y a toujours des gens qui sont restés ignorants, pis tout ça y a des gens aussi qui sont conscients mais justement c'est comme indirect. Je veux pas leur en vouloir parce que comme je comprends que c'est votre pays, comme vous êtes majoritaires fait que quand sont majoritaires, ils vont jamais comprendre. (...) comme j'ai dit c'est tellement indirect que ça va me rien faire. T'sais des fois si on en parle, mais juste là, juste là, tu viens d'établir une différence entre moi et toi (Tanya). »

A partir de la déclaration de Tanya, moult facettes du racisme apparaît dans sa vie quotidienne. Il s'agit du racisme direct, indirect, systémique et quotidien. Il nous faut mettre en relief dans son discours, la répétition des situations qui révèlent du racisme dans sa vie quotidienne. Cet aspect rejoint ce que nous disions tantôt des micro-agressions qui sont rendus normales dans la vie de ces jeunes, et incompréhensibles pour leurs auteurs. C'est un racisme ordinaire, quotidien, il ne recèle pas de profit concret pour l'accusateur et il n'a pas de conséquences négatives (Ledoyen, 1998) directes et immédiates sur ces jeunes. Selon Memmi (1994), c'est une forme de racisme au sens large.

7.3. Les milieux de pratiques et les rapports de pouvoir

Il semble que les formes de rapport de pouvoir inégalitaires dépendent du type de milieu de participation sociale ou du public visé par ces pratiques. En effet, dépendamment du lieu dans lequel ces jeunes effectuent leur pratique de participation sociale, ils font face à du racisme, des

stéréotypes, de l'âgisme, du sexisme et des inégalités ancrées dans le rapport Occident/Tiers monde (l'immigration).

L'une des jeunes a réalisé des pratiques de participation sociale formelle à un hôpital situé à Ottawa.

Avec le public de l'hôpital, elle rapporte comment ses rapports se dessinaient :

« Moi, j'ai trouvé cette relation beaucoup plus légère, je peux dire. Juste communiquer avec eux c'était plus, ils avaient pas nécessairement une attente par rapport à ce que je faisais, j'étais juste là pour les accueillir. Je pouvais parler avec eux librement pis, leur demander ce dont ils avaient besoin. J'ai trouvé beaucoup plus facile. Puis par rapport avec ma superviseure, il n'y avait pas de dispute entre nous (Bernadette). »

Avec son superviseur, les rapports de pouvoir ne constituaient pas en racisme, âgisme ou sexisme.

Bernadette dans cette expérience n'a fait mention que de stéréotypes qui la hantaient à propos de sa superviseure. Selon Dubet, Cousin, Macé et Rui (2013), même si l'hôpital est un milieu brutal et inégalitaire, il est peu discriminant que certaines institutions par exemple l'école. Par rapport à cette dernière institution, Bernadette ajoute :

« Puis, une fois au diner [à l'école] puis quelqu'un a demandé, à poser une question par rapport à en anglais, ce serait quoi si la définition puis dans quel contexte que cette personne la pourrait utiliser le mot. Puis, moi je connaissais la réponse, comme j'ai voulu répondre. Mais on a dit oh non! pas toi, tu sais pas parler l'anglais. Donc, pour moi, ça m'a mis mal à l'aise, le fait de voir que j'ai pas ma place ici. (...) Mais juste le fait de, ah je suis pas né ici, j'ai pas vraiment comme, ça fait pas si longtemps que je parle anglais, donc mon expérience est automatiquement mis de côté ou mes connaissances par rapport à cela sont mis de côté. Donc, c'est l'expérience négative je dirais la plus marquante que j'ai eu ici par rapport à comme ma culture et tout. »

Dans certains milieux formels où les jeunes travaillent avec des personnes âgées, ces rapports inégalitaires semblent être exacerbés. C'est le cas de Tanya qui s'occupaient d'ainés dans un organisme communautaire à Gatineau, elle a rapporté être victime de racisme. Pourtant ce n'est pas le cas de Francisco qui lui aussi intervenait auprès de personnes âgées, issues de l'immigration, dans un organisme communautaire à Ottawa.

In fine, nous pouvons dire qu'il y a des milieux en eux-mêmes qui sont porteurs d'inégalités diverses dans les rapports sociaux au regard d'autres milieux. Il paraît que l'acuité inégalitaire des rapports de pouvoir dépend de la ville d'intervention, du milieu de pratique ou du statut d'immigration des personnes ciblées par ses pratiques.

7.4. Répercussions des facteurs de pouvoir sur la participation sociale

Les formes de rapports de pouvoir comme le racisme, l'âgisme, le sexisme et les rapports Occident-Tiers-monde ne sont pas sans conséquences sur l'implication des jeunes dans leur communauté locale. Dans leurs effets, ces rapports sociaux de pouvoir s'entrecroisent, interagissent, affectent et façonnent aussi bien les parcours de ces jeunes que leurs positions dans la société canadienne. En ce sens, ces jeunes adoptent des comportements bien spécifiques. Dans ce fragment d'entrevue avec Tanya, elle rapporte les effets du racisme et des stéréotypes entre autres, subit dans sa pratique de participation sociale formelle :

« Est-ce que cette expérience a eu des impacts sur ta contribution ou sur tes pratiques de bénévolat? »

C'est sûr que moi je vais faire attention parce que quand que je fais du bénévolat, justement parce que pour ne pas essayer de pas propager ces ignorances-là. J'essaie de faire attention parce que c'est une réalité que moi je vis à tous les jours. C'est pour ça que c'est sûr que au niveau personnel, moi je suis plus à l'aise à rester, je reste souvent dans ma communauté pis tout ça, parce que dans le sens que on se comprend plus (Tanya). »

En somme, les rapports sociaux de pouvoir inégalitaires contribuent au retranchement et au repli des jeunes dans leur communauté d'origine dans leur vie personnelle. Et, il y a aussi un repli vers la communauté symbolique, illustré par cette affirmation « (...) Mais c'est pour ça que, si j'ai le choix ben je vais rester avec le monde que, t'sais comme qu'on est plus similaire parce que c'est quelque chose, t'sais qui va pas m'arriver [racisme, préjugés], (...) » (Tanya).

Ces rapports freinent l'ouverture de ces jeunes autres qu'à des personnes de couleur noire ou de même origine qu'eux. La subjectivation de la communauté ici est dépendante du paramètre spatio-temporel. Autrement dit, la communauté se construit à partir d'un espace (les pratiques de participation sociale) et d'une temporalité donnée (la modernité/ la migration). De surcroît, cette tendance à se replier sur sa communauté d'origine et/ou symbolique correspond à ce que certains auteurs nomment le communautarisme. Ce communautarisme naît du partage d'enjeux, d'une histoire socio-politique commune dans la société canadienne, dans le cas de ces jeunes, il s'agit des conditions matérielles, politiques et sociales des personnes de couleur noire. Ce communautarisme ne correspond pas à une volonté de s'exclure de la société canadienne de la part de ces jeunes, c'est plutôt pour se protéger contre les manifestations des rapports de pouvoir inégalitaire qu'il est recherché par ces jeunes. Nous devons comprendre que le communautarisme ici est dépouillé de son contenu péjoratif. Il est nommé dans le sens d'un rempart de protection pour ces jeunes, dans une société où ils ne se sentent pas appartenir.

7.5. Les stratégies de lutte et d'évitement

Les jeunes dans leurs pratiques de participation sociale font montre d'agentivité. Face aux rapports de pouvoir inégalitaires, ils ne restent pas les bras croisés, ils développent un ensemble de stratégies de lutte et d'évitement. Chacun d'eux selon leur parcours et leur personnalité adopte des formes de réponse face aux inégalités dans leurs pratiques de participation.

Il y en a une qui fait appel à l'anticipation. Bernadette étant consciente des stéréotypes raciaux négatifs agit de cette manière :

« Elle [la superviseure] avait une certaine attente par rapport à mon travail donc j'étais plus anxieuse par rapport à la tâche que je faisais, puis je voulais à ce que, ah ben ma tâche soit faite d'une manière qui est bien. Puis qu'elle ait une bonne

impression de moi. Pas nécessairement ben, une bonne impression de moi en tant que bénévole, en tant que jeune, en tant que noire. »

Face à des stéréotypes négatifs qui sont souvent pensés à l'encontre des personnes noires, l'une des participantes déclare qu'elle agit dans ces milieux de bénévolat de manière à ce que ces actions écartent ces stéréotypes de la pensée de ces superviseurs. Un ensemble d'habitudes est donc adopté pour trouver grâce auprès de ses derniers. Ces habitudes amènent le jeune vers une sur-conformité des attentes de la société.

Un des participants lui, dans la réalisation de ces tâches dans ses pratiques essaie de se dépasser. Francisco avance : « Mais des fois comme quand il [son superviseur], c'est comme quand il [son superviseur] essaie de me pousser à faire les choses encore mieux, me dépasser (...). Quand je réfléchis comme c'est exactement ce que j'avais besoin, c'est comme ça fait du bien ». Ainsi, il recourt au dépassement. Le dépassement est une stratégie de se préserver des idées préconçues à l'encontre des personnes noires, des immigrants. Il lui apparaît nécessaire d'atteindre la performance, de se dépasser dans ses tâches pour justifier sa présence dans la société d'accueil. Dans ce même état d'esprit, Potvin (2007b, p. 141) pense que ces jeunes « essaient de se faire une deuxième peau pour compenser leur appartenance à un groupe stigmatisé en misant sur leur super-performance ».

La dernière participante, elle utilise la confrontation pour contrer le racisme dans ses pratiques.

Tanya réagit de la manière qui suit :

« Donc, heu quand que les gens font une chose comme ça, j'essaie pas de le prendre personnellement comme elle aussi, des fois je me dis c'est juste un peu de l'ignorance. Voilà (rire). Donc quand la personne, l'aîné je comprends qu'on n'est pas née dans la même génération. Puis, c'est ça, je sais pas comment elle c'était dans son temps donc, quand qu'elle dit de rien de bon, mais là, surtout on était dans ma voiture, ça vaut pas la peine pour moi d'argumenter avec la personne. Mais c'est

juste, encore une fois parce que pour moi, je crois que c'est l'ignorance. Donc c'est juste d'éduquer la personne un peu, c'est de lui expliquer. »

Tanya use de la confrontation pour se protéger contre le racisme. Au nom de sa dignité et de son honneur, elle choisit de se défendre contre les paroles racistes prononcées par les personnes avec qui elles traitent dans ses pratiques. Elle explique, informe et forme l'autre jugée souvent ignorant. Elle essaie de corriger le traitement illégitime et de ramener les interactions sur un pied d'égalité (Dubet, Cousin, Macé et Rui, 2013). Ainsi, elle s'affirme, se valorise et assume les caractéristiques qui lui ont valu le commentaire raciste.

En gros, les jeunes s'affichent comme des acteurs sociaux qui négocient et défendent leur position. Notons à quel point ces jeunes font preuve de réflexions affutées et se prennent comme objet de connaissance dans la recherche des stratégies. Toutefois, ces pratiques de luttes et d'évitement peuvent devenir pesantes, lassantes, anxieuses et agaçantes pour ces jeunes. L'évitement par l'anticipation et la super-performance peuvent épuiser ces jeunes moralement et physiquement car ils sont toujours dans une position de qui-vive. La confrontation peut devenir lassante par le fait de se justifier continuellement contre des propos racistes qui ne constituent pas des erreurs de jugement (Dubet, Cousin, Macé et Rui, 2013). Ces jeunes utilisent des pratiques qui apportent des résultats intéressants dans l'immédiat, mais à long terme elles ne sont pas vraiment viables.

Dans l'ensemble, les rapports de pouvoir qui figurent dans la communauté d'origine haïtienne dans le cas de ces jeunes prennent forme dans différentes sphères des relations sociales à savoir le genre, la « race », l'âge, le sexe et l'opposition Occident/Tiers-Monde. Ces jeunes se retrouvent à jongler à l'intersection de toutes ses sphères de pouvoir. Et, ses sphères sont dans un rapport de co-construction, s'influencent et façonnent ainsi l'expérience de ces jeunes. L'interconnexion entre ses sphères de pouvoir rappelle la matrice de domination de Collins (1990) pour qui l'effet et le processus des sphères de pouvoir sont intrinsèquement liés. Ces sphères de pouvoir concernent

surtout le domaine du pouvoir disciplinaire, c'est-à-dire la gestion des pratiques hiérarchiques dans les organisations, et le domaine interpersonnel, les actions des personnes les unes envers les autres (Harper, 2012). En effet, l'expérience de ces jeunes symbolisent cet entrecroisement des sphères de pouvoir qui sont interactifs et dans leurs processus et dans leurs effets. Cet extrait de l'entrevue de Tanya l'illustre bien: « le fait que je sois noire, le fait que je sois jeune, le fait que je sois une femme », ajoutons également immigrée. Ces jeunes porteurs de toutes ses caractéristiques sont contraints à une expérience de l'oppression recouper par les diverses sphères de pouvoir mentionnées ci-dessus. Ils font une expérience inédite et concrète de l'oppression entrecroisée (Collins, 1990) qu'eux seuls réellement sont en mesure de relater.

Conclusion

Les pratiques de participation sociale des jeunes d'origine haïtienne se sont révélées très peu connues dans la littérature. De ce constat, nous avons établis comme objectif principal dans cette recherche d'analyser les pratiques de participation sociale des jeunes à travers leurs expériences dans leur communauté, afin de comprendre comment ces jeunes vivent leur pratiques de participation sociale. Nous nous sommes engagées spécifiquement à :

- 1) Cerner la compréhension des jeunes d'origine haïtienne sur leurs expériences de participation sociale
- 2) Explorer les liens sociaux développés dans leur communauté par leurs pratiques de participation sociale, et l'apport de ces liens dans la communauté d'Ottawa-Gatineau.
- 3) Comprendre les rapports de pouvoir entre différents acteurs sociaux et les jeunes d'origine haïtienne et quelles influences ces relations peuvent-elles avoir sur la contribution de ces jeunes dans leurs communauté

Afin d'approfondir notre recherche, nous nous sommes penchée sur les interactions qui ont lieu au cours des pratiques de participation sociale de ces jeunes. Ainsi, nous avons adopté l'interactionnisme comme paradigme de référence. D'autres concepts aussi se sont révélés pertinents pour cette étude, il s'agit de l'intersectionnalité, la « race », la racialisation et le racisme.

Pour répondre à nos préoccupations, nous avons réalisé trois entrevues semi-directives avec trois jeunes d'origine haïtienne de la région Ottawa-Gatineau en utilisant l'approche ethnographique. Ainsi, grâce à leur partage, nous avons pu comprendre le sens de la participation sociale pour eux à partir de leur pratique, la schématisation des liens sociaux dans ces pratiques et nous avons établis

un panorama des rapports de pouvoir qu'ils ont rencontré dans ces pratiques. Tout cela nous a permis d'éclairer la manière dont ces jeunes vivent leurs pratiques de participation sociale dans leur communauté locale, à Ottawa-Gatineau.

D'abord, la recherche a dressé un portrait des jeunes d'origine haïtienne, en se tournant vers l'immigration comme cadre général. Le portrait de ses jeunes révèle à quel point le processus d'immigration marque leur identité sociale et leur parcours dans la société canadienne. D'ailleurs tous nos répondants à part au niveau de la citoyenneté, ne se reconnaissent pas comme des Canadiens.

Ensuite, ces jeunes se représentent la participation sociale comme étant un acte gratuit et intéressé en même temps et une obligation selon le type de participation sociale. De surcroît, cette participation leur permet d'accéder à une reconnaissance donnant lieu à une estime sociale afin de prouver leur utilité à la société canadienne. De part ces pratiques, un ensemble de besoins (affirmation, reconnaissance, protection) de ces jeunes ont été mis en relief. En fait, même si ces jeunes ne s'identifient pas à la société canadienne, l'expression de ces besoins montrent le désir de ces jeunes d'être des membres à part de leur société d'évolution. Nous comprenons donc, comment il est important pour ces jeunes de se voir accepter par la société canadienne, mais ceci dans leur spécificité.

En ce qui concerne les liens sociaux, ils sont structurés dans les pratiques de participation sociale de ces jeunes par la ressemblance et par la différence. Par la ressemblance, car ces jeunes s'identifient à des personnes avec lesquelles ils partagent un vécu, des histoires socio-politiques. Une différence parce que ces jeunes se positionnent en s'opposant à une catégorie de la société canadienne, avec laquelle selon eux, ils ne partagent pas des valeurs et des expériences. De ce processus, nous avons noté que dans ces pratiques, se construisent en même temps des liens

d'intimité, qui sont forts et des liens intergénérationnels, professionnels faibles si on tient compte de la réciprocité. Toutefois, l'existence de ces liens qu'ils soient faibles ou forts contribuent à la cohésion du tissu social.

Pour finir, ces pratiques de participation sociale ont laissé voir que des rapports de pouvoir opèrent dans multiples sphères de la vie de ces jeunes. Ces rapports de pouvoir inégalitaire sont plus prononcés suivant le type (formelle/informelle), le milieu (les aînés/l'hôpital) et le lieu (Ottawa/Gatineau) de participation sociale. Ils procèdent en stéréotypes, micro-agressions, racisme, âgisme et rapport Occident/Tiers-monde. Toutes ses formes de rapport de pouvoir découlent d'une logique différentialiste absolue. Non pas que les différences soient des attributs pernicious, cependant dans le cas de ces jeunes, ces différences deviennent objet de marginalisation. Globalement, ces rapports de pouvoir défavorables affectent profondément les rapports qu'entretiennent ces jeunes avec la société canadienne. Ces rapports renforcent les privilèges d'un groupe et procède à une exclusion ethno-raciale et symbolique d'un autre groupe.

Malgré, ces rapports de pouvoir préjudiciables à ces jeunes, ils font preuve de motivation en développant moult stratégies. De ceci, nous soulignons que ces pratiques amènent les jeunes à développer des capacités (personnelles, professionnelles), leur agentivité et un *empowerment* individuel. Toutefois, ces stratégies ne sont pas durables sur le long terme.

Les relations sociales et les liens sociaux sont des préoccupations constantes en travail social. D'ailleurs dans leurs interventions, les travailleurs sociaux s'attèlent à créer ou à restaurer les liens sociaux. En plus, les travailleurs sociaux dans certains lieux de participation sociale, particulièrement dans le cas de participation sociale formelle, sont parmi le personnel de première ligne concerné par des jeunes qui vivent des expériences empreintes d'inégalités. Leur formation ainsi que leur pratique sont donc cruciales. Par rapport à tout cela, le travail social a donc son rôle

à jouer en promouvant des pratiques antiracistes et anti-oppressives, et en aménageant des espaces de partage et de validation de ces expériences.

Au niveau de la formation des travailleurs sociaux, la perspective critique est envisageable pour faciliter des interventions antiracistes et anti-oppressives auprès de ces catégories qui sont racialisées. Les pratiques en service social devront donc s'abreuer dans le paradigme critique. Du même coup, ces pratiques antiracistes et anti-oppressives permettraient non seulement de lutter contre les rapports de pouvoir inégalitaires dans un esprit de transformation sociale, mais aussi de favoriser la légitimité des différences. En outre, elles pourront appuyer ces jeunes dans leur processus d'*empowerment* individuel.

Le self-care est aussi une piste de pratique en service social devant les commentaires stéréotypés et les inégalités que connaissent ces jeunes. Les travailleurs sociaux que ce soit au milieu de bénévolat ou à l'université devraient créer un espace consacré au self-care pour ces jeunes. Cet espace permettra aux jeunes de s'exprimer et aussi de voir leurs émotions et leurs expériences être validées. En s'appuyant sur ces modifications dans la formation des travailleurs sociaux et la pratique de self-care, cela ouvrirait la voie à un milieu de participation plus inclusif, et ainsi favorisera des liens sociaux plus forts, plus spontanés et plus chaleureux. D'autre part, cela occasionnera la recherche de la justice sociale pour ces jeunes qui évoluent dans un contexte d'oppression.

Bibliographie

Adam, S., Joubert, S. & Missotten, P. (2013). L'âgisme et le jeunisme : conséquences trop méconnues par les cliniciens et chercheurs !. *Revue de neuropsychologie*, volume 5,(1), 4-8. doi:10.3917/rne.051.0004.

Amazan, W. (2015). *Immigration et insertion professionnelle : le cas des Haïtiens arrivés au Québec après le tremblement de terre de 2010*. Université de Montréal.

Anadón, M. (2006). « La recherche dite « qualitative » : de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents. » *Recherches Qualitatives*. 26(1). pp. 5-31

Angers, M. (1996). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. 2^{ème} édition. Canada : Les Éditions CEC.

April, N. et al. (2014). *Habitudes de vie, poids corporel et participation sociale chez les aînés du Québec : vieillissement et santé*. Institut national de santé publique du Québec. Bibliothèque numérique canadienne (Firme).

Arendt, H., Fradier, G., & Ricoeur, P. (1961). *Condition de l'homme moderne* (Vol. 1983). Paris: Calmann-Lévy.

Arnett, J., J. (2004). *Emerging Adulthood. The winding road from the late teens through the twenties*, University Press. New York Oxford.

Association Canadienne de Développement International (ACDI) (2007). *Leçons tirées de la participation des enfants et des jeunes au développement*. Canada.

Association québécoise de gérontologie (*sin. die*). Campagne de sensibilisation, l'Âgisme, parlons-en! « Le multimédia, meilleur outil de lutte contre l'âgisme ». Consulté sur https://www.aqq.quebec.org/pixms/uploads/serve/ckeditor/sommaire_executif_projetagisme_vf2.pdf

Assogba, Y. (1989). « Pratiques participatives des ONG en Afrique : le cas du PHV-CUSO au Togo ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 2(1), p. 147-164. Consulté en ligne le 19 février 2018 : URI : <[http : //id.erudit.org/iderudit/301035ar](http://id.erudit.org/iderudit/301035ar)>

Baber, Z. (2010). Inde: «race» et «racialisation». *Alternatives Sud*, 17(2), 25-32

Bachand, R. (2014). L'intersectionnalité : dominations, exploitations, résistances et émancipation. *Politiques et sociétés*. 33 (1). p. 3-14. <http://dx.doi.org.proxy.bib.uottawa.ca/10.7202/1025584ar>

Beaudoin, P. (2011). Femmes immigrées recensées au Québec en 2006: des portraits différentiels selon le continent, la région de naissance et les divers processus d'intégration économique. Retrieved from: <http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/PortraitsFemmes2006.pdf>

Bénard, M. (2003). *Le discours des jeunes leaders de deuxième génération d'origine haïtienne sur l'ethnicité*. Mémoire de maîtrise en sociologie, Université du Québec à Montréal.

Belony, E. (2007). *La prise en charge des enfants de l'immigration haïtienne par la Direction de la protection de la Jeunesse : une analyse comparative*. Université du Québec.

Benimas, A. et Bourque, J. (2013). *La participation citoyenne des jeunes immigrants francophones et de leurs parents en milieu francophone du Nouveau-Brunswick*. Atlantic Metropolis Centre; Canadian Electronic Library (Firm).

Berger, P. et Luckmann, T. (2006). *La construction sociale de la réalité*. Armand Colin, France.

Bertaux, D. (2013). *Le récit de vie*. 3^e édition. Armand Colin. Paris

Bilge, S. (2015). Le blanchiment de l'intersectionnalité. *Recherches féministes*, 28(2), p. 9-32. <https://www.erudit.org/fr/revues/rf/2015-v28-n2-rf02280/1034173ar/>

Boukala, M. (2016). « La mise en images de soi des jeunes montréalaises d'origine haïtienne, Entre autoreprésentation et hétérovalidation de soi ». *Anthropologie et sociétés*. 40 (1). p. 193–218. <http://dx.doi.org.proxy.bib.uottawa.ca/10.7202/1036377ar>

Bourdieu P. (1979). Les trois états du capital culturel. Dans *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 30. L'institution scolaire. p. 3-6 DOI : <https://doi.org/10.3406/arss.1979.2654> sur www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1979_num_30_1_2654

Bourdieu P. (1980a). Le capital social. Dans *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 31. Le capital social. p. 2-3. Sur www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1980_num_31_1_2069

Bourdieu, P. (1980b). La jeunesse n'est qu'un mot. *Questions de sociologie*, p. 143-154.

Bousquet, J. P., (2005). *De l'évolution de la participation sociale et la famille contemporaine. Une analyse exploratoire de l'emploi du temps des Canadiens, 1998-2005*. Thèse soumise à la faculté des études supérieures et postdoctorales dans le cadre des exigences du programme de maîtrise en Sociologie politique. Université d'Ottawa.

Bouvier, P. (2005). *Le lien social*. Editions Gallimard. France.

Brum Schäppi, P. (2011). *L'intervention auprès des jeunes : Sociologies implicites*. Presses de l'Université Laval.

Caputo, T., (2000). *A l'écoute des jeunes : une étude sur la participation des jeunes dans divers municipalités canadiennes*. Division de l'enfance et de la jeunesse. Santé Canada

Centre européen de la Jeunesse (2015). « Parole aux jeunes ! ». Manuel sur la charte européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale. Direction de la jeunesse et du sport, éditions du Conseil de l'Europe.

Chagnon, J. (2015). *Migrations internationales 2010 et 2011*. Statistique Canada. Gouvernement du Canada. <https://www.statcan.gc.ca/pub/91-209-x/2013001/article/11787-fra.htm>

Chapoulie, J.-C. « A propos de l'interactionnisme. » Dans Morrissette, J. Guignon, S., et Demazière, D. (dir.) (2011). « De l'usage des perspectives interactionnistes en recherche. » *Recherches Qualitatives*. Volume 1(30). p. I-VI

Charlebois, J. M., (2012). « Êtres politiques : la jeunesse et l'engagement, la socialisation et le cran » p. 49-81. Dans *Le souffle de la jeunesse*. Ecosociété. Montréal

Cho, S., Crenshaw, K. W., et McCall, L. (2013). Toward a field of intersectionality studies: Theory, applications, and praxis. *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, 38(4), 785-810.

Claes, E., Hooghe, M., & Stolle, D. (2009). The political socialization of adolescents in Canada: Differential effects of civic education on visible minorities. *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, 42(3), 613-636.

Collins H., P. (1990) *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment*, New York, Routledge, 335p.

Collins, H., P. (2013). « Toujours courageuse [Brave]? Le féminisme noir en tant que projet de justice sociale. » p. 49-62. Dans les Cahiers du CEDREF (2015). Intersectionnalité et colonialité. Débats contemporains.

Conseil national de la vie associative (2003). « Nouvelles formes de l'engagement ». *Agora débats/jeunesses*. 31 (1). p. 14-27.

Côté, D. et Graton, D. (2014). « L'approche ethnographique et illustration dans le contexte de la réadaptation en santé mentale. » Dans Corbière, M. et Larivière, N. (2014). *Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes dans la recherche en sciences humaines, sociales et de la santé*. Presses de l'université du Québec.

Crenshaw, K. W., & Bonis, O. (2005). Cartographies des marges: intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur. *Cahiers du genre*, (2), 51-82

Dartiguenave, J.-Y., Moreau, C. et Savina, M. (2013). *Identité et participation sociale des jeunes en Europe et en Méditerranée*. L'Harmattan.

Déjean, P. (1978). *Les Haïtiens au Québec*, PUQ. Montréal.

Diouf, A. (S. d.) *Evaluation de la participation des « vulnérables » dans le développement communautaire : expérience de Plan Sénégal*. Plan Sénégal.

Doucet, L. et Favreau, L. (dir.) (1991). *Théories et pratiques en organisation communautaire*. Presses de l'Université du Québec. Sainte-Foy.

Dorino, A. G. S. J. (2009). *En vue de l'action : portrait de la communauté haïtienne au Québec*. Consulté sur <http://cjf.qc.ca/vivre-ensemble/webzine/article/portrait-pour-laction-de-lacommunaute-haitienne-au-quebec/>

Dubet, F. (2007). « Les secondes générations : des immigrés aux minorités. » Dans Potvin, M. Eid, P. et Venel, N. (dir.), *La 2e génération issue de l'immigration. Une comparaison France-Québec*. Athéna éditions, Montréal. p. 9-16

Dubet, F., Cousin, O., Macé, E., Rui, S., (2013). *Pourquoi moi? L'expérience des discriminations*. Éditions du Seuil. Paris

Dubuisson W. (1988). *Immigration et intégration sociale des Haïtiens au Québec*. Naaman. Sherbrooke

Durkheim, E. (2004). *De la division du travail social*. Collection Les grands textes. Presse de l'université française. Paris

Emond, A., (2006). *Le soutien social et la participation sociale chez les adultes ayant subi une lésion médullaire*. Université Laval. Québec.

Eid, P. (2012a). La discrimination à l'embauche subie par les minorités racisées: résultats d'un test par envoi de CV fictifs dans le Grand Montréal. *Diversité canadienne: les meilleures pratiques pour contrer le racisme en milieu de travail*, 9(1), 76-81.

Eid, P. (2012b). Les inégalités «ethnoraciales» dans l'accès à l'emploi à Montréal: le poids de la discrimination¹. *Recherches sociographiques*, 53(2), 415-450.

Fanon, F. (1952). *Peau noire, masques blancs*. Edition du Seuil. France

Fleras, A. (2016). Theorizing Micro-aggressions as Racism 3.0: Shifting the discourse. *Canadian Ethnic Studies*, 48(2), 1-19.

Fortin S. (2006). *L'adolescence en contexte urbain et cosmopolite*. Éditions du CHU Sainte Justine. Montréal.

Fortin, M-F. (2006). « Les méthodes et les outils de collecte des données », *Fondements et étapes du processus de recherche*, Montréal, Chenelière Éducation, p. 425-451.

Fouron, F. (2010) *Portraits démographiques, Portrait de la population immigrante à Montréal*. Division des affaires économiques et institutionnelles. Montréal. Repéré sur

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/mtl_stats_fr/media/documents/PORTRAIT%20DE%20LA%20POPULATION%20IMMIGRANTE%20%20C0%20MONTR%C9AL.PDF

Gagnon, É., Fortin, A., Ferland-Raymond, A. & Mercier, A. (2004). Donner du sens. Trajectoires de bénévoles et communautés morales. *Lien social et Politiques*, (51), p. 49–57. doi:10.7202/008869ar

Garry, A. (2011). Intersectionality, metaphors, and the multiplicity of gender. *Hypatia* 26(4), p. 826-850.

Gaudet, S (2002). Responsabilité et socialisation au cours du passage à l'âge adulte Le cas de jeunes adultes de la région montréalaise. Université du Québec. Thèse présentée pour l'obtention du grade Philosophiae doctor (Ph.D.) en Études urbaines

Gaudet, S. (2007). « L'émergence de l'âge adulte, une nouvelle étape du parcours de vie. Implications pour le développement de politiques. Documents de discussion». Projet de recherche sur les politiques, Gouvernement du Québec.

Gaudet, S. (2011). « La participation sociale des Canadiens : une analyse selon l'approche des parcours de vie. » *Canadian Public Policy / Analyse de Politiques*. Vol.37. p.S33-S56

Gaudet, S. (2012). « Lire les inégalités à travers les pratiques de participation sociale. » *Sociologie*.

Gaudet, S. Claude, M., Cournoyer, A., Portilla, J., Déry, J., A. (2017). *Apprendre la démocratie en milieu scolaire : Analyse des trajectoires de participation sociale et politique des jeunes participant à Prends ta place à l'école*. Rapport. Forum jeunesse de l'île de Montréal. CIRCEM.

Gaudet, S., et Reed, P. (2004). « Responsabilité, don et bénévolat au cours de la vie. » *Lien social et Politiques* (51). p. 59-67 <http://dx.doi.org/10.7202/008870ar>

Gauthier, C., Lacroix, M., Liguori, M., Martinez, E. & Ngoc, K. (2010). L'intégration, à la jonction du discours normatif et de l'expérience vécue : des demandeurs d'asile s'expriment. *Service social*, 56(1), 15–29. doi:10.7202/039776ar

Giraud, C. (2011). *Qu'est-ce que l'engagement ?* L'Harmattan. Paris

- Godbout, J.T. (1992). *L'esprit du don*, Montréal, Boréal, 345p.
- Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne*. Minuit. Paris.
- Goffman, E. (1975). *Stigmate, les usages sociaux des handicaps*. Les Éditions de minuit. Paris
- Gould, H. (2001) «Culture and social capital», Dans (dir. François Matarasso) (2001). *Recognising Culture – A series of briefing papers on culture and development*, Comedia, ministère du Patrimoine canadien et UNESCO, Londres. p. 85-92.
- Gouvernement du Canada (2007). *La communauté haïtienne au Canada*. 11. Statistiques Canada. Repéré sur <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-621-x/89-621-x2007011-fra.htm>
- Gouvernement du Canada (2017). *Les jeunes dans le Canada d'aujourd'hui*. Canada. Consulté sur <http://www.horizons.gc.ca/fr/contenu/les-jeunes-dans-le-canada-daujourd'hui>
- Gouvernement du Québec, (2006). *Stratégie jeunesse 2006-2009. Pour une jeunesse engagée dans sa réussite*. Secrétariat à la jeunesse. Québec.
- Goyette, M., Jetté, C., Saulnier, M. (2013). *Les pratiques des maisons de jeunes au Québec : Engagement des jeunes et défis de l'organisation communautaire jeunesse*. CRÉVAJ. Montréal, ENAP : 77 pages. (Cahier #2013-03).
- Greissler, E. (2014). « L'engagement des jeunes en situation de marginalité : une part d'ombre. » *Lien Social et politiques*, Issue 71, p. 51-68
- Grosfoguel, R. (2009). Les immigrés caribéens dans les métropoles du système-monde capitaliste et la «colonialité du pouvoir». *Cahiers des Amériques latines*, (62), 59-82. DOI : 10.4000/cal.1536
- Guibet Lafaye, C. (2010). *Cohésion sociale et lien social*. Ce texte a été proposé dans le cadre du séminaire “ Cohésion sociale: théories, méthodes et poli. hal-00570010 sur <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00570010/document>

Haase-Dubosc, D. et Lal, M. (2006). De la postcolonie et des femmes : apports théoriques du postcolonialisme anglophone aux études féministes. *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 25,(3), 32-55. doi:10.3917/nqf.253.0032

Haddour, A. (2006). Fanon dans la théorie postcoloniale. *Les Temps Modernes*, 635-636,(1), 136-158. doi:10.3917/lm.635.0136.

Harper, E. (2012). *Regards sur l'intersectionnalité*. Collection Études et analyse. Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF). n° 44. Montréal

Helly, D. (1997). *Participation sociale de jeunes immigrants*. Rapport final, document de travail remis à la Direction des Études et de la Recherche du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, INRS-Culture et société. Montréal.

Hummer, M. L. (1999). A social cognitive perspective on ages stereotypes. Dans Hess, T. M. et Blanchard-Fields, F. (dir.) *Social cognition and aging*, Academic Press. New York. p. 175-196

Icart L. (2006). Haïti-en-Québec : notes pour une histoire. *Ethnologies*. 28 (1), p. 45-79. Consulté sur <http://www.erudit.org/revue/ethno/2006/v28/n1/014148ar.pdf>

Icart, J.-C. (2004). Le Québec et Haïti : une histoire ancienne. *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, (79), p. 30-34. Consulté sur <http://www.erudit.org/culture/cd1035538/cd1045095/7190ac.pdf>

Ion, J. (2012). *S'engager dans une société d'individus*. Armand Colin.

Ion, J., et B. Ravon. (1998). Causes publiques, affranchissement des appartenances et engagement personnel, *Lien social et politiques*, n° 39, p. 59-72

Immigration et communautés culturelles (Québec), (2014). *Portrait statistique de la population d'origine ethnique haïtienne au Québec en 2011*. Gouvernement du Québec. Consulté sur <http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/publications/fr/diversite-ethnoculturelle/comhaitienne-2011.pdf>

Jarotkova, J. (2017). *La participation sociale dans une société d'installation : une réponse à l'épreuve d'intégration; les trajectoires de participation sociale des immigrants congolais installés à Bruxelles et à Ottawa-Gatineau*. Thèse présentée à la Faculté des études supérieures et postdoctorales dans le cadre du programme de doctorat en sociologie. Université d'Ottawa sur https://ruor-uottawa-ca.proxy.bib.uottawa.ca/bitstream/10393/36721/7/Jarotkova_Jolana_2017_th%c3%a8se.pdf

Jean-Baptiste, J. (1977). *Les Haïtiens au Canada = Ayisyen nan Kanada*. Ministre d'État multiculturalisme. Ottawa

Jeannotte, M. S. (2003). Singing alone? The contribution of cultural capital to social cohesion and sustainable communities. *The International Journal of Cultural Policy*, 9(1), 35-49.

Jones, F. (2000). *La participation communautaire : l'influence des expériences de jeunesse*. Tendances sociales canadiennes. Statistique Canada. Consultée sur <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11-008-x/2000001/article/5087-fra.pdf?st=fbhXY32j>

Kaddouri, M. (2011). Motifs identitaires des formes d'engagement en formation. *Savoirs*, 25(1), 69-86. doi:10.3917/savo.025.0069.

Labelle, M., Salée, D. et Frenette, Y. (2001). *Incorporation citoyenne et/ou exclusion?, la deuxième génération issue de l'immigration haïtienne et jamaïcaine*. CRIEC et FCRR. Université du Québec à Montréal.

Labelle M., Larose S., Piché, V., (1983), « Émigration et immigration : les Haïtiens au Québec ». *Sociologie et sociétés*, 15(2), p. 73-88.

Ladrière, J. (Ed.) (1990). « Engagement ». *Encyclopedia Universalis*.

Lamoureux H., Mayer, R., Lavoie, J., et Panet-Raymond, J. (2006). *La pratique de l'action communautaire*. 2^e édition. Presses de l'Université du Québec. Canada

Larivière, N. (2008). « Analyse du concept de la participation sociale : définition, cas d'illustration, dimensions de l'activité et indicateurs ». *Canadian journal of occupational therapy*. 75. (2).

Lasida, E. (2013). Le don fondateur du lien social, le cas de l'économie de marché. *Transversalités*, 126,(2), 23-35. doi:10.3917/trans.126.0023.

Le Breton, D. (2008). *L'interactionnisme symbolique*. Presse de l'université française. Paris

Le Breton, D. et Marcelli, D. (dir.) (2010). *Dictionnaire de l'adolescence et de la jeunesse*. Quadride/ Presse de l'université française. Paris. France

Ledoyen, A. (1998). *Le racisme, des définitions aux solutions : Un même paradoxe*. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Québec.

Lemieux, G. (2004). *La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles*. Rapport de recherche. Conseil permanent de la jeunesse en collaboration avec le Conseil des relations interculturelles. Remixer la cité. Consulté sur <http://bel.uqtr.ca/1188/1/6-19-626-20051019-1.pdf>

Lorraine, S.-Z. « L'entrevue semi-dirigée » dans Gauthier, B. (2009). *Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données*. 5^{ème} éd. Presses de l'université du Québec. Québec. p. 337-360.

Mahéo, V.-A., Dejaeghere, Y. et Stolle, D. (2012). « La non-participation politique des jeunes : une étude des barrières temporaires et permanentes de l'engagement ». *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique* 45(2). p.405–425 doi:10.1017/S0008423912000388

Maillé, C. (2007). « Réception de la théorie postcoloniale dans le féminisme québécois ». *Recherches féministes*. 20 (2). P. 91-111.

Maillé, C. (2014). Approche intersectionnelle, théorie postcoloniale et questions de différence dans les féminismes anglo-saxons et francophones. *Politique et sociétés*, 33(1), 41-60

Malouin, E. (2002) *Éthique de la recherche sociale, consentement libre et éclairé, confidentialité et vie privée*. Fond de recherche sur la société et la culture. Québec. Consulté sur http://www.frqsc.gouv.qc.ca/documents/10191/186005/Orientations_FQRSC_consentement_confidentialite_2002.pdf/a20be0fe-9591-4c3a-89d3-d8bc5014e8ec

Marie, A. (2007). Communauté, individualisme, communautarisme: hypothèses anthropologiques sur quelques paradoxes africains. *Sociologie et sociétés*, 39(2), 173-198. doi:10.7202/019089ar

Marchand, R. (1981). *Immigration et adaptation des haïtiens à Montréal*. Université de Montréal.

Marucchi-Foino, A. (2007). *La participation sociale au quotidien. Une analyse de l'emploi du temps*. Université de Montréal

Mathieu, L. (2007). « Ce que la précarité fait aux mobilisations ». Dans M. Boumaza & P. Hamman (Eds.), *Sociologie des mouvements de précaires*. p. 241-257. L'Harmattan. Paris.

Mauss, M (2002). *Manuel d'ethnographie*. Editions Payot et Rivage. Paris

Mayer, R. & Deslauriers, J.-P. (2000). « Quelques éléments d'analyse qualitative », dans R. Mayer et collab. (Dir.), *Méthodes de recherche en intervention sociale*, Montréal, Gaetan Morin, p.159-180.

Mayer, R. & Saint-Jacques, M-C. (2000). « L'entrevue de recherche », dans R. Mayer et collab. (dir.), *Méthodes de recherche en intervention sociale*, Gaëtan Morin, Montréal, p. 115-133.

Mayer, R., Ouellet, F., Saint-Jacques, M-C. et Turcotte, D. (dir.) (2000), *Méthodes de recherche en intervention sociale*, Gaëtan Morin, Montréal.

Mc Andrew, M., D. Helly et C. Tessier (2005). « Pour un débat éclairé sur la politique canadienne du multiculturalisme : une analyse de la nature des organismes et des projets subventionnés (1983-2002) », *Politique et sociétés*, vol. 24, no 1, p. 49-71

McCall, L. (2005). The complexity of intersectionality. *Signs : Journal of Women in culture and society*, 30 (3), p 1771-1800.

Memmi, A. (1994). *Le racisme*. Gallimard, collection Folio/actuel, Paris.

Menard, M. (2010). L'engagement civique des jeunes. Division des affaires sociales. Service d'information et de recherche parlementaires. Ottawa, Canada. Repéré sur http://publications.gc.ca/collections/collection_2010/bdp-lop/eb/2010-23-fra.pdf

Mesure, S. et Savidan P., (dir.) (2006). *Le dictionnaire des sciences sociales*. Presse de l'université française. France.

Mezdour, A. (2014). *Le rôle des facteurs environnementaux dans la migration internationale : étude de cas des immigrants haïtiens au Canada*. Université d'Ottawa

Miles, R. (2004). *Racism*. Routledge.

Ministère de l'immigration (2014). *Portrait statistique de la population d'origine ethnique haïtienne au Québec en 2011*. Gouvernement du Québec

Mohanty, C., T., (2003). *Feminism Without Borders : Decolonizing Theory, Practicing Solidarity*, Durham, Duke University Press.

Molina Luque, F. (2002). Entre l'identité et l'identification : un problème complexe de la recherche sociologique dans le domaine de l'interculturalité. *Sociétés*, no 76,(2), 59-70. doi:10.3917/soc.076.0059.

Morrisette, J. (2011). « Vers un cadre d'analyse interactionniste des pratiques professionnelles. » Dans Morrisette, J. Guignon, S., et Demazière, D. (dir.) (2011). « De l'usage des perspectives interactionnistes en recherche. » *Recherches Qualitatives*. 1(30). p. 10-32

Morrisette, J. Guignon, S., et Demazière, D. (dir.) (2011). « Introduction. De l'usage des perspectives interactionnistes en recherche. » Dans Morrisette, J. Guignon, S., et Demazière, D. (dir.) (2011). « De l'usage des perspectives interactionnistes en recherche. » *Recherches Qualitatives*. 1(30). p. 1-9 sur [http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero30\(1\)/numero_complet_30\(1\).pdf](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero30(1)/numero_complet_30(1).pdf)

Nisbet, R. (1993). *La tradition sociologique*. Presse de l'université française. Paris

Noiseux, S. (2006). « Le devis de recherche qualitative », dans M-F. Fortin, *Fondements et étapes du processus de recherche*, Chenelière Éducation, Montréal. p. 267-286.

Oakley, P. et Marsden, D. (1986). *Vers la participation dans le développement rural*. Genève, BIT.

O'Neill, B. (2007). *Indifferent Or Just Different?: The Political and Civic Engagement of Young People in Canada*. Ottawa, ON: Canadian Policy Research Networks.

Paillé, P. et Mucchieli, A. (2008). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. 2^{ème} édition. Armand Colin. Paris

Paugam, S. (2010). *L'enquête sociologique*. 1^{ère} édition. Presse de l'université française. France

Paugam, S. (2013). *Le lien social*. Presses Universitaires de Paris. Paris.

Pelchat, Y. et Labrie, V. (2011). « Vie plissée et temps chiffonné : à propos de l'âge et de la participation sociale. » *Nouvelles Politiques Sociales*, 23(2) p.183-197

Pepin, M. (2010). « Vers l'émergence d'une culture entrepreneuriale en milieu scolaire : un regard ethnographique. » *Revue canadienne des jeunes chercheuses et chercheurs en éducation*, 3(1). Repéré à <http://www.cjnsercjc.ca/ojs2/index.php/cjnse/article/view/143/103>

Pepin, M. (2011). L'ethnographie scolaire: Comprendre quoi, comment et pour qui. *Recherches qualitatives, Hors Série, 10*, p. 30-46.

Pérez Huber, L., & Solorzano, D. G. (2015). Visualizing everyday racism: Critical race theory, visual microaggressions, and the historical image of Mexican banditry. *Qualitative Inquiry*, 21(3), 223-238.

Pierre-Jérôme, M. (2010). *Jeunes d'origine haïtienne et gangs de rue : une étude théorique du processus de désaffiliation*. Mémoire de maîtrise en service social. Université d'Ottawa.

Pinard, R., Potvin, P., et Rousseau, R. (2004). Le choix d'une approche méthodologique mixte de recherche en éducation. *Recherches qualitatives*, 24(1), 58-82.

Piette, A. (1996). *Ethnographie de l'action: l'observation des détails*. Editions Métailié.

Potvin, M. (2007a). « La réciprocité des regards entre deux générations d'origine haïtienne au Québec », *Revue Migrations Société*, numéro thématique Citoyens et enfants de l'immigration (dir. E. Santelli), vol. 19, (no. 113) : 169-206.

Potvin, M. Eid, P. et Venel, N. (2007) (dir.), *La 2e génération issue de l'immigration. Une comparaison France-Québec*. Athéna éditions, Montréal.

Potvin, M., (2007b). « Blackness, haïtianité et québécoisité : modalités de participation et d'appartenance chez la deuxième génération d'origine haïtienne au Québec », in M. Potvin, P. Eid et N. Venel (dir.), *La 2^e génération issue de l'immigration. Une comparaison France-Québec*. Montréal, Athéna éditions, p. 137-170

Poupart, J. (1997). « L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques. » Dans Poupart, J., Deslauriers, J.-P., Groulx, L.-H., Laperrière, A., Mayer, R., & Pires, A., P. (1997). *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Gaëtan-Morin. Montréal. p. 198-237.

Poupart, J. (2011). « Tradition de Chicago et interactionnisme : des méthodes qualitatives à la sociologie de la déviance. » Dans Morrissette, J. Guignon, S., et Demazière, D. (dir.) (2011). « De l'usage des perspectives interactionnistes en recherche. » *Recherches Qualitatives*. 1(30). p. 178-199
sur [http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero30\(1\)/numero_complet_30\(1\).pdf](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero30(1)/numero_complet_30(1).pdf)

Prins, B. (2006). Narrative Accounts of Origins: A Blind Spot in the Intersectional Approach, *European Journal of Women's Studies*, 13(3), 277-290.

Priou, J. (2007). *Les nouveaux enjeux des politiques d'action sociale et médico-sociale. Projet de vie et participation sociale*. Dunod. Paris.

Proulx, J. et Dumais, L. (2010). *Des nouvelles pratiques interorganisationnelles pour une plus grande participation sociale des personnes vivant avec une déficience intellectuelle*. Canadian Electronic Library (Firm). Université du Québec à Montréal.

Proulx, Jean (2008). *Qualité de vie et participation sociale: deux concepts clés dans le domaine de la déficience intellectuelle : une recension des écrits*. Université du Québec à Montréal. Consulté sur http://books2.scholarsportal.info.proxy.bib.uottawa.ca/viewdoc.html?id=/ebooks/ebooks0/gibson_cppc-chrc/2013-02-25/1/10633418#tabview=tab1

Quelquejeu, B. (2001). La nature du pouvoir selon Hannah Arendt: Du 'pouvoir-sur' au 'pouvoir-en-commun'. *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, tome 85,(3), 511-527. doi:10.3917/rspt.853.0511.

Quéniart, A. et Jacques, J. (2004). *Apolitique, les jeunes femmes?* Les éditions du remue-ménage. Montréal.

Quijano, A. (2007). « Race » et colonialité du pouvoir. *Mouvements*, 51(3), 111-118. doi:10.3917/mouv.051.0111.

Quivy, R. et Van Campenhoudt, L., (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales*. 2^{ème} édition. Dunod. Paris

Raymond, E. (2008). *La participation sociale des aînés dans une perspective de vieillissement en santé réflexion critique appuyée sur une analyse documentaire*. Institut national de santé publique du Québec. Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale (Québec). Direction régionale de la santé publique ; Université Laval.

Richardson, M., Jobson, S., et Gauvin-Racine, J. (2014). *Développement des communautés au sein des communautés d'expression anglaise au Québec : leçons tirées d'un projet de recherche-action participative*. Direction du développement des individus et des communautés, Sainte-Foy, Québec.

Ricoeur, P. (2005). Devenir capable, être reconnu, *Esprit*, no 316, pp. 125-129.

Rodriguez, C (2014). *Une citoyenneté de proximité: le cas des immigrants haïtiens installés à Québec*. Université Laval

Rocque, S., Voyer, J., Langevin, J., Dion, C., Noel, M. -J., et Proulx, L. -M. (2002). « Participation sociale et personne qui présente des incapacités intellectuelles ». *Revue Francophone de la déficience intellectuelle*. Actes du Colloque Recherche défi. Numéro spécial, 62-67.

Rosanvallon, P. (1999). La crise du lien social : diagnostic et perspectives. Conférence donnée lors de la session 1999 des Semaines sociales de France, « D'un siècle à l'autre, l'Évangile, les chrétiens et les enjeux de société ». Semaines Sociales de France. France sur http://www.ssf-fr.org/offres/file_inline_src/56/56_P_15404_1.pdf

Roy, R. Tanguay, V., Gaudreault-Perron, J. (2011). *Génération C les "C" en tant que citoyens : les jeunes qui ont grandi avec les technologies vivent autrement leur citoyenneté et leur engagement : 10 conseils pour répondre à leurs attentes*. Centre francophone d'informatisation des organisations

Royer, D. (2007). Qu'en est-il de la «valeur travail» dans notre société contemporaine? Dans *Éducateurs techniques spécialisés*. p. 21-30.

Rupp, M.-A. (1971). *Le travail social communautaire*. Edition Privat. Toulouse

Santarelli, M. (2016). L'estime de soi: un cas particulier d'estime sociale?. *Terrains/Théories*, (4).consulté le 03 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/teth/667> ; DOI : 10.4000/teth.667

Seca, J.-M, (2003) "Attribution" ; "Discrimination" ; "Musiques et sociétés" ; "Préjugé" ; "Représentation sociale" et "Société", in Ferréol" G. & G. Jucquois (éd.), *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*. Paris, Amand Colin

Séraphin, G. (2011). Introduction : Lien intergénérationnel et transmissions. *Recherches familiales*, 8,(1), 3-6. doi:10.3917/rf.008.0003.

Simmel G. (1979). Digressions sur l'étranger. In: GRAFMEYER Y. et I. JOSEPH. L'école de Chicago. Editions du champ urbain, Paris. pp. 53-59.

Sournia, J.-C. (1984). *Dictionnaire des personnes âgées, de la retraite et du vieillissement*. Franterm, Paris.

Speranta, D. (2015), *De quelle origine êtes-vous? Banalisation du nationalisme méthodologique*, *Terrains/Théories*, (3) Consulté le 19 août 2018 sur <http://journals.openedition.org/teth/567> ; DOI : 10.4000/teth.567

Statistique Canada (2011). *Enquête nationale auprès des ménages de 2011 : Tableaux de données*. Gouvernement du Canada. Consultée sur <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/td-td/Rp-fra.cfm?LANG=F&APATH=5&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=35&GID=0&GK>

[=1&GRP=0&PID=106715&PRID=0&PTYPE=105277&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2013&THEME=98&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=](#)

Statistique Canada, (2011). *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, produit numéro 99-012-X2011038 au catalogue de Statistique Canada.

Statistique Canada (2017). *Immigration et diversité ethnoculturelle : faits saillants du recensement de 2016*. Le Quotidien. Consulté le 15 août 2018 sur <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/171025/dq171025b-fra.htm?indid=14428-1&indgeo=0>

Tissot, S. (2014). Entre soi et les autres. *Actes de la recherche en sciences sociales*, (4), 4-9. doi:10.3917/arss.204.0004.

Thomas, D. (2015). *Le don et le bénévolat chez les immigrants du Canada*. Statistique Canada.

Tonnies, F. (1977). *Communauté et société. Catégories fondamentales de la sociologie pure*. Les Classiques des Sciences Humaines. Retz-Centre d'études et de promotion de la culture. Paris

Tremblay, M. (2002). « De l'exclusion à la participation démocratique des personnes présentant une déficience intellectuelle ». p. 17-38. Dans Gagné, J.-P., et Lachapelle, R. (2002). *Les pratiques émergentes en déficience intellectuelle. Participation plurielle et nouveaux rapports*. Presses de l'Université du Québec. Montréal.

Turcotte, M. et Gaudet, S. (2013). *La participation sociale des travailleurs à temps plein*. No 003. Statistiques Canada. Consulté sur http://publications.gc.ca/collections/collection_2013/statcan/75-004-m/75-004-m2013002-fra.pdf

Vézina, M. (2007) *Transformation du lien social en milieu urbain : un examen des pratiques de sociabilité et du rapport au quartier chez les jeunes adultes qui habitent seuls dans les quartiers centraux montréalais*. Institut national de la recherche scientifique, centre urbanisation, culture et société.

Vibert, S. (2005). La communauté est-elle l'espace du don? De la relation, de la forme et de l'institution sociale (2^e partie). *Revue du MAUSS*, (1), 339-365.

Weber, M. (1921). *Économie et société* [1921], trad. française, Paris, Plon, 1970.

Zimmerman, D. H. (1970). « The practicibilities of rule use » In Douglas, J. (1970). *Understanding everyday life*, Chicago, Aldine.

Annexes

Annexe 1

Guide d'entrevue

Annexe 1

Université d'Ottawa

Date :

Titre de la recherche : La participation sociale de jeunes d'origine haïtienne leur communauté à Ottawa-Gatineau

Thamara Labossière, étudiante en Service
Social à l'Université d'Ottawa

Tlabo101@uottawa.ca; Tel : 613-410-2706

Sonia Ben Soltane, professeure remplaçante en
service social à l'Université d'Ottawa
sbensolt@uottawa.ca; Tel : 613-562-5800,
poste 1975

120, rue Université, Pavillon des Sciences sociales, pièce
12037, Ottawa (Ontario),
K1N 6N5

Guide d'entrevue

Partie A. Identifiants

1. Pays de naissance :
2. Age :
3. Sexe :
4. Lieu de résidence :
5. Vos raisons d'immigration ou celles de votre parent/statut d'immigration

Liens avec la communauté d'origine :

Lien avec la communauté haïtienne (langue parlée, fréquentation de lieux spécifiques, les différentes fêtes nationales célébrées)

Comment vous identifiez vous?

1. Cerner la compréhension des jeunes d'origine haïtienne sur leurs expériences de participation sociale

Partie A. Identification des pratiques de participation sociale

1. Parlez-moi des différentes pratiques que vous avez et que pouvez qualifier de participation sociale
2. Faites-moi part de vos motivations à faire de la participation sociale ?
3. Qu'est-ce que vous appréciez le plus dans ces pratiques ?

4. Qu'est-ce qui facilitent ces pratiques ?
5. Quelles sont vos attentes par rapport à ces pratiques de participation sociale ?

Partie B. Perception de la participation sociale des jeunes

1. Que représentez pour vous la notion de participation sociale, la contribution à sa communauté? C'est quoi la participation sociale, l'engagement, la contribution au bien être de sa communauté pour vous?
2. C'est quoi être un jeune d'origine haïtienne qui a une participation sociale à Ottawa-Gatineau pour vous?
3. Parlez-nous de votre expérience de participation sociale en tant que jeune d'origine haïtienne à Ottawa-Gatineau
4. Pourquoi vous êtes-vous engagé(e) dans cette forme de participation sociale (bénévolat ou autre) ?
5. Quel est le sens de cette expérience pour vous ?
6. Quels sont les sentiments que vos expériences vous inspirent ?
7. Quelle place accordez-vous à cette expérience dans vos relations avec les autres?

3. Explorer les liens sociaux développés dans leur communauté par leurs pratiques de participation sociale, et l'apport de ces liens dans la communauté haïtienne d'Ottawa-Gatineau.

Partie C. Liens sociaux créés par les pratiques de participation sociale

1. Qu'est-ce que ces pratiques de participation sociale vous apportent?
2. Quelles sont vos relations avec ceux avec qui vous participez ?
3. Qui sont-ils (origine, occupation) ?
4. Que représentent-ils pour vous (amis, connaissances, ...) ? Est-ce que vous vous faites des amis canadiens dans ces pratiques?

5. Est-ce que vous vous connaissiez avant ?
6. Comment décririez-vous ces relations d'amitiés ou de connaissances ? (intensité, durée)
Est-ce que ces amitiés durent à travers le temps ?
7. Est-ce que vous vous voyez en dehors de vos pratiques de participation ?
8. Qu'est-ce que vous apportent ces liens d'amitiés dans votre vie ? et dans celle de votre communauté (d'appartenance et géographique)?

2. Comprendre les rapports de pouvoir entre différents acteurs sociaux et les jeunes d'origine haïtienne et quelles influences ces relations peuvent-elles avoir sur la contribution de ces jeunes dans leurs communautés

Partie D. Rapport de pouvoir dans ces pratiques de participation sociale

1. Comment ça se passe avec les autres acteurs (intervenants, bénévoles) que vous côtoyez dans vos pratiques de participation? (les différentes personnes qui sont présentes, le pouvoir des uns sur les autres, les objectifs aux uns et aux autres, leurs tactiques, les types de relations) Est-ce que vous êtes capables de voir des sources de tension, des rapports de pouvoir ou des sources de conflits récurrents ? Est-ce qu'il y a des gens qui aiment vous donner des ordres? Est-ce qu'on vous fait des remarques que vous jugez discriminantes?
2. Est-ce que vous avez rencontré des contraintes dans votre participation sociale? Lesquelles? Quelles sont les contraintes que vous avez rencontrées dans vos pratiques de participation sociale ?
3. Quelles sont vos stratégies par rapport aux contraintes et à la façon dont certains vous traitent ?
4. Quel est l'impact de ces contraintes sur vos activités de participation sociale à Ottawa-Gatineau? Et sur vos activités quotidiennes ? Et sur votre identité en tant que membre de la société canadienne ?
5. Que pensez-vous de la façon que les autres vous traitent lors de vos pratiques de participation sociale? Quels sentiments ces traitements vous inspirent ?

**Est-ce qu'il y a une question ou un aspect que vous pensez que j'aurais dû aborder
ou que vous vous attendiez à ce que je touche?**

Remarque sur ton de voix, les silences, les hésitations.

Annexe 2

Formulaire de consentement

Titre du projet : La participation sociale de jeunes d'origine haïtienne dans leur communauté à Ottawa-Gatineau.

Thamara Labossière, étudiante en service social à l'Université d'Ottawa

Tlabo101@uottawa.ca; Tel: 613-410-2706

Sonia Ben Soltane, professeure remplaçante en service social à l'Université d'Ottawa

sbensolt@uottawa.ca; Tel:613-562-5800 poste 1975

120, Rue Université, Pavillon des Sciences sociales, pièce 12037, Ottawa (Ontario), K1N 6N5

Invitation à participer: Je suis invité(e) à participer à la recherche nommée ci haut qui est menée par Thamara Labossière dans le cadre d'un mémoire de maîtrise et supervisée par la professeure Sonia Ben Soltane.

But de l'étude: Le but de l'étude est d'analyser les pratiques de participation sociale des jeunes d'origine haïtienne dans le développement de leur communauté à Ottawa-Gatineau.

Participation: Ma participation consistera essentiellement à prendre part d'abord à une entrevue enregistrée, qui durera quarante-cinq à soixante minutes, avec la chercheure. Au cours de l'entrevue, la chercheure me posera des questions qui ont rapport à mes expériences de participation sociale. Le lieu, la date et l'heure de l'entrevue seront planifiés à ma discrétion. Je peux refuser de répondre à des questions et me retirer à la recherche ou mettre fin à l'entrevue, sans aucune pénalité.

Risques: Je comprends que puisque ma participation à cette recherche implique de donner de l'information personnelle, il est possible qu'elle crée de l'inconfort émotionnel. Le chercheur, dans ce cas m'a donné l'assurance de minimiser ses risques notamment en me donnant la possibilité de ne pas répondre à toute question, de mettre fin à l'entrevue ou de me retirer de la recherche.

Bienfaits: Ma participation à cette recherche aura pour bénéfice l'avancement de la recherche sur la participation sociale de jeunes, en particulier sur les pratiques de participation sociale des jeunes d'origine haïtienne.

Confidentialité et anonymat: J'ai l'assurance du chercheur que l'information que je partagerai avec elle/lui restera strictement confidentielle. Je m'attends à ce que le contenu ne soit utilisé que pour analyser les pratiques de participation sociale des jeunes d'origine haïtienne dans leur communauté à Ottawa-Gatineau et selon le respect de la confidentialité. Seules, Thamara Labossière et sa superviseure de thèse, Sonia Ben Soltane, auront accès à ces informations.

L'anonymat est garanti de la façon suivante : un système sera mis en place pour anonymiser les données recueillies par l'utilisation de pseudonyme et de codes numériques à la place de toute information permettant d'identifier les participants.

Conservation des données: Les données anonymisées recueillies lors de cette recherche (entrevues retranscrites et anonymisées) seront conservées pour une durée de cinq ans à compter du

moment de la cueillette. Les transcriptions électroniques et les bandes audios seront conservées. Seules Tamara Labossière et sa superviseuse de recherche, Sonia Ben Soltane, auront accès aux informations recueillies. Les données serviront uniquement à cette recherche. Les formulaires de consentement et les bandes audios seront gardés sous clés dans le bureau de la superviseuse de mémoire. Les données seront détruites cinq ans après la fin de la recherche

Participation volontaire: Ma participation à la recherche est volontaire et je suis libre de me retirer en tout temps, et/ou refuser de répondre à certaines questions, sans subir de conséquences négatives. Si je me retire de la recherche, les données recueillies jusqu'à ce moment seront détruites sauf indication contraire. Le retrait de l'étude ne sera pas possible après juin 2017, lorsque les données auront été analysées et rapportées.

Ressources : Une liste de ressources communautaires me sera remise par la chercheuse lors de l'entrevue

Tamara Labossière : tlabo101@uottawa.ca

Sonia Ben Soltane : Sbensolt@uottawa.ca

Formulaire de consentement (copie du répondant)

Acceptation : J'ai lu (e) les informations présentées dans ce formulaire.

Je, _____ accepte de participer à cette recherche menée par Thamara Labossière, étudiante à l'École de Service Social à l'Université d'Ottawa et dont la recherche est supervisée par Sonia Ben Soltane.

Veillez encerclez oui ou non pour l'élément suivant :

1. J'accepte que l'entrevue soit audio-enregistrée (à des fins de retranscription uniquement).

Oui

Non

Pour tout renseignement sur les aspects éthiques de cette recherche, je peux m'adresser au Responsable de l'éthique en recherche, Université d'Ottawa, Pavillon Tabaret, 550, rue Cumberland, pièce 154, (613) 562-5387 ou ethics@uottawa.ca.

Ce formulaire de consentement est fait en copies double, dont une que je peux garder.

Signature du participant :

Date :

Lieu :

Signature de la chercheure :

Date :

Lieu :